L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1342 - VENDREDI 02 OCTOBRE 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA ASSURANCE

«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»

RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678

- professionnel en assurances agricoles depuis 21 ans
- présent dès 7h00 le matin
- un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

*Selon conditions générales et particulières

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com



Fièvre catarrhale ovine

La vaccination s'organise

Alors que la zone réglementée continue de s'étendre, les conséquences économiques de cette résurgence de la FCO se font déjà sentir. Sur les élevages, où des animaux destinés à la vente en vif et à l'export, se retrouvent bloqués et sur les marchés, car la perte du statut «indemne» pour la France va certainement jouer sur les échanges. Dans ce contexte tendu, la gestion des doses de vaccin va s'avérer cruciale.

Pages 3, 4 et 8

Côte d'Or

› Productions végétales

Pépiniéristes, agriculteurs: mêmes combats



Nièvre

› Tournesol, maïs, soja...

Entre récoltes et semis



Yonne

› Arboriculture

Mangez des pommes !



Encartés avec cette édition: Supplément "Terres d'élevage" sur zones élevage



Nouveau Fendt 300 Vario

La polyvalence redéfinie

Nouveau gabarit, nouvelles possibilités

Combinant tous les avantages des Fendt Vario de dernières générations de plus forte puissance, le nouveau 300 Vario stage 4 offre dans toutes les conditions des performances hors pair. Premier tracteur de sa catégorie à répondre aux normes Stage 4, ce nouveau Fendt 300 Vario saura vous faire profiter au quotidien de sa sobriété et de son avance technologique au travers de sa cabine VisioPlus, sa nouvelle motorisation ou encore ses performances hydrauliques inédites.

G. BUCHEZ

Secteurs :
Autun - Nevers - Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
03 86 38 97 00

AGCO Your Agriculture Company

PLUS D'INFOS

La Forêt d'Othe

Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles

- Lamellé-Collé
- Traditionnel
- Charpentes bois
- Maisons individuelles
- Ossature bois

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main

Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.

6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Côte d'Or
04 • Fédération départementale charolaise: Ça commence à faire beaucoup
05 • Charolais: Une rentrée bien effectuée
06 • Visite d'exploitation: Pour la promotion des filières locales
07 • Syndicalisme: Une rentrée difficile

Nièvre
08 • Fièvre catarrhale ovine (FCO): Les vaccinations ont commencé
09 • Grandes cultures dans la Nièvre: Entre récoltes et semis
10 • Syndicalisme : Actualité chargée pour la FDSEA
11 • Concours régional des fromages fermiers: Des médailles pour les Nivernais

Yonne
12 • Viticulture: Des vendanges peu ordinaires
13 • FDSEA 89: Retour sur les actions de l'été
14 • DDT 89: Le directeur nouveau est arrivé
15 • Arboriculture: Mangez des pommes

Bourgogne
16 • Sommet de l'élevage les 7,8,9 octobre à Clermont-ferrand: Cournon maintient le cap
17 • Concours régional des fromages fermiers: Bon terroir ne saurait mentir
18 • Entretien: "Il n'y a pas de marché captif à l'export"

Filières
19 • Élevage Made in viande: Carnet de voyage en filière charolaise

Infos Services
20-21 • Firmes et Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-27 • Petites annonces
28-31 • Annonces légales
32 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Maladie professionnelle

La procédure de reconnaisance

Une maladie professionnelle résulte de l'exposition à un risque physique, chimique, biologique dans l'exercice habituel d'une profession. Son apparition est généralement progressive après une exposition au risque plus ou moins répétée ou prolongée.
En cela, elle est à différencier de l'accident du travail dont la survenue et les conséquences lésionnelles sont soudaines.

La déclaration

C'est à la victime (salarié ou exploitant agricole) de déclarer sa maladie à des fins de reconnaissance. La déclaration est à faire aux services de la MSA au moyen du Certificat Médical Initial que lui remet son médecin (le salarié doit également informer son employeur de sa démarche).

Les conditions de prise en charge

Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier d'une reconnaissance de maladie professionnelle par la MSA sont à la fois médicales, administratives et liées au travail.
Les maladies professionnelles indemnisables sont organisées en tableaux. Chaque tableau comporte trois colonnes :
• Une colonne où la maladie est caractérisée,
• Une colonne administrative où figure le *«délai de prise en charge»*. Ce délai court de la fin d'exposition au risque professionnel à la date de la première constatation médicale de la maladie. Autrement dit, si le déclarant exerce toujours le même métier au moment du diagnostic, cette condition administrative est remplie.
• Une colonne *«travaux»* où figure la liste des travaux susceptibles d'être à l'origine de la maladie. Cette liste est soit limitative, soit indicative.
Si la maladie déclarée fait référence à un tableau existant dans lequel elle obéit à chacun des trois critères, elle fait automatiquement l'objet d'une reconnaissance par la caisse de MSA (présomption d'origine).
Par contre, si les critères administratifs du tableau ne sont pas remplis (délai de prise en charge, durée d'exposition, liste des travaux), la caisse soumet le dossier de reconnaissance de Maladie Professionnelle au CRRMP (Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles) qui établit ou non le lien de cause à effet entre le travail et la maladie.

Guérison, consolidation

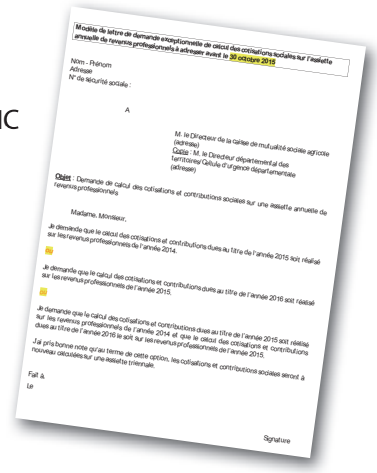
A la fin des soins, l'affection est considérée soit comme guérie, soit consolidée en présence de séquelles fonctionnelles. Dans ce dernier cas, un taux d'IPP (Incapacité Permanente Partielle) est déterminé.
Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne, (03 85 39 51 89 / 03 80 63 22 95.

MSA de Bourgoggne

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne vous informe

Le plan de soutien à l'agriculture, adopté le 22 juillet 2015 en Conseil des ministres, a été complété le 3 septembre 2015 par l'annonce du Premier ministre, de mesures exceptionnelles, et notamment :
• **réduction de l'assiette de la cotisation minimum AMEXA**, de 800 SMIC actuellement (7 688 euros pour 2015) à 11 % du plafond de la Sécurité Sociale (4 184 euros pour 2015)
• possibilité, à titre dérogatoire et exceptionnel, pour les éleveurs en difficultés, de demander **avant le 30 octobre 2015, l'application de l'assiette annuelle pour le calcul des cotisations sociales** de l'année 2015 et/ou 2016.

A cet effet, vous devez retourner l'imprimé de demande à la MSA (et à la DDT) dans les meilleurs délais, et **au plus tard le 30 octobre 2015**.


Modèle de lettre de demande exceptionnelle de calcul des cotisations sociales sur l'assiette annuelle de revenus professionnels à adresser avant le 30 octobre 2015

Nom - Prénom
Adresse
N° de sécurité sociale :

A

M. le Directeur de la caisse de mutualité sociale agricole (adresse)
Copie : M. le Directeur départemental des territoires/ Cellule d'urgence départementale (adresse)

Objet : Demande de calcul des cotisations et contributions sociales sur une assiette annuelle de revenus professionnels

Madame, Monsieur,

Je demande que le calcul des cotisations et contributions dues au titre de l'année 2015 soit réalisé sur les revenus professionnels de l'année 2014.

Je demande que le calcul des cotisations et contributions dues au titre de l'année 2016 soit réalisé sur les revenus professionnels de l'année 2015.

Je demande que le calcul des cotisations et contributions dues au titre de l'année 2015 soit réalisé sur les revenus professionnels de l'année 2014 et que le calcul des cotisations et contributions dues au titre de l'année 2016 le soit sur les revenus professionnels de l'année 2015.
J'ai pris bonne note qu'au terme de cette option, les cotisations et contributions sociales seront à nouveau calculées sur une assiette triennale.

Fait à,
Le

Signature

Téléchargez le formulaire sur notre site www.agribourgogne.fr

MSA Report de l'appel de cotisation

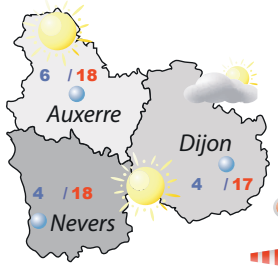
Le Conseil d'Administration a décidé, compte tenu du contexte agricole, de modifier la date de l'appel définitif des cotisations sociales 2015.
• La date d'exigibilité est fixée au **16 novembre 2015** (au lieu du 7 novembre).
• La date limite de paiement est fixée au **16 décembre 2015** (au lieu du 7 décembre).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 02 au 11 octobre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 2 Octobre

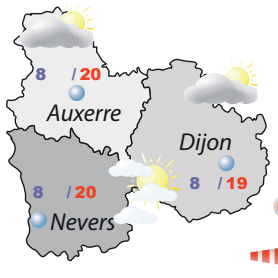


Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages localement.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Nord-Est 20 km/h

St Léger
Soleil : 07:47 - 19:26
Lune : 22:36 - 12:52

Samedi 3 Octobre

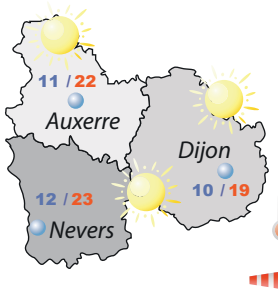


Nuageux
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Gérard
Soleil : 07:48 - 19:24
Lune : 23:28 - 13:53

Dimanche 4 Octobre



Ensoleillé
Un temps ensoleillé s'annonce pour ce dimanche. Les températures seront en hausse.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Sud 30 km/h

St François
Soleil : 07:49 - 19:22
Lune : N.C. - 14:47

Prévisions à 7 jours

Lundi 5 au Mercredi 7 Octobre :
Des averses sont attendues pour lundi et mardi. Un ciel clair s'annonce pour ce mercredi.
Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : 8 à 17 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 8 au Dimanche 11 Octobre :
De nombreuses averses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Ouest à 30 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

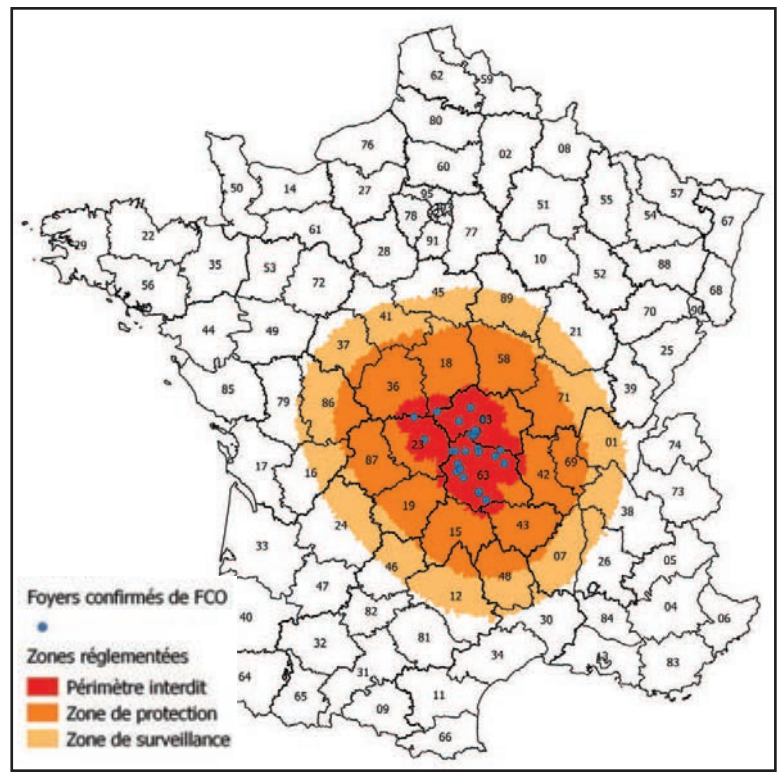
clin d'œil



Fièvre catarrhale ovine

La zone réglementée s'étend

Alors que la zone réglementée continue de s'étendre, les conséquences économiques de cette résurgence de la FCO se font déjà sentir. Sur les élevages, où des animaux destinés à la vente en vif et à l'export, se retrouvent bloqués et sur les marchés, car la perte du statut «indemne» pour la France va certainement jouer sur les échanges. Dans ce contexte tendu, la gestion des doses de vaccin va s'avérer cruciale.



C'est dans la partie Sud-Est que la zone réglementée s'étend le plus. Après la déclaration de treize nouveaux cas de FCO dans le Puy-de-Dôme, la zone interdite a été étendue à la quasi totalité du département.

Difficile de faire un point précis quand la situation évolue quasiment heure par heure et que les cartes sont régulièrement rebattues plusieurs fois par semaine. En cette fin du mois septembre et à la veille du 1er octobre, le dernier zonage en date publié le 24 septembre au Journal Officiel, faisait état d'une extension de la zone réglementée au Sud-Est. Après l'Allier, la Creuse, le Puy-de-Dôme et l'Indre, la Loire et la Haute-Loire basculent à leur tour en zone de protection. Une partie de l'Ardèche, de l'Isère, de la Drôme et quelques communes du nord du Gard sont placées en zone de surveillance. La déclaration le 28 septembre de treize nouveaux cas de FCO dans le Puy-de-Dôme a fait basculer la quasi-totalité du département en zone interdite. Sans toutefois que cela perturbe la tenue du Sommet de l'élevage à Cournon, puisque *«les mouvements et rassemblements des animaux sont autorisés au sein de la zone interdite»* précise la Préfecture du Puy-de-Dôme.

La stratégie vaccinale s'organise

Le lendemain 25 septembre, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a précisé dans un communiqué la stratégie vaccinale, donnant *«priorité aux animaux destinés aux échanges et exportations, ainsi qu'aux animaux reproducteurs destinés aux programmes de sélection génétique des races (bovins, ovins, caprins)»*. Dans ce communiqué, le ministre demande aux *«acheteurs d'organiser leurs achats dans les élevages le plus tôt possible, en particulier pour les animaux destinés aux échanges et aux exportations»*, afin de mettre en oeuvre rapidement et efficacement les mesures de gestion des opérations de vaccination en bloquant le moins possible les échanges. Chaque département va bénéficier d'un certain nombre de doses, correspondant à une référence historique basée sur la campagne de l'an dernier et une fois la répartition des doses établies, à charge ensuite aux instances départementales d'affiner la répartition entre les élevages. Le communiqué précise qu'une *«partie des doses sera réservée pour tenir compte des nouveaux installés en élevage allaitant et des évolutions majeures de certains élevages par rapport à leur référence historique»*.

Rappelant que les protocoles vaccinaux pour les bovins prévoient deux injections à 21 jours d'intervalle et que le délai minimum après vaccination pour les échanges est de 10 jours, le ministre engage les éleveurs à faire les démarches nécessaires pour que la vaccination des jeunes bovins intervienne au plus tôt et de préférence sur les animaux de 6 à 14 mois en priorité. Le communiqué ministériel appelle également à *«démarrer la désinsectisation sans attendre dans les élevages détenant des animaux de 15 à 16 mois, destinés aux échanges et à privilégier une destination pour laquelle la désinsectisation et un test PCR négatifs sont suffisants (Espagne, Algérie, Tunisie) de façon à limiter la dépréciation possible des animaux»*.

FRGDS Bourgogne : *«tirer les enseignements de 2007»*

La FCO n'a pas que des incidences sanitaires, ses conséquences économiques sur les exploitations peuvent être particulièrement graves. Le monde de l'élevage s'entend sur le fait que la note risque d'être salée pour les éleveurs qui devront garder leurs animaux le temps que les opérations de vaccination s'organisent. Qui paiera la note ? Il est encore trop tôt pour le dire, cependant, le nombre d'animaux bloqués alors qu'ils devraient être vendus en vif, augmente chaque jour un peu plus à mesure que le zonage évolue. Face à cette situation certains évoquent la perspective d'un basculement possible de l'ensemble du territoire français en zone réglementée, ce qui permettrait de faire sauter le verrou des périmètres interdits et fluidifierait les échanges. Le FRGDS Bourgogne* rappelle pour sa part qu'il serait temps de mettre à profit l'expérience acquise lors de la précédente vague de FCO. *«Nous avons l'expérience de 2007»* insiste Etienne Petit *«on devrait pouvoir en tirer des enseignements en 2015 pour simplifier la gestion de cette résurgence de la maladie»*. A l'époque, la fusion des zones réglementées avait permis de faciliter les échanges avec les zones indemnes, pour des animaux issus de zones de statut différent. Ces animaux devaient présenter la garantie individuelle de ne pas être porteurs du virus et avoir fait l'objet d'une désinsectisation les protégeant de toute contamination immédiate. La nouvelle règlementation européenne n'autorise pas cette souplesse, mais les incidences économiques de la maladie pour les élevages comme pour le commerce, pourraient bien amener à trouver des solutions de dégagement pour certains marchés.

AMK

*Information sur www.frgdsbourgogne.fr

Des mouvements d'animaux strictement réglementés

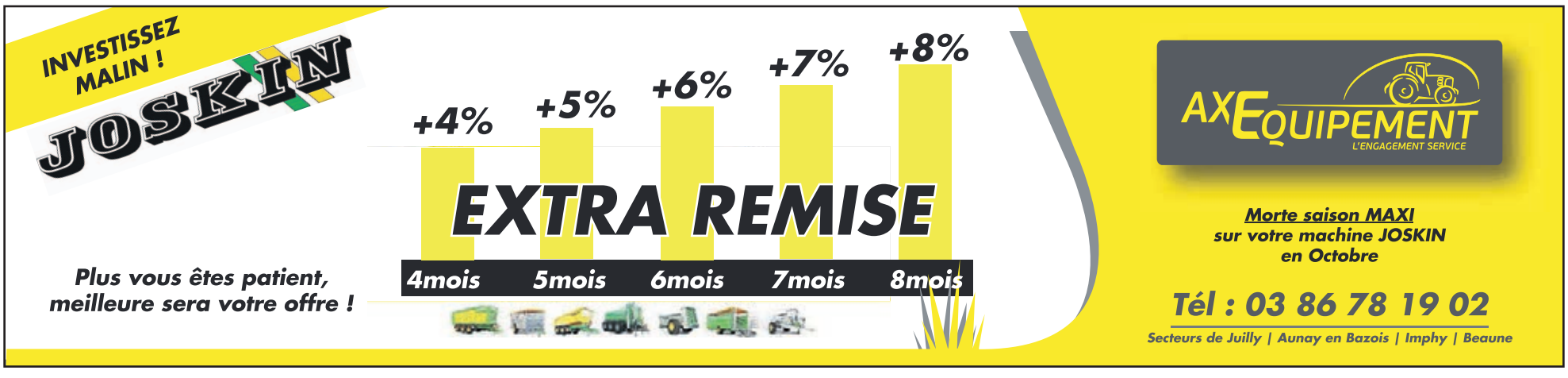
La Direction générale de l'Alimentation détaille dans une note les conditions de mouvements nationaux, intra-communautaires et à l'exportation des ruminants issus des zones réglementées.

Pour les mouvements autres qu'un abattage immédiat

- **La sortie du périmètre d'interdiction (ZI) de 20km autour du foyer est interdite.**
- **Dans cette zone, les ruminants domestiques ne peuvent circuler qu'au sein de leur exploitation. Les entrées sont interdites, sauf à constituer des lots pour un abattage immédiat, avec transport direct, sans rupture de charge. Les rassemblements sont interdits dans le périmètre d'interdiction.**
- **Les ruminants domestiques peuvent circuler librement au sein des zones réglementées, c'est-à-dire la zone de protection (ZP), sauf dans les 20 km de la zone d'interdiction (ZI) et la zone de surveillance (ZS). Les animaux peuvent aller librement de la ZS vers la ZP, mais pas l'inverse, de la ZP à la ZS.**
- **Des dérogations sont prévues pour les jeunes animaux de boucherie (veaux, agneaux, chevreaux) de moins de 90 jours, destinés à l'engraissement, qui ne peuvent pas être engraissés dans la zone réglementée.**
- **Des négociations avec les principaux Etats membres de destination des animaux français (Italien Espagne...) sont en cours, afin de faire valoir un protocole alternatif basé soit sur la désinsectisation et le dépistage, soit sur un délai post-vaccinal réduit.**

Pour les animaux d'abattage

- **Les mouvements sont autorisés si les animaux ne présentent pas de signe clinique le jour du départ, si les moyens de transport sont désinsectisés, si le transport jusqu'à l'abattoir est direct et si l'abattage a lieu dans les 24h après le départe de l'exploitation.**
- **Vers l'Union européenne, les animaux de la zone indemne peuvent circuler sous réserve de ne pas présenter de signes cliniques.**
- **Depuis la zone réglementée, le départ vers une zone indemne se fait sous la condition qu'aucun cas de FCO n'ait été constaté dans l'exploitation dans les 30 jours précédant le départ et que le transport vers l'abattoir soit direct.**



► À noter

FCO Gestion de la vaccination

Suite à l'annonce par le Ministère de l'Agriculture des modalités d'attribution et gestion de la vaccination contre la FCO, une réunion s'est tenue le 29 octobre soir au Pôle Agricole de Pouilly en Auxois en présence des représentants du GDS, de la DDPP, de la Chambre d'Agriculture, de la FDSEA, de l'EDE, du GTV et des principaux opérateurs commerciaux.
Il s'agissait de décider des modes de répartition des doses vaccinales au niveau du département qui compte à ce jour 254 communes en zone de surveillance. Le Ministère a attribué 45 954 doses pour notre département dont 20% de réserve doit être conservé en sécurité, pour anticiper une probable évolution de la zone de surveillance.
Le département dispose donc de 36 763 doses, sachant qu'elles doivent permettre de fluidifier les exportations d'animaux jusqu'en février 2016, date estimée de livraisons de nouveaux vaccins.
Ces doses ont été réparties entre chaque élevage, compte-tenu des ventes de l'année dernière.
Il a été décidé :

- De permettre la vaccination des élevages des 254 communes de la zone de surveillance,
- Que seuls les bovins âgés de 6 à 16 mois destinés à la vente seront vaccinés par le vétérinaire sanitaire.

Les rendez-vous de vaccination peuvent être pris dès à présent avec votre vétérinaire. Les frais d'achat du vaccin et d'acte de vaccination sont pris en charge par l'État.
La profession compte sur les éleveurs et les vétérinaires pour que ces mesures soient mises en pratique avec responsabilité et bon sens.
Par ailleurs, une enquête sérologique est en cours à l'échelle nationale pour évaluer le niveau de diffusion de la maladie.
Les résultats feront l'objet d'une communication dans les premiers jours du mois d'octobre.
Informations FCO sur le site http://www.gdsbourgogne.fr

Retrouvez la carte des communes concernées sur notre site agribourgogne.fr

Fédération départementale charolaise

Ça commence à faire beaucoup

La Fédération charolaise de Côte d'Or, réunie la semaine dernière en assemblée générale, a dressé un constat très préoccupant de l'élevage allaitant. Les contraintes de la FCO n'arrangent rien.


Les participants, juste avant la réunion.

Court, le rapport moral de Thierry Lechenault. A la lecture de celui-ci, en ce mardi 22 septembre salle Paturin au pôle agricole de Créancey, le président de la Fédération charolaise de Côte d'Or se montrait particulièrement agacé : *«Je n'ai pas écrit beaucoup car peu de choses ont changé depuis un an. Rien n'évolue, rien ne change. Je suis lassé de répéter tous les ans la même chose»* disait-il d'un air quelque peu dépité. Les éleveurs participant à la réunion ne semblaient pas être en mesure de redonner du *«peps»* à ce rendez-vous annuel de la Fédération. *«Le contexte est très, très mauvais»* confiait l'un d'eux en début d'assemblée. *«Cette conjoncture nous fait mal, les cours de la viande ne sont pas au rendez-vous malgré les manifestations et les accords passés. Les charges, que ce soit le gazole, les engrais, les semences, les impôts fonciers sur le non-bâti ou encore les fermages ne diminuent pas et augmentent même dans certains cas»* s'inquiète le président, pour qui *«l'élevage allaitant est clairement en grand danger»* : *«certains ne passeront pas le cap de la fin de l'année avec ces difficultés et la très mauvaise année climatique que nous avons eue»*.

Problèmes de prix

Thierry Lechenault redoute l'arrêt de plusieurs éleveurs: *«ils pourraient être dans l'obligation de jeter l'éponge, c'est bien le risque, et que dire des conditions d'installation des jeunes ? Je m'en désole, nous n'avons aucune vision à court et moyen terme. Quand j'avais effectué mon stage préparatoire à l'installation, nous étions presque une centaine. Je voudrais bien savoir combien ils sont aujourd'hui»*. Un ras-le-bol général se faisait ressentir dans la salle de réunion. Mais que faire pour que la situation aille un peu mieux ? *«La solution ? Il faudrait que les prix à la production remontent et que les charges baissent. Le prix est bien le problème, et dans tous les domaines. Regardez les dernières moissons : certains rendements en cultures d'hiver ont beau être corrects, les prix ne suffisent pas pour gagner de l'argent. Pour le maïs ensilage, nous avons fait moitié moins en quantité. En qualité, c'est catastrophique aussi. Il va falloir complémenter. Ceux qui comptaient là-dessus pour engraisser leurs animaux vont avoir de très gros problèmes...»* poursuit Thierry Lechenault. Les promesses des Politiques ne semblent pas apaiser le président : *«quand j'entends parler des pistes de la restauration hors domicile ou la voie scolaire pour écouler notre production, je dis que cela aurait du être mis en place depuis bien longtemps. Et des problèmes persistent à ce sujet : le président du conseil d'administration d'un hôpital me dit toujours qu'aucune origine de la viande n'est mentionnée sur les appels d'offres qu'il reçoit, la faute à une réglementation européenne....Vu qu'ils prennent le moins cher, les produits d'importation passent à chaque fois. Certes, il y a bien de temps en temps des opérations telles que le bœuf bourguignon ou d'autres mais ça, il en faudrait toute l'année pour que l'élevage aille mieux»*. Pour ne rien arranger, la fièvre catarrhale ovine avait ressurgi en France quelques jours avant cette assemblée, au plus grand désespoir de Thierry Lechenault : *«nous n'avions certainement pas besoin de ça ! En plus, c'est une maladie commerciale plus qu'autre chose, elle ne fait pas mourir les bêtes mais a le mérite de faire marcher les laboratoires qui fabriquent les vaccins...»*.


Thierry Lechenault n'a pas mâché ses mots.

Aurélien Genest

FCO : la cerise sur le gâteau

Pascal Martens participait à cette assemblée. Le président du Groupement sanitaire de Côte d'Or revenait tout juste de Paris où se tenait une réunion autour de la FCO. Le Côte d'Orien affichait d'emblée son inquiétude : *«C'est clairement le plus mauvais moment, là où les broutards sortent, là où il y a des concours... Cette FCO va mettre la pagaille momentanément. Un gros tiers de la Côte d'Or est aujourd'hui en zone impactée»*. **Pascal Martens tentait toutefois de rassurer les éleveurs :** *«j'espère que la situation s'améliorera un peu d'ici une quinzaine de jours. Aujourd'hui, nous travaillons de façon à faciliter les échanges et les concours. Les discussions vont bon train avec les Italiens et les Turcs, sachant que pour ces derniers, pour l'instant, c'est fermé. Cette pression va forcément faire baisser le prix du broutard. Dès lors que l'on bouscule les circuits commerciaux, il y a baisse de prix»*. **Interrogé sur la stratégie vaccinale, le président du GDS21 regrettait la détection d'un foyer de sérotype 8 :** *«ce n'est pas de chance, nous avions gardé des antigènes de sérotype 1 et 4 des années passées, mais pas ou peu de 8. Il va déjà falloir faire les antigènes avant de faire les vaccins. En toute logique, ces derniers ne devraient pas arriver avant janvier ou février. Cela aurait été du sérotype 1 et 4, nous aurions pu les avoir plus rapidement»*. **Les doses disponibles à la date de cette assemblée étaient, fort logiquement, destinées aux animaux en partance pour les pays étrangers.** *«L'export en priorité»* **résume Pascal Martens,** *«nous allons essayer de gérer cette situation au mieux. Le but est de créer une cellule et de voir ce que les éleveurs envisagent de faire. Le vaccin doit aller en priorité vers l'animal qui quitte l'exploitation»*. **A son retour de sa réunion parisienne, Pascal Martens assurait que le coût du vaccin et de l'acte vaccinal était** *«pour l'instant»* **intégralement pris en charge par l'État, encore une fois pour les animaux destinés à l'export :** *«les tractations vont bon train... Cela va être du coup par coup. Avec cette FCO, à mon avis, nous sommes partis pour des vaccinations qui vont durer pendant au moins trois ans»*. **Pascal Martens rappelait l'urgence de faire partir les bovins :** *«les éleveurs n'ont pas besoin de garder leurs animaux vu le contexte et le manque de fourrages. Or, vaccination aujourd'hui veut dire rappel dans trois semaines. Il faudra encore attendre 10 jours minimum pour que les anticorps se fassent. Aujourd'hui, un animal qui est en position de vente est au minimum cinq semaines dans l'exploitation. D'autres problèmes vont se poser si la Turquie ouvre de nouveau ses portes : dès lors que les animaux feront plus de 300 kg, ils se feront recaler, et il y a des chances qu'ils arrivent à ce poids vu qu'ils resteront plus longtemps dans l'exploitation.... La situation est vraiment compliquée et nous devons trouver des solutions avec les Politiques car même les gens qui sont en zone blanche ont du mal à faire partir leurs broutards aujourd'hui puisque la France a perdu son statut indemne.... Il faut absolument que l'on aille à Bruxelles assouplir les textes, sinon, l'élevage va y rester»*.



LE SPÉCIALISTE POUR VOTRE PROJET DE ROBOT DE TRAITE
Chapuis Frères, expert en robotique
+ DE 7 ANS D'EXPÉRIENCE
Contactez
Ets Chapuis Frères
21450 St. Marc sur Seine - 03 80 93 22 28
EXPERT ROBOTIQUE
robotique

Charolais

Une rentrée bien effectuée

Quarante-trois veaux sont arrivés lundi à la station d'évaluation de Créancey. La vente aux enchères du GIE Charolais Évaluation aura lieu le 12 février.

C'est reparti pour un tour. Comme tous les ans à la même époque, les veaux du GIE Charolais Évaluation ont effectué leur rentrée à la station d'évaluation du pôle agricole de Créancey. La sélection s'est faite dans 55 exploitations, où chaque éleveur présentait un, voire plusieurs animaux. Quarante-trois d'entre eux, les plus prometteurs, ont finalement été retenus. *«L'éleveur réalise un pré-tri de ses meilleurs veaux en fonction de l'ascendance et de la morphologie de ses animaux. La Commission de sélection en retient les meilleurs. Pour que la qualité soit irréprochable à la sortie, il faut qu'elle le soit à l'entrée, d'où l'importance du tri»* rappelait lundi matin Jean-Pierre Godot, le président du GIE, qui faisait partie de la Commission de Sélection avec plusieurs importateurs de veaux en station, d'acheteurs, de membres de l'Association des jeunes éleveurs charolais (Ajec) et de techniciens de Bovins Croissance.



Yannick Baulot, ici à droite, fait partie des éleveurs ayant eu un de leurs veaux retenu pour cette promotion.

Le Pas-de-Calais est là

Si les *«habitués»* côte d'oriens ont une nouvelle fois répondu présent, la petite nouveauté vient d'un nombre croissant de demandeurs hors département. La participation d'un bovin issu d'une ferme du Pas-de-Calais est d'ailleurs à relever. Très loin du berceau de la race, Georges Halipre se servira sans doute de cette participation pour faire *«un bon coup de pub»* à sa génétique, lui qui présente déjà des animaux dans les deux autres stations de la région. Cette volonté de se *«faire connaître»* est également présente chez les éleveurs locaux, à l'image de Yannick Baulot, 33 ans. Installé à Semur-en-Auxois depuis onze ans, le Côte d'orien présente un veau à la station pour la cinquième fois : «*C'est devenu un réflexe de venir ici, cette station est un bel outil de travail et la vente aux enchères marche bien. Le veau que j'avais tenté de faire rentrer l'an passé n'avait pas été retenu mais ce n'est pas le cas cette année. Je reviendrai lors d'une journée entre éleveurs, organisée en amont de la vente, où l'on nous explique tout le fonctionnement, tout en appréciant l'évolution de nos animaux».*

Les élevages participants

EARL Guenot Nicolas (Allerey), EARL Ménétrier Parizot (Avosnes), Gaec de Pergeot (Chatellenot), Gaec Gheeraert (Châtillon-sur-Seine), SCEA Lucotte (Créancey), Gaec Terrand (Cussy-la-Colonne), EARL Lechenault Yves (Foissy), Gaec Noireaut (Meilly-sur-Rouvres), Gaec Lépée (Millery), Gaec Laligant (Mont-Saint-Jean), Nicolas Baudion (Pouilly-en-Auxois), Gaec de la Fontaine (Sainte-Sabine), EARL La Colombière (Saint-Thibault), Gaec Baulot (Semur-en-Auxois), Gaec du Chaudeau (Thorey-sous-Charny), EARL Poillot-Boyer Michel (Vandenesse-en-Auxois), EARL Tursin (Villargoix), Sébastien Tursin (Villargoix), Gaec Henriot (Villebichot), Gaec Gauthe (Isenay, 58), Thierry Lemoine (Villapourçon, 58), Georges Halipre (Wierre-Effrox, 62), EARL des Quatre saisons (Boyer, 71), Gaec des Chataigniers (Le Breuil, 71), Gaec Benas (Dompierre-les-Ormes, 71), Jean-Louis Rondeau (Saint-Forgeot, 71), Gaec Demaiziere (Saint-Pierre-de-Varennes, 71), Gaec d'Azu (Saint-Romain-sous-Coudron, 71), Gaec Jacob (Savigny-sous-Grosne, 71), EARL Renon (Lacour d'Arcenay), Laurent Choubley (La Motte Ternant), Gaec Lechenault Frères (Saint-Thibault), Lycée agricole de Quetigny (Tart-le-Bas), Gaec Mimeur Jean et Fils (Thoisy-le-Désert), Gaec de l'Armançon (Thoisy-le-Désert), EARL de Pétrange Semin (Hinckange 57), Gaec du Grand Monétois (Écuisses, 71), Gaec de Bucheleur (Cuzy, 71), Julien Demongeot (Blondefontaine, 70).

AURÉLIEN GENEST

Blonde d'Aquitaine

Pas pour des prunes

Les Côte d'oriens ont ramené deux premiers prix de leur long déplacement en Haute-Garonne les 18, 19 et 20 septembre.

Près de 900 kilomètres et quatorze heures de route en camion : les éleveurs du syndicat de la race Blonde d'Aquitaine ont fait preuve de bonne volonté pour prendre part au concours national organisé il y a deux semaines à Saint-Gaudens. *«Nous n'avions pas le choix : il fallait y aller pour assurer la promotion de notre race. Nous ne sommes pas dans le berceau, nous nous devons d'être représentés et d'un point de vue commercial, le concours national est toujours un moment important»* explique le président du syndicat Franck Debeaupuis. Six animaux étaient de la partie : deux appartenaient au Gaec de l'Épicéa et quatre autres au Gaec Debeaupuis, dont la moitié était en copropriété avec l'EARL de la Dinerie. Iris, appartenant au président du syndicat, remporte un premier prix de section chez les jeunes femelles et est élue «*Miss Futur*». Jardin, l'un des deux animaux en copropriété, remporte lui aussi un premier prix de section, cette fois-ci dans la catégorie des jeunes mâles. Les autres animaux du syndicat se sont bien «*défendus*» en se hissant en milieu de classement dans leurs sections respectives. Ce séjour en Haute-Garonne a été l'occasion pour les éleveurs d'avoir une nouvelle pensée pour leur ami Arnaud Chauve. Le syndicat se donne désormais rendez-vous début avril pour un concours régional Blond organisé dans le cadre de Genetec à Chalon-sur-Sâone,*«si la FCO nous le permet»* précise Franck Debeaupuis. Vente aux enchères : une génisse gestante du Gaec de l'Épicea a été vendue 6 500 euros à un éleveur du département de l'Isère.



Jardin, premier de la section des jeunes mâles.



Iris, jeune femelle élue «Miss Futur».

AURÉLIEN GENEST

Animaux en copropriété

Le Gaec Debeaupuis et l'EARL de la Dinerie présentaient deux animaux en copropriété. Nés à Montberthault chez Franck Debeaupuis, ces bovins ont été vendus seulement «*de moitié*» par l'éleveur côte d'orien qui en profite pour livrer quelques facettes de cette vente particulière : *«Cela me permet de suivre leurs évolutions pour pouvoir m'en resservir plus tard si besoin. Si l'évolution morphologique du taureau me convient, je le réutiliserai à la reproduction sur mes animaux qui n'ont pas de parenté. Plus généralement, la copropriété permet d'acquérir une bonne génétique en mutualisant le coût... Avec le prélèvement de sperme, il est très facile de partager un reproducteur, sans même le faire voyager. Pour faire de la copropriété, mieux vaut s'entendre entre éleveurs pour les prises de décision, c'est un peu le même schéma que celui des Cuma !»*

▸ Agenda

Aide exceptionnelle du Conseil départemental liée à la sécheresse

Le Conseil départemental de Côte d'Or a mis en place une aide qui prendra en charge le coût partiel du transport concernant des achats de fourrages grossiers ou d'aliments de substitution nécessaires à l'élevage effectués entre le 1er mai et le 30 novembre 2015. Vous trouverez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or la fiche explicative ainsi que le formulaire d'aide à compléter et à renvoyer à l'adresse : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois, à l'attention d'Edouard Benayas, Route d'Arnay-le-Duc, 21320 Créancey. Renseignements complémentaires: 03 80 90 68 79 ou 06 80 90 76 14.

07/10 Prestation analyse de fourrage

La Chambre d'agriculture vous propose de faire analyser vos fourrages (ensilage, enrubannage et foin) et de commenter vos résultats. Vous pourrez emmener vos échantillons le 7 octobre de 09h00 à 12h00 sur l'un des trois sites de la Chambre d'Agriculture (Chatillon-sur-Seine, Créancey ou Bretenière). Renseignements, modalités et tarifs : Chambre d'agriculture de Pouilly-en-Auxois au 03 80 90 68 79 ou 06 80 90 76 14.

05/10 Charolais : inscriptions pour l'Auxois-Sud

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 8ème année, le concours de l'Auxois-Sud samedi 31 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Tous les éleveurs souhaitant présenter leur savoir-faire et ainsi participer à la promotion de leur élevage Charolais sont invités à participer à cette manifestation où de nombreuses ventes sont enregistrées chaque année. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la Fédération Charolaise et seront à nous faire parvenir avant le 5 octobre. Renseignements au: 03 80 90 68 80.

09/10 : Les anciens exploitants en assemblée

La section des anciens exploitants de Côte d'Or se réunissent en assemblée générale vendredi 9 ocotbre à 9h30 à la salle polyvalente de Pont de Pany avec la participation dePaul Billonnet, président de la SRAE, Michel Dasriaux, président de l'association France Alzheimer Côte d'Or et Brigitte Fleury, président départementale des caisses locales Groupama.

Visite d'exploitation

Pour la promotion des filières locales

Sur invitation du Conseil départemental, le personnel de cuisine de collèges et d'établissements sociaux et médico-sociaux s'est rendu la semaine dernière dans un élevage de bovins à Villebichot.



Le boucher dijonnais Jean-François Mitanchey a rappelé qu'il était possible de faire de *«multitudes de choses»*, même avec les pièces *«les moins nobles»* d'un animal.

Faisons évoluer les pratiques. Tel est le message lancé par le Conseil départemental de Côte d'Or qui agit depuis plusieurs années en faveur du développement des filières locales. Une visite au Gaec Henriot était proposée jeudi 24 septembre en présence du personnel de cuisine d'établissements relevant de la compétence du Département. *«Il y a ici des responsables de collectivités. Cette visite est pour eux. Il est intéressant qu'ils comprennent le fonctionnement et l'utilité d'une exploitation. Tout cela dans le but qu'ils privilégient les produits locaux pour leurs approvisionnements»* notait le conseiller départemental Hubert Poullot. Laurence Henriot présentait alors sa ferme de polyculture-élevage (avec notamment 80 vêlages charolais), son quotidien et son point de vue : *«Développer le local, on y croit. Il faut absolument maintenir l'agriculture familiale en France si l'on veut que le paysage agricole continue de vivre. Le pays a besoin de fermes et pour qu'il y ait des fermes, il faut un revenu. Aujourd'hui malheureusement, les éleveurs allaitants travaillent pour presque rien si l'on ramène au temps consacré à la production. Les prix agricoles payés aux producteurs n'ont pas évolué depuis plusieurs dizaines d'années, les charges en parallèle ont explosé, les aides versées ne couvrent pas tout : à quand un retour de prix rémunérateurs ?»*



Laurence Henriot a présenté son exploitation et a insisté sur la nécessité de privilégier les circuits de proximité.

Un appel aux Pouvoirs Publics

Pour Laurence Henriot, engagée dans une conversion biologique et faisant partie de la démarche *«Le Goût d'Ici»* qui lui permet de bénéficier d'une plus value de 25 % par kilogramme de carcasse sur les jeunes vaches et génisses retenues, les collectivités ont aussi leur rôle à jouer : *«il faut qu'elles s'approvisionnent en local. Je sais bien que les concitoyens n'ont pas forcément plus d'argent à mettre dans leurs repas mais les Pouvoirs Publics doivent intervenir en leur permettant d'acheter plus cher. La facture finale ne sera pas plus élevée avec toutes les économies réalisées autour. Comme cela a fait l'objet de discussions aujourd'hui, il existe beaucoup de pistes exploitables : il serait judicieux de revoir le grammage des repas et proposer un «rab» aux élèves, mieux lutter contre le gaspillage ou proposer un repas végétarien chaque semaine afin de diminuer les coûts et permettre d'acheter de bons produits !»*

Des idées recettes

Jean-François Mitanchey, boucher à Dijon, était l'un des invités de la journée. Après avoir présenté les différents types de morceaux sur une génisse de l'exploitation, le professionnel de la viande a conversé avec le personnel de cuisine, en rappelant qu'il était possible de faire une *«multitude de choses»*, même avec les pièces *«les moins nobles»* d'un animal : *«On peut se faire plaisir, s'éclater même, tout en ne dépassant pas les budgets qui les limitent forcément»*. Jean-François Mitanchey a invité ses interlocuteurs à créer une certaine *«relation de confiance»* voire un *«partenariat»* avec leurs distributeurs : *«se bouffer le nez n'est sans doute pas une solution. Un bon climat permet de faire de belles choses ensemble. Je ne parle surtout pas de baisser les prix sinon c'est une nouvelle fois l'éleveur qui trinque. Je leur ai également dit de rester français du mieux possible, rester dans le secteur et privilégier les circuits courts. Il faut arrêter d'acheter n'importe où, ce système mange du gazole et ne profite à personne»*.

AURÉLIEN GENEST

Productions végétales

Pépiniéristes, agriculteurs: mêmes combats

Catherine et Christophe Dima viennent d'organiser leurs traditionnels samedis de la rose à Beire-le-Châtel. L'occasion de se pencher sur un type de production cumulant les points communs avec les systèmes plus traditionnels du Nord-Est dijonnais.

Ils travaillent un produit végétal issu de la terre et sont soumis aux mêmes contraintes que les céréaliers ou les maraichers. *«En ce sens, nous nous sentons bien sûr agriculteurs !»* relève Christophe Dima, gérant d'une pépinière ornementale et fruitière d'une surface de 13 hectares à Beire-le-Châtel avec son épouse Catherine. Pédo-climatiques, économiques ou de marché : les problématiques horticoles ressemblent comme deux gouttes d'eau à celles de l'agriculture : *«les sols très calcaires et les grandes variations de température que nous avons nous oblige à nous adapter, à mettre en œuvre des techniques qui permettront aux plantes de s'épanouirent harmonieusement»* indique le Côte d'orien de 52 ans. Celui-ci veut toutefois y voir un signe de richesse : *«c'est un élément de différenciation, véritable atout qui nous distingue d'une offre généraliste car nos rosiers sont, du fait du mode de production approprié, parfaitement adaptés pour se développer dans les paysages et jardins bourguignons»*.

Saisonnalité très marquée

Comme en agriculture, le marché est particulièrement difficile. *«La consommation des plantes subit une baisse constante depuis quatre ans et le marché du rosier n'y échappe pas»* poursuit Christophe Dima.

Les difficultés économiques sont d'autant plus importantes que le métier de pépiniériste implique des mises de fonds importantes avec de longues durées de culture. *«C'est toujours un pari sur l'avenir car personne ne peut dire ce que sera le marché deux ans à l'avance»* apprend le producteur, reconnaissant *«naviguer constamment à vue»*. La saisonnalité est très marquée dans l'activité horticole et la gestion de la trésorerie est une problématique récurrente : *«notre secteur est également gourmand en main d'œuvre et une rentabilité est difficile à sortir»*. L'impact des invendus joue pour beaucoup dans le compte final. Il faut aussi ajouter les redevances reversées aux éditeurs, qui peuvent représenter jusqu'à 46% du coût de production. Les coûts de commercialisation (arrachage, triage, mise en jauge, conditionnement, stockage, étiquetage…) impactent lourdement sur le prix.

Adhérents à Bienvenue à la ferme

Les pépinières Dima adhèrent au réseau fermier depuis plusieurs années : *«Cette adhésion est l'occasion d'échanger avec des producteurs qui partagent la même problématique qui est celle de la vente directe sur l'exploitation. C'est aussi l'occasion d'opportunités commerciales avec les marchés de producteurs et le futur drive fermier auquel nous sommes associés. Le travail formidable opéré par les salariées permanentes de Bienvenue à la ferme nous est également très précieux. Elles savent toujours trouver les solutions pour répondre à nos questions et nous faire voir les choses positivement. Grâce à ce réseau, nous nous sommes faits connaître et pouvons prétendre représenter la profession horticole dans les instances de la Chambre d'agriculture»*.



Catherine Dima, présente à la dernière fête départementale de l'agriculture.

Entreprise à taille humaine

Catherine et Christophe Dima tentent de répondre au mieux aux évolutions du marché en se positionnant notamment sur la vente directe. Comme dans l'alimentaire, les acheteurs recherchent de plus en plus de proximité et des produits locaux issus d'exploitations à taille humaine et avec des responsables connus et capables de fournir des conseils judicieux. *«Notre marché est majoritairement de proximité puisque nos clients sont répartis dans un rayon de 200 km. Notre système de vente en ligne depuis le site internet nous permet aussi d'en écouler sur l'ensemble du territoire national»* informe Christophe Dima. Tournés vers l'accueil et le conseil aux particuliers, les pépiniéristes de Beire-le-Châtel proposent une palette de services toujours plus large qui accompagne leurs productions (plantation, entretien, conseils, formations…..). Passionnés par leur métier, Catherine et Christophe Dima partagent leurs compétences avec toutes les personnes qui souhaitent créer ou développer des aménagements paysagers. Si le rosier constitue leur produit phare, leur palette de productions inclue également arbres fruitiers et petits fruits de variétés locales, arbres et arbustes, plantes vivaces, grimpantes et graminées.

AURÉLIEN GENEST

Syndicalisme

Une rentrée difficile

Le conseil d'administration de la FDSEA s'est réuni vendredi dernier dans les nouveaux locaux de Bretenière.



Fabrice Faivre, aux côtés de Jean-Pierre Fleury.

Les membres du conseil d'administration de la FDSEA de Côte d'Or viennent de passer en revue les différents points chauds de l'actualité. Des points particulièrement nombreux et complexes que chaque représentant de canton aura à cœur de faire redescendre auprès des adhérents de son secteur.

L'élevage a logiquement occupé une large partie des débats. Jean-Pierre Fleury, président de la FNB, a présenté les premiers éléments de la mise en œuvre départementale du plan d'urgence. Par la voix de son président Fabrice Faivre, la FDSEA a invité les agriculteurs à déposer leurs dossiers à la DDT sans plus attendre: *«Il y en a déjà 200. Nous pensons qu'ils seront au moins 500. Il faut en faire remonter un maximum avant le 15 octobre pour que l'on voit comment on aide concrètement les exploitants»*. La fièvre catarrhale ovine était malheureusement à l'ordre du jour : *«la conjoncture est vraiment mauvaise avec des cours au plus bas et des récoltes d'automne catastrophiques. Ce retour de la FCO, nous nous en serions bien passés»* poursuit Fabrice Faivre, attentif aux évolutions réglementaires présentées une nouvelle fois par Jean-Pierre Fleury. Les exploitations orientées dans les productions végétales n'ont pas été oubliées : présent au dernier conseil fédéral de la FNSEA, Fabrice Faivre a proposé à Xavier Beulin l'intégration des producteurs en zone à très faible potentiel dans le dispositif d'urgence: *«nous avons fait la démarche en espérant que cela fonctionne mais nous ne sommes sûrs de rien. Là, nous avons saisi la préfecture. Les rendements des cultures dans ces secteurs sont très mauvais depuis plusieurs années et la situation devient plus que tendue. Les agriculteurs concernés auraient besoin eux aussi d'un grand bol d'air. Cette demande me semble crédible d'autant que les zones à très faibles potentiels ne représenteraient pas des milliers de dossiers et n'impacteraient pas du tout le dispositif»*. La future fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté a également été présentée lors de cette réunion : la FDSEA de Côte d'Or a exprimé sa volonté de conserver ses services de proximité et sa présence au plus près des agriculteurs malgré ces changements administratifs.

Ces services se situent d'ailleurs au 1, rue des Coulots à Bretenière depuis la semaine dernière. *«Cette rentrée est bien difficile mais nous ne baissons pas les bras, nous continuons d'y croire. Le syndicalisme, c'est dans les moment difficiles qu'on en a le plus besoin»* termine le président.

AURÉLIEN GENEST

Point de vue

Plus que jamais, continuons de miser sur la carte du collectif



Dominique Guyon, vice-président de la FDSEA.

«La situation des agriculteurs du département est grave. En plus de la crise économique que connaissent la plupart des secteurs de production, notre département a subi une sécheresse estivale qui va encore aggraver la situation des trésoreries des exploitations. Comme si cela ne suffisait pas, la Côte d'Or se retrouve incluse en Zone réglementée vis-à-vis de la Fièvre catarrhale ovine.
Face à ces difficultés, le réseau de la FDSEA et des Jeunes agriculteurs se montre particulièrement actif. De nombreuses actions syndicales, à tous les niveaux, sont menées depuis de nombreuses semaines. Vous êtes ainsi nombreux à vous être mobilisés suite à nos appels mais aussi avec des initiatives spontanées du terrain».

L'addition de toutes ces initiatives conduites par notre réseau, paye !

«Des mesures d'urgence ont été obtenues pour permettre aux agriculteurs qui connaissent des difficultés financières de passer le cap : Fac, année blanche, dégrèvement TFNB et mesures équivalentes pour les fermiers, report ou prise en charge de cotisations MSA, aide au transport du Conseil départemental…
Cependant, nous sommes conscients que leur mise en œuvre peut paraître compliquée et nous voulons éviter que certains d'entre vous ne se décourage face à ces démarches administratives. Mais ce sont des avancées concrètes et qui apporteront une bouffée d'oxygène pour un grand nombre de producteurs, c'est pourquoi, il est essentiel de les débriefer ensemble !
D'autre part, nous savons aussi que ces mesures permettront de gérer l'urgence et que le travail de fond au sein de nos filières, auprès de nos élus et de nos concitoyens doit impérativement être poursuivi si nous voulons obtenir une juste rémunération de nos productions. Le prix, doit donc rester notre cœur de cible. Les actions conduites commencent à porter leurs fruits, l'étau se resserrant de plus en plus sur les acteurs de la filière qui se paient la tête des producteurs ! Ne baissons pas les bras, et construisons ensemble les stratégies pour les mois à venir.
Il est donc important que nous puissions nous rencontrer pour échanger ensemble sur ces nombreux sujets. FDSEA et les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or organisent une réunion ouverte à tous le vendredi 2 octobre à 20 heures à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois.
Cette rencontre sera l'opportunité de vous présenter la mise en place des mesures financières auxquelles vous pouvez prétendre, d'échanger sur les difficultés de chacun et d'envisager le travail qu'il reste conduire pour atteindre notre objectif commun : des prix rémunérateurs pour vivre de notre métier».

Assurances Contrat socle, à chacun de voir

Contrat socle : ce terme devient coutumier quand il s'agit de s'assurer, ce nouveau système étant applicable dès maintenant pour la récolte 2016. Ses modalités ont été présentées aux adhérents de la FDSEA lors d'une réunion de la commission «Productions végétales». *«Voulu par le gouvernement, ce nouveau contrat vient s'intercaler entre l'assurance grêle et le contrat aléas climatiques»* présente Jacques de Loisy, le président de la commission. D'un point de vue syndical, le responsable côte d'orien considère que ce contrat *«offre des possibilités aux exploitants qui souhaitent se garantir contre l'unique gros coup dur qu'ils pourraient avoir dans leur carrière»*, et *«à un moindre coût»*. Jacques de Loisy paraît toutefois beaucoup plus nuancé dans la suite de ses propos : *«ce contrat socle a des garanties un peu moindres que les aléas climatiques, la franchise est un peu plus élevée et ce n'est qu'un contrat intermédiaire. Les frais de re-semis, de récolte et la germination ne sont pas pris en compte, cela peut donc poser problème dans notre département. Chacun est libre de voir si ce contrat peut l'intéresser ou non»*. Jacques de Loisy ne le cache pas, sa plus grande satisfaction vient de la préservation du contrat aléas climatiques mis en place depuis une dizaine d'années : *«c'était une demande syndicale de la part d'associations spécialisées de la conserver. Ce dispositif était quasi-enterré il y a un an, la FDSEA et l'AGPB, cheville ouvrière du dossier, se sont battues pour le garder. Bien que perfectible, ce contrat d'assurance a montré son intérêt ces quatre dernières années en Côte d'Or après les épisodes de gel, de sécheresse, d'échaudage et de germination. Une autre avancée serait maintenant que l'État s'engage à verser les parties subventionnables beaucoup plus tôt. Cette année, ce fut en juin et juillet, soit un an après ! C'est beaucoup trop long»*.

AURÉLIEN GENEST

Quoi de plus rassurant qu'un assureur qui partage vos racines ?

«Pour la récolte 2014, Aviva m'a indemnisé ma perte de rendement et de germination sur blé !»



Votre agent général Aviva est à vos côtés, contactez-le !

Mr. Carrelet de LOISY Jacques
N° Orias 08040967 - www.orias.fr
15 rue Charrue - 21000 DIJON
Tél : 03 80 30 67 69
E-mail : de-loisy-jacques@aviva-assurances.com

AVIVA

Assureur agricole depuis 1856 aviva.fr/agri

Document publicitaire à jour au 16/09/2015.
Aviva Assurances. Société Anonyme d'Assurance incendie, accidents et risques divers au capital de 178 771 908,38 euros
Entreprise régie par le code des assurances - Siège social : 13,rue du Moulin Bailly 92270 Bois-Colombes - 306 522 665 RCS Nanterre

▸ Rendez-vous

Sécheresse,FCO, mesures detrésorerie... Réunion le 5 octobre à Rouy

2015, année calamiteuse ! Des prix en berne, une sécheresse estivale intense, et pour couronner le tout, la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO).
Face à ces aléas économiques, climatiques et sanitaires, la FDSEA s'est mobilisée, a obtenu des enveloppes financières, a négocié et négocie toujours des aménagements et des dérogations… Mais entre l'accumulation des annonces gouvernementales, la complexité des dispositifs d'indemnisation, et les obligations sanitaires induites par la FCO, difficile de s'y retrouver. Afin d'informer les éleveurs nivernais sur l'intégralité des démarches en cours et les mesures financières auxquelles ils peuvent prétendre, la FDSEA organise une réunion à laquelle sont conviés tous les agriculteurs du département. Lundi 5 Octobre 2015 à partir de 18 h 45 Au foyer rural de ROUY
Avec la participation du GDS de la Nièvre et de la FNB (Fédération Nationale Bovine)

FDSEA 58 – 03.86.93.40.92

▸ Formations

Octobre «Réussir la mise en place d'un atelier d'engraissement»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«Réussir la mise en place d'un atelier d'engraissement»*, sur trois jours, en octobre prochain (dates non fixées).
Contact: Jean-Louis Bridier au 03 86 93 40 54

7 octobre et 4 novembre «Dresser son chien de troupeau - Perfectionnement 1er niveau»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«Dresser son chien de troupeau - perfectionnement 1er niveau»*, sur deux jours, les 7 octobre et 4 novembre prochains.
Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

8/10 «Appréhender la réglementation sur son exploitation»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«appréhender la réglementation sur son exploitation»* le 8 octobre prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

Fièvre catarrhale ovine (FCO)

Les vaccinations ont commencé

Aux questions et aux informations aléatoires succèdent désormais les actes. Depuis hier, les vétérinaires pratiquent les premières vaccinations contre la FCO dans les élevages nivernais. Le nombre de doses devrait suffire à passer jusqu'à la fin de l'année. Mardi 20 septembre, une réunion a fait le point au marché au cadran de Corbigny.



Bertrand Gibe, vétérinaire à Corbigny, Alain Bonnel, directeur du GDS58, Philippe Guillien et Laurine Coquillon, de la société de négoce Indal (de gauche à droite), ont fait le point sur la stratégie de lutte contre la FCO et les perspectives de reprise du commerce à partir de début novembre.

Depuis hier, les premières vaccinations de broutards destinés à l'export ont débuté dans le département. Les vétérinaires sanitaires ont pu transmettre leurs bons de commande à leurs centrales d'achat dès lundi dernier, après qu'une réunion à la DDCSPP, vendredi 25 septembre, a validé le nombre de doses disponibles pour la Nièvre. Dans un communiqué, la préfecture, le 29 septembre, a indiqué que le ministère avait affecté 94700 doses de Merial au département, dont 87000 immédiatement pour les broutards, permettant ainsi de vacciner 47350 bovins (dont 43500 broutards). *«Sont ainsi principalement concernés les bovins âgés de 6 à 16 mois»*. Mardi soir, Philippe Guillien, le président du marché au cadran de Corbigny, lors d'une réunion qui a rassemblé une centaine d'éleveurs, a précisé que la priorité est donnée *«aux animaux immédiatement exportables»*. Ils ont été fléchés, par exploitation, au vu des références (BDNI) d'exportation correspondant à la période de septembre à décembre 2014. *«N'hésitez pas à contacter la DDCSPP, si vous manquez de vaccins par rapport au nombre d'animaux que vous souhaitez exporter cette année et de vous signaler, en réclamant»* a lancé Philippe Guillien en réponse à des questions de la salle. Au début de semaine, Eric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture, qui avait assisté à la réunion de vendredi, a toutefois fait savoir que *«tous les éleveurs doivent jouer le jeu car, sur le papier, le nombre de doses devrait suffire pour les animaux d'export d'ici la fin de l'année, à condition de bien cibler les vaccins vers les animaux prêts à partir»*. 43 500 broutards nivernais devraient donc pouvoir sortir du département, début novembre, après les 21 jours entre la primo-vaccination et le rappel plus 10 jours de délai supplémentaire. Cela devrait être suffisant en attendant que les laboratoires, qui indiquent des délais de 4 à 6 mois de fabrication, diffusent de nouvelles doses pour tous les autres animaux. Mardi, le Dr Bertrand Gibe, vétérinaire à Corbigny, a bien entendu l'impatience des éleveurs. Il avait dans la journée passé commande des doses et commencé à prendre rendez-vous dans les exploitations, pour de premières injections, hier, jeudi. Il a rappelé que deux visites et déplacements, ainsi que le produit et l'acte, seront couverts, financièrement, par l'Etat.

A quand la reprise du commerce ?

Alain Bonnel, le directeur du GDS 58, a ré-expliqué les conditions de la découverte du sérotype 8 (FC0) dans l'Allier et a également indiqué qu'une suspicion *«sérieuse»* était en cours de validation en bord du Cher. S'il a de nouveau plaidé pour une simplification des zones de précaution (interdites, protection, surveillance), il a aussi estimé que *«nous en saurons plus d'ici la fin de la semaine, de nouveaux cas étant identifiés tous les jours dans le bassin de production (mais pas dans la Nièvre), et que les limites peuvent bouger rapidement»*. Le travail de cartographie sanitaire est en cours dans la Nièvre et à ce jour, *«6 des 16 élevages retenus pour des prises de sang aléatoires sur 30 animaux se sont révélés négatifs»*. Il y a donc plus urgence à vacciner pour relancer le commerce le plus tôt possible, que pour régler une hypothétique attaque du moucheron vecteur de la FCO. Philippe Guillien a d'ailleurs plutôt pointé du doigt une autre crainte : *«si vous vaccinez tous lundi, compte-tenu des délais, nous risquons de connaître un marché début novembre avec 500 animaux à vendre et 350 invendus. Je ne sais pas ce que sera le marché à ce moment-là»* a-t-il dit. Ce à quoi, Laurine Coquillon, représentant la société de négoce privé Indal, à Planchez-en-Morvan, a voulu répondre de façon rassurante : *«Si vous sortez vos animaux début novembre, il y aura toujours des besoins pour décembre et les deux premières semaines de janvier. Je ne m'engage pas sur les prix des animaux, qui n'ont pas de valeur parce qu'ils ne sont pas exportables, mais on sait qu'il y aura une certaine demande»*. Et le président de Sicagemac de rajouter : *«Les Italiens ont autant besoin de nos broutards que nous avons besoin de les exporter!»* Reste à savoir à quels prix.



Une centaine d'éleveurs a assisté à la réunion d'information voulue par Philippe Guillien, mardi soir, au marché au cadran de Corbigny.

EMMANUEL COULOMBEIX

Grandes cultures dans la Nièvre

Entre récoltes et semis

En grandes cultures, tournesol, maïs et soja sont en cours de coupe et les semis de blé et d'orge démarrent tout juste. Point de situation dans la Nièvre.



Les maïs (ici, un plant en début de cycle) ont souffert de l'humidité et du sec. En sec, Michaël Geloen parle de *«catastrophe»*.

«2015 n'est pas une année favorable aux cultures de printemps !» Le verdict, sur le ton de l'euphémisme, tombe net, dans la bouche de Michaël Geloen, le conseiller de l'équipe grandes cultures de la Chambre d'agriculture. Les épisodes pluvieux du mois de mai et les gros coups de sec de l'été n'ont pas aidé au développement des plantes. Et les premiers échos, côté récoltes, confirment des rendements plus que moyens.

Tournesol : état sanitaire correct

Les premières récoltes de tournesol, dans la Nièvre, avaient commencé entre le 15 et le 20 septembre mais la pluie les avaient interrompues en fin de semaine dernière. Elles ont redémarré cette semaine. Les premiers échos laissent apparaître un rendement compris entre 15 et 20 q/ha, ce qui est loin d'être exceptionnel.

Des variations importantes découlent des différences de dates de semis, des re-semis faits après le coup d'eau du week-end du 1er mai, du coup de sec de juin qui a limité le développement de la biomasse et, aussi, en fin de cycle, des oiseaux et pigeons qui grignotent les grains dans les capitules. Le choix des variétés, la maîtrise du désherbage et le type de sols ont aussi joué un rôle non négligeable : *«les sols superficiels sont ceux qui ont le plus souffert»* constate Michaël Geloen. Côté bonnes nouvelles, l'état sanitaire est correct, avec très peu de foyers de sclerotinia. Et puis, *«en tenant compte des dernières conditions, il y aura moyen de faire du blé après le tournesol»*. En revanche, rien ne laisse supposer que la lente diminution des surfaces en tournesol dans le département sera limitée l'an prochain : *«les grosses irrégularités de rendements liés aux à-coups climatiques et les dégâts d'oiseaux sont les deux facteurs limitants qui dégoutent de plus en plus les agriculteurs»*.

Maïs : catastrophique en sec

Si le maïs irrigué a *«un potentiel de rendement revu à la baisse au vu des conditions de sécheresse de l'été»*, c'est le maïs sec qui souffre le plus cette année. Avec une estimation entre 30 et 50 q/ha, *«on est largement sous les moyennes normales»*. Le technicien de la Chambre d'agriculture parle de *«catastrophe»*. D'autant plus que des cas de pyrale du maïs commencent à être observés dans certaines parcelles. D'autres comptages seront réalisés et croisés avec d'autres informations afin d'affiner et de confirmer ou non cette menace sanitaire. Pour ce qui est des dates de coupe, *«les agriculteurs attendent encore un peu pour gagner des points d'humidité et gagner des coûts de séchage»*. Pour l'instant, le taux d'humidité tourne encore autour de 30%.

Soja : le gros cette semaine

En soja, les premières récoltes ont commencé il y a plus de quinze jours ? Cependant, le gros des récoltes devait être ramassé cette semaine. La situation est comparable à celle du maïs irrigué, c'est-à-dire *«qu'on tient le choc»* et que *«les rendements sont corrects»*. Là encore, ce sont les sojas secs qui sont les plus impactés, avec des problèmes de nodulation (il aurait fallu ajouter de l'azote mais la météo ne le permettait pas) et le potentiel de biomasses se révèle peu élevé.

Une fois de plus, les premiers échos doivent être confirmés mais il semble que le soja aussi témoigne de ce que 2015 n'est pas une bonne année pour les cultures de printemps. Le coup de pluie avant l'implantation et le coup de sec ont *«limité le développement des plantes»* et, qui plus est, *«il y a des problèmes supplémentaires de salissement en fin de cycle qui peuvent impacter le rendement»* souligne Michaël Geloen.

Semis de blé et d'orge: depuis le 23 septembre

Les semis, eux, ont débuté en milieu de semaine dernière, entre le 23 et le 25 septembre *«pour les plus précoces»* selon le technicien. Toutefois, le gros des blés et des orges sont implantés depuis cette semaine. *«Ce sont des variétés plus tardives comme Boregar qui ont besoin d'être semées plus précocement»* explique-t-il. La bonne nouvelle, c'est que *«les conditions sont réunies cette semaine pour faire de bons semis»*.

Toutefois, le conseiller de la Chambre d'agriculture veut délivrer un conseil aux agriculteurs : *«attention ! Pour limiter la levée de vulepin et de brome dans les parcelles, il faut peut-être retarder un peu le semis et préférer faire un faux semis, pour mieux gérer les adventices»*. Surtout dans les parcelles sales, cette technique est encouragée *«pour faire relever les adventices avant qu'elles n'aillent dans la culture»*. D'ailleurs, pour le faux-semis aussi, les conditions sont idéales.

Emmanuel Coulombeix



Les sojas tiennent le choc. Le gros est ramassé depuis cette semaine.

▶ Agenda

03/10 Fête de la Terre à Saint-Brisson

La Fête de la Terre, nouveau nom de l'ex-Finale départementale de labour, sera organisée par les JA de la Nièvre, le samedi 3 octobre, à Saint-Brisson, dans le Morvan. Elle aura lieu en parallèle à la Fête de l'automne du Parc naturel régional, qui se tiendra les 3 et 4 octobre, sur la commune. C'est la concomitance des deux rendez-vous qui explique une date un peu plus tardive que d'habitude, cette année, pour l'événement-phare de la rentrée syndicale des jeunes agriculteurs. La Fête de la terre aura donc lieu samedi 3 octobre, à partir de 9h30 (accueil des concurrents au concours de labours), au lieu-dit «Les Grandes Fourches» à Saint-Brisson. La remise des prix et le vin d'honneur est prévu à partir de 18h avant un repas à la maison du Parc naturel régional du Morvan. Toute la journée, sont prévues des démonstrations de matériel, de tracteurs anciens, des balades en calèche, une mini-ferme et des animations pour les enfants. Renseignements : JA de la Nièvre au 03 86 93 40 91.

05/10 Réunion FCO de la FDSEA 58

La FDSEA 58 organise une réunion d'information et d'échanges, lundi 5 octobre prochain, à partir de 18h45, au Foyer rural de Rouy. Il y sera question des prix en berne, de la sécheresse estivale intense et, bien évidemment, de la Fièvre catarrhale ovine (FCO). A cette occasion, la FDSEA 58 souhaite informer les éleveurs nivernais de l'intégralité des démarches en cours et des mesures financières auxquelles ils peuvent prétendre. Le GDS 58 et la FNB participeront aux débats. Contact : FDSEA 58 au 03 86 93 40 92.

03/10 «Conduite séniors, rester mobile» à Ouroux-en-Morvan

La MSA Bourgogne, en partenariat avec l'association Prévention routière de la Nièvre, propose des actions «Conduite séniors: restez mobile», à Ouroux-en-Morvan, à partir du vendredi 9 octobre, de 9h30 à 12h. Contact et renseignements auprès de Laurette Truchot (Génération Mouvement) au 03 86 78 20 55. Six modules permettent aux séniors de se tester et de réviser les connaissances dans les domaines de la signalisation et de la perception visuelle, de la conduite d'un véhicule, des risques au volant, de la vitesse et des temps de réaction, des giratoires, des usagers et des piétons, et de l'évaluation (bilan).



Syndicalisme

Actualité chargée pour la FDSEA

La FDSEA était réunie en conseil d'administration le 24 septembre dernier. Entre FCO, sécheresse et plan de soutien à l'élevage, l'actualité demeure nourrie. Et le terrain tendu.

Salle comble, le 24 septembre dernier à Varennes-Vauzelles, à l'occasion du conseil d'administration de la FDSEA de la Nièvre. Et chaude réunion, tant l'actualité du moment exacerbe la tension dans la campagne. FCO bien sûr, mais également sécheresse, plan de soutien à l'élevage et dégâts de gibier ont animé les débats de la matinée au cours de laquelle s'est dégagé un large consensus sur l'ation conduite par le syndicalisme agricole Nivernais. Retour point par point sur chacune de ces problématiques.

FCO : Priorité à la reprise de l'export

Voilà résumé en quelques mots ce qui au cours des trois dernières semaines a fixé le cap de l'action conduite par la FDSEA. Suivi par Pascal Lebel et Michel Prévotat, qui n'ont eu de cesse de rappeler qu'il était nécessaire de tout mettre en œuvre pour ne pas engluer le marché, l'intégralité des mesures prises jusqu'alors a permis de rapidement obtenir la prise en charge intégrale de la vaccination des animaux ainsi que la mise en place d'une cellule départementale chargée de l'attribution des vaccins, ciblée sur les animaux prêts à être commercialisés et/ou mis en quarantaine avant la découverte des premiers cas de FCO. Sur le plan national, la FNB s'est activée au côté des organisations professionnelles pour négocier un accord bilatéral avec les autorités italiennes, permettant de faire redémarrer le commerce au plus vite. Celui-ci, sur le point d'être conclu, devrait permettre de reprendre l'export des animaux rapidement alors que démarreront dès cette semaine les premiers chantiers de vaccination dans les exploitations. Dans l'attente, la FDSEA poursuit son travail pour obtenir des compensations financières visant à limiter l'effet financier des méventes d'animaux et des surcoûts entrainés par la mise en quarantaine des animaux.

Sécheresse : la procédure suit son cours

Le conseil d'administration de la FDSEA est également revenu sur la procédure calamités en cours dans le département, visant à aboutir à la reconnaissance d'une calamité sécheresse et à l'ouverture de mécanismes d'indemnisation des éleveurs. Menée en partenariat avec l'administration, cette procédure suit son cours. Il est prévu dans les prochains jours le déplacement d'une seconde mission d'enquête sur le terrain afin de constater les pertes fourragères sur la pousse automnale. Un comité départemental d'expertise se réunira dans la semaine du 26 octobre prochain pour transmission d'un dossier de demande de reconnaissance au Comité National de Gestion des Risques (CNGRA) qui l'expertisera en décembre prochain. Sur ce dossier également, la FDSEA demeure très active et veillera, par le biais de Pierre Bobin, à une défense efficace des éleveurs.

Plan de soutien : Un total manque de visibilité

Sur le sujet des mesures d'accompagnement de trésorerie, essentielles aux éleveurs en cette période de crise, la communication catastrophique du gouvernement et les effets d'annonces non suivis à répétition, jettent un flou total dans la campagne. A ce jour, les annonces du plan d'urgence annoncées par Manuel Valls le 3 septembre ne sont toujours pas mises en œuvre, les instances Parisiennes n'ayant pas renvoyé les modalités de mise en place aux services de l'Etat en département. Malgré tout, la FDSEA est active et seront sous peu disponibles les modalités de mise en place de l'année blanche par les organismes bancaires. Un rendez-vous avec les services fiscaux est par ailleurs prévu dans les prochains jours pour la mise en œuvre des mesures de dégrèvement de TFNB. En sus de ces travaux menés par le réseau syndical de la FDSEA, le conseil d'administration a décidé, afin de redonner un peu de lisibilité sur l'ensemble de ces sujets aux agriculteurs, d'organiser une réunion d'information ouverte à tous les agriculteurs Nivernais, le lundi 5 octobre 2015, à 18h45, à Rouy. Enfin, les élus syndicaux se sont attardés sur le dossier prégnant des dégâts de gibier qui, en ce début d'automne, prend une ampleur bien trop importante dans les campagnes Nivernaises.



Conseil d'administration suivi et animé jeudi dernier à Varennes-Vauzelles.

Si l'explosion des dégâts reste cantonnée à quelques territoires du département, elle nécessite néanmoins une réaction appropriée des instances gestionnaires de la faune sauvage sur les secteurs en question. Une rencontre de terrain est programmée le mercredi 30 septembre entre représentants syndicaux et fédération départementale des chasseurs de la Nièvre. Mais face à une crise sans précédent et au cumul des mauvaises nouvelles en cette année 2015, les agriculteurs ne pourront rester de marbre face aux dégâts générés par les sangliers dans les parcelles agricoles.

S.L – FDSEA 58

FDSEA 58

Françoise Debacker part en retraite

A l'issue du Conseil d'administration de la FDSEA 58, jeudi 24 septembre dans les locaux du Crédit agricole Centre Loire, à Varennes-Vauzelles, les élus et les collaborateurs du syndicat agricole ont tiré un coup de chapeau à celle qui assuré, depuis 1991 le secrétariat et la comptabilité.

« *Vous êtes arrivée à la FDSEA en 1991 et moi je me suis installé comme agriculteur en 1991. Je vous ai toujours connue à la FDSEA. Dans les organisations professionnelles, il y a des gens incontournables sur qui s'appuient les élus et qui parfois restent plus longtemps que les élus. Vous êtes de ceux-là»* a lancé le président Stéphane Aurousseau dans l'hommage qu'il a rendu à Françoise Debacker la semaine dernière. *«Vous en savez beaucoup plus sur les agriculteurs que nous et que moi, comme président, parce que vous les aviez plus souvent au téléphone. Vous étiez une personne-clé de la fédé. Et vous en portez une forme de mémoire, de savoir-faire !»* Le leader agricole s'est aussi dit très étonné *«que beaucoup d'agriculteurs se soient inquiétés de savoir comment vous alliez être remplacée»*.

Lien direct entre les adhérents, de la FDSEA 58 mais aussi du Service de remplacement, Françoise Debacker s'était rendue indispensable dans les rouages professionnels. Le 30 septembre, c'est donc une page bien remplie qui se tournera dans les bureaux du 2è étage de la Chambre d'agriculture. A son tour, Stéphane Lafranchise, le directeur du syndicat, a tenu à remercier sa collaboratrice, *«qui a connu 4 présidents et 3 directeurs depuis 1991»*. *«Vous étiez une personnalité, la doyenne, un peu notre mamie gâteaux à tous. Non seulement vous avez assuré l'assise des caisses de la Fédé durant toutes ces années mais vous avez aussi su faire preuve de beaucoup d'empathie envers les agriculteurs. Vous étiez toujours disponible, que ce soit pour les adhérents ou pour les équipes de professionnels»*. Les deux responsables syndicaux ont assuré *«qu'il a été très agréable de travailler avec Françoise»* et Stéphane Aurousseau en a détaillé au moins deux raisons: *«Votre connaissance et votre conscience professionnelle qui faisaient que vous étiez toujours imperturbable et que rien ne vous détournait de votre tâche avec la rigueur de la comptable et le sentiment du travail bien fait ; et votre patience, notamment pour retrouver les justificatifs des journées de remplacement»*.

Les élus, jeudi dernier, ont aussi souhaité la bienvenue à Dominique Pot, celle qui aura la charge de remplacer Françoise Debacker. *«Si nous faisons appel à des commissaires aux comptes, c'est que la réglementation nous l'impose désormais»* a voulu la rassurer Stéphane Aurousseau. De son côté, Françoise Debacker va pouvoir occuper son temps libre en voyageant (bientôt la Corse qu'elle rêvait de visiter) et en s'occupant de son mari, Bernard, et de ses enfants et petits-enfants. Tous lui souhaitent encore *«beaucoup de projets et de passions, pour cette période la plus longue possible qui s'ouvre, le tout dans la joie et le bonheur»*.



Les élus et les collaborateurs de la FDSEA 58 ont rendu hommage à Françoise Debacker, leur secrétaire-comptable, qui prend sa retraite à la fin du mois.

E.C.

Concours régional des fromages fermiers

Des médailles pour les Nivernais

Le Centre régional fromager a organisé son concours régional, à Nuits-Saint-Georges (21). Sur les 213 échantillons présentés, quatre fermiers de la Nièvre ont remporté l'or, l'argent et/ou le bronze...

En théorie, ils sont 12 producteurs de fromages de vache et une trentaine de fromages de chèvre a pouvoir prétendre aller au Concours régional fromager, chaque année. Dans la pratique, seuls quatre Nivernais ont présenté des échantillons, cette année, à Nuits Saint-Georges, le week-end précédent, dans les différentes catégories qui les concernent : vache, chèvre, brebis... Et au total, les producteurs du département s'en sortent avec les honneurs puisqu'ils ramènent pas moins de 10 médailles (des trois couleurs) dans leurs escarcelles. *«Ce n'est pas si mal, en proportion du nombre global d'échantillons proposés (213) et de récompenses décernées (114)»* estime Laetita Goulinet, de la Ferme de Neuftables, à Luthenay-Uxeloup, qui non seulement a remporté à elle seule une médaille de chaque métal mais participait aussi en tant que jury, dans d'autres catégories que les siennes (brebis et préparations sucrées). A l'heure où l'agriculture nivernaise se cherche une valeur ajoutée, ces compétitions et les récompenses qui en découlent sont loin de n'être que symboliques. Elles valident et légitiment que les producteurs fermiers du département sont capables de créativité, de qualité et de dynamisme commercial. Si Marion Passard (ferme de Cheugny à Varennes-Vauzelles), présidente de Capri-Nièvre, a remporté une médaille de bronze pour son crottin de chèvre frais, la jeune femme y voit aussi *«la reconnaissance d'un travail et d'un savoir-faire, surtout une satisfaction personnelle de se confronter à d'autres et à des jurys professionnels»*.



Laetitia Goulinet (au fond à gauche), Marion Passard (à droite) et Jean-Paul Loisy en conviennent : un tel concours offre une reconnaissance professionnelle, un gage de qualité et une ouverture vers de nouveaux marchés...

De nouveaux marchés

Dans la même veine, Jean-Paul Loisy (ferme du Val d'Osseux, à Rouy), fort de cinq médailles, évoque *«la reconnaissance d'une certaine qualité et d'un niveau de régularité»*. *«Est-on capable de revenir avec un diplôme tous les ans ?»* s'interroge ingénument mais avec assurance Laetitia Goulinet. Car, outre des médailles qui flattent un peu l'ego, ces distinctions endossent aussi une fonction commerciale : *«c'est beaucoup plus facile de trouver de nouveaux marchés, non seulement lors du concours, où sont présents de nombreux fromagers, mais aussi, ensuite, en faisant la promotion de nos fromages grâce aux médailles»* poursuit l'éleveuse de Luthenay-Uxeloup. Son «boréal», qu'elle a créé intégralement, c'est-à-dire à partir d'aucune recette pré-existante, non content de remporter l'argent, a déjà trouvé un acheteur en Belgique !. Preuve aussi que la recherche de nouveaux débouchés, bien récompensée, est source de nouveaux développements...

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès des Nivernais

- **Ferme du Val d'Osseux (Nadine et Jean-Paul Loisy) :** Médaille d'or pour la Tommette bio, médailles d'argent pour «La Charmante», «Le Nivernais» et le fromage blanc bio, médaille de bronze pour le bleu ;
- **Ferme de Neuftables (Laetitia Goulinet) :** Médaille d'or pour «Le Nivernais», médaille d'argent pour «Le Boréal», médaille de bronze pour «Le Neuftables» ;
- **Ferme du Creuzet (M. Jorand) :** Médaille de bronze pour le yaourt de brebis ;
- **Ferme de Cheugny (Marion Passard) :** Médaille de bronze pour le crottin de chèvre frais.

DU 7 AU 9 OCTOBRE 2015 AU PARC DES EXPOSITIONS DE CLERMONT FERRAND (63)

Grand Jeu REUSSIR

Hall 1 - Allées C/D - Stand 97

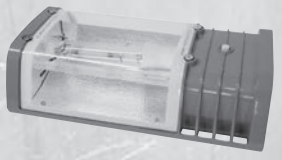
SOMMET DE L'ÉLEVAGE

1er Lot



LELY
Extérieur - Allée F Stand 2039
D'UNE VALEUR DE 5 000 € HT

UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE LELY L4C
comprenant :
6 lampes + boîtier de contrôle, éclairage de jour et de nuit.



2e Lot LA LOCATION durant2 semaines d'un TRACTEUR KUBOTA M135GXS



Kubota
Extérieur - Allée B Stand 1030
Assurance et transport à la charge du gagnant.
D'UNE VALEUR DE 2 000 € HT

3e Lot UNE TRÉMIE PORTE-PALES 2M³

AGRAM
Extérieur - Allée M Stand 2129



2m³ (bâche supérieure et tuyau PVC Ø 200 compris), fermeture guillotine avec ressort de rappel, démontable et zéro soudure. Vidange intégrale du cône.
D'UNE VALEUR DE 1 448 € HT

Pour JOUER
REMPLISSEZ complètement et lisiblement VOTRE BULLETIN DE PARTICIPATION disponible sur votre billet d'entrée et sur le stand REUSSIR ou des sociétés partenaires
DÉPOSEZ-LE dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard vendredi 9 octobre 2015 à 17 heures

4e Lot UN ÉLECTRIFICATEUR PATURA P6000,
multifonctions, équipé de la technologie MaxiPuls
patura www.patura.com
Hall 1 - Allée F - Stand 197



sur secteur 230 V et batterie 12 V, avec option télécommande, pour de très longues clôtures même avec forte végétation, énergie stockée 20 joules.
D'UNE VALEUR DE 575 € HT

5e Lot L'ABREUVOIR MURAL NORMANDY
LA BUVETTE Le spécialiste de l'abreuvement
Hall 1 - Allée C - Stand 99



Abreuvoir antigel sur buse de LA BUVETTE en PEHD à tube poussoir, conçu pour un encombrement réduit.
D'UNE VALEUR DE 410 € HT

6e Lot UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP AXE ENVIRONNEMENT
Axe environnement spécialiste phyto-environnement www.axe-environnement.eu
Coquée
Autonomie 8 heures
- Protection respiratoire avec ventilation motorisée
- Pour le nettoyage de moissonneuses-batteuses, d'étables, de cellules…
- Pour une utilisation uniquement contre la POUSSIÈRE
- ULTRA CONFORTABLE.



D'UNE VALEUR DE 369 € HT

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés LELY, KUBOTA, AGRAM SAS, PATURA, LA BUVETTE, AXE ENVIRONNEMENT organisent du 7 au 9 octobre 2015 dans le cadre du Salon Sommet de l'Élevage 2015, au Parc des Expositions de Clermont Ferrand, à COURNON (63), un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur exploitant spécialisé dans les productions concernées par le Sommet de l'Elevage et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR situé Hall 1au plus tard vendredi 9 octobre 2015 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; la valeur commerciale des lots étant donnée à titre indicatif, peut faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP Stéphanie LAUZANNE - Laurent ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR 4-14 rue Ferrus – Hall B C5 41442 - 75683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR · LELY innovators in agriculture · Kubota · AGRAM · patura www.patura.com · LA BUVETTE Le spécialiste de l'abreuvement · Axe environnement spécialiste phyto-environnement · Terres de Bourgogne

▸ Agenda

16 et 17/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 16 et samedi 17 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord de la ville. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. L'innovation 2015 consistera à la mis een place de section (s) *«Animaux sans cornes»*.. Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 16 octobre dès 13 h 30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact avec le Syndicat d'Elevage de la Race bovine Charolaise, 8 avenue du 11 novembre 89200 Avallon. Tél 03 86 34 23 41 (entre 8 et 9 h)
Fax 03 86 31 63 56
Mail : c.bonin@yonne.chambagri.fr

Instants Santé MSA pour le canton de Sens

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Sens, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 5 au vendredi 9 octobre et du mardi 13 au vendredi 16 octobre, de 7 h 30 à 11 h 30, à la MSA, 8 Impasse de l'Europe, Zone Artisanale le Saule Fendu, à Maillot
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe

02/10 Les notaires à votre rencontre

La 36e édition des «Rencontres Notariales», se tiendra le 2 octobre, de 17 h à 19h, à la Chambre des notaires de l'Yonne, 3 rue du halage à Auxerre. Consultations anonymes et gratuites. Entrée libre. Egalement des consultations téléphoniques, jeudi 01 octobre, de 18 h à 21 h, en appelant le 3620 (coût d'un appel local), puis dites «notaire». Renseignements supplémentaires sur les dates et lieux de consultation : www.notaires.fr

Viticulture

Des vendanges peu ordinaires

Implantées il y a 4 ans dans les jardins de la préfecture, les vignes représentatives de toutes les appellations du département ont connu leurs premières vendanges.


Pas tous les jours qu'un préfet de la République s'attelle à presser le raisin… Le président Villiers (à droite), en a même tombé la veste !

On connaissait déjà de belle renommée, les vendanges de Montmartre. Il faudra désormais compter sur celles de la préfecture du chef-lieu de l'Yonne ! Tout est parti d'une initiative du préfet de l'époque, Pascal Lelarge, qui en 2010, a souhaité mettre en valeur sous les fenêtres de son bureau, l'ensemble des appellations viticoles du département. Implantées un an plus tard par les élèves du lycée la Brosse et inaugurées la même année par son successeur, Jean-Paul Bonnetain et le président du Conseil général d'alors, Jean-Marie Rolland, elles viennent de connaître leurs premières vendanges.
Il n'aura pas fallu longtemps aux sécateurs pour venir à bout de la douzaine de rangs surplombant la rivière Yonne. Avec à la tâche une équipe de vendangeurs peu ordinaires, mêlant préfet de l'Yonne, président du Conseil départemental, élus, responsable de lycée agricole… *«Notez bien que c'est le Président qui l'a empêchée de crever en la faisant arroser !»* André Villiers n'est pas peu fier d'avoir «sauvé» les précieux ceps en découvrant un jour de son bureau, les dégâts consécutifs à la sécheresse d'alors. *«On a fini les aligotés, on attaque les chablis?»* Même pas le temps de souffler ! Pas tous les jours que l'on passe d'une appellation l'autre en quelques minutes… Présente également, Odile Maltoff, vigneronne et présidente de l'appellation Coulanges, qui en a assuré l'entretien : *«la vigne a connu un départ un peu difficile, du fait d'un enherbement précédant l'implantation et il a fallu biner à la main, pour laisser un passage de tondeuse. Mais comme elle est relativement isolée, elle n'est pas parasitée et cette année, on a même pu éviter tout traitement»*.

L'heure du verdict pour les premiers jus sortis du pressoir prêté et installé pour l'occasion, dans les jardins préfectoraux par le vigneron chablisien, Guy Alexandre : avec à la clé un degré d'alcool honorable à 13,8° A croire que le soleil auxerrois rivalise avec celui de la vallée du Rhône ! La soixantaine de litres récupérés ne feront sans doute pas le cru du siècle mais nul doute que les bouteilles qui en sont issues deviendront vite «collector». En attendant, Odile Maltoff cherche des volontaires : *«il y aura un bon coup de binette à remettre à l'automne* !» Revendiquant un grand-père vigneron, le préfet Moraud relèvera t-il le défi ? A suivre.

DOMINIQUE BERNERD

Gastronomie

«C'est beau, c'est bon, c'est bourguignon»

Dans le cadre de la fête de la gastronomie, s'est tenu un concours culinaire organisé par le préfecture de l'Yonne et le Conseil général, à partir de produits locaux fournis par le réseau *«Bienvenue à la ferme»* de la Chambre d'agriculture.


L'heure est à la fébrilité dans les cuisiens du lycée hôtelier Vauban… On surveille, on s'affaire, on prépare, sans oublier bien sûr, de goûter !

Ils étaient douze ce vendredi matin, à plancher autour des fourneaux des cuisines du lycée Vauban à Auxerre. Six binômes constitués d'un élève du lycée hôtelier auxerrois et d'un élève du Centre Interprofessionnel de Formations d'Apprentis (Cifa) d'Auxerre. Tous sélectionnés sur la base du volontariat, en lice pour tenter de remporter le concours culinaire organisé par la préfecture de l'Yonne en partenariat avec le Conseil régional. Avec pour challenge, de réaliser des plats d'inspiration bourguignonne, à partir de produits locaux, fournis par le réseau *«Bienvenue à la ferme»* de la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Chaque binôme devant confectionner une entrée et un plat principal servi à l'assiette. Le choix des ingrédients de base, explique Céline Benoit, en charge du concours à la préfecture de l'Yonne, *«s'est fait naturellement, inspiré de produits locaux, comme l'œuf en meurette, l'escargot, la joue de bœuf, en référence au charolais et le soumaintrain, parce que le fromage a le vent en poupe en ce moment»*.

Des stages pour tous les candidats

Entrés en lice à 8 h, les candidats ont eu 4 h 30 pour réaliser leurs deux plats. Chaque binôme étant «coaché» par un professionnel. Parmi les chefs présents, Jean-Pierre Saunier, chef du *«Rendez-vous»* à Auxerre : *«on vient découvrir ce que les jeunes ont lancé comme idée, donner quelques conseils. Les gamins sont plein de bonne volonté, même s'ils manquent encore un peu d'expérience»*. A l'issue du temps imparti, un jury de professionnels a eu la lourde tâche de départager les candidats. Présidé par le chef étoilé du restaurant *«la Côte Saint-Jacques»* à Joigny, Jean-Michel Lorrain, il comptait notamment parmi ses membres, la présidente du réseau *«Bienvenue à la ferme»* de l'Yonne, Christine Busson. Harmonie et dressage de l'assiette, chaleur, justesse de l'assaisonnement, créativité et audace, respect des produits, autant de critères entrant dans la fiche de notation. Avec au final un équipage entièrement féminin remportant le premier titre du concours.
Tous les participants se sont vus invités, en fonction de leur classement, à participer à des stages au sein de restaurants icaunais parmi les plus prestigieux, ainsi que chez des producteurs du département, comme les époux Rabuat, transformateurs de canards à Méré ou chez Gérard Breton et Joël Desmoutiers, éleveurs producteurs de fromages de chèvre à Branches.

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

Retour sur les actions de l'été

La FDSEA de l'Yonne a tenu son Conseil de rentrée le 22 septembre dernier. L'occasion pour les administrateurs présents, de dresser un premier bilan des actions syndicales menées tout l'été.



Ce Conseil de rentrée aura été l'occasion pour le nouveau directeur de la DDT de l'Yonne, Didier Roussel (à droite sur la photo), de venir se présenter en début de réunion.

Les contrôles menés auprès de la restauration hors foyer, pour y vérifier l'origine des produits servis, seront poursuivis, avec notamment des actions ciblées à destination des collectivités, lycées et collèges, prévient le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier : *«nous devons nous organiser pour continuer à mettre la pression, même si on sait que pour certaines enseignes, c'est plus à leur centrale d'achat qu'il faut s'adresser, que directement dans les restaurants»*. Concernant la grande distribution, certaines enseignes se disent prêtes à travailler avec des producteurs locaux, d'autres à aller visiter des fermes : *«le processus est enclenché, il ne faut pas l'arrêter»*.

Il est rappelé également une action simple à mettre en place : *«vérifier systématiquement l'origine des viandes proposées sur les cartes et menus des restaurants»*.
Concernant la visite de l'ancien Président de la République sur son exploitation en août dernier et suite à la remarque de membres du Conseil se disant surpris de ne pas y avoir été invités, Francis Letellier a rappelé que cette rencontre avait été menée à l'initiative du député de la circonscription, Guillaume Larrivé et que l'organisation relevait du parti Les Républicains : *«à aucun moment nous n'avons eu la main sur ce qu'on faisait, si ce n'est sur le choix des thèmes du dossier de présentation remis à Nicolas Sarkozy et le temps de discussion imparti, avec des représentants de la profession dans l'Yonne»*. Avec au final, un ancien président considéré comme *«peu à l'écoute»*, même si les retombées médiatiques de cette visite restent positives pour la FDSEA de l'Yonne : *«il a fait exploser le compteur de notre page facebook, avec plus de 4000 visites en deux jours !»*

Satisfaction à Paris, déception à Bruxelles

Autre moment fort de ces dernières semaines : l'action de rassemblement à Paris du 3 septembre. Une action jugée globalement positive, même si certains regrettent qu'elle se soit limitée à un rassemblement et n'ait pas été suivie d'un défilé dans les rues de la capitale. Remerciant une nouvelle fois les participants (plus de 120 personnes et 9 tracteurs au départ de l'Yonne), Francis Letellier est revenu sur les annonces faites au soir de cette journée et la déception de certains, faute de ne pas avoir obtenu d'avancées sur les prix : *«c'est la première fois que l'on sort d'un rendez-vous avec le Premier ministre, avec un compte rendu acté et écrit. Il faut que vous preniez ici, vous, membres du Conseil d'administration, l'ampleur et la mesure d'un tel résultat… Quand Valls dit, concernant les arrêtés Bac, que rien ne sera mis en œuvre d'ici février, en dehors de la réglementation européenne, c'est important et se traduira forcément par des charges en moins !»* Tout le monde étant unanime pour se féliciter de l'accueil reçu de la part des parisiens et du sentiment d'avoir été écouté, comme le rappelle Jean-Luc Gennerat : *«ça a permis au gouvernement et à la population de se rendre compte que le malaise était profond et que l'agriculture ne se limitait pas à quelques paysans au fond de leur campagne, mais représentait une activité économique importante. Si la manifestation a servi à ça, c'est déjà pas mal !»* Bilan mitigé en revanche pour le président Letellier , concernant l'action bruxelloise à dimension européenne du 7 septembre : *«très déçus des positions de la Commission Européenne, qui reste inflexible à l'ouverture du marché européen, même si, avec les charges en vigueur, on n'arrivera pas à suivre la concurrence mondiale»*.

Cellule d'urgence et FCO

Concernant la cellule d'urgence mise en place, il a été rappelé toute l'importance à déposer les dossiers le plus rapidement possible : *«plus tôt ils arriveront, mieux ce sera, de sorte qu'on puisse en faire les estimations et les réajustements si nécessaires, avant transfert à la DDT»*. Des formulaires seront distribués à cet effet lors des réunions d'information sur les mesures prises en faveur de l'élevage, organisées par la FDSEA 89, du 23 au 25 septembre, avec la liste de toutes les aides admissibles, de sorte que toute personne intéressée n'ait plus qu'à cocher celles lui semblant le plus prioritaires. Avec ce rappel de Pierre Allard, administrateur à la MSA Bourgogne : *«même si vous estimez ne pas être dans le ciblage, que vous soyez débiteur ou à jour de vos cotisations sociales, déposez les dossiers !»* Toute demande de report de cotisations sociales, ne se limitant pas aux éleveurs, mais pouvant également concerner certains céréaliers en difficulté.
Les services de la DDT travaillent actuellement à l'élaboration d'une nouvelle cartographie des cours d'eau sur le département. Regrettant de ne pas être associée au groupe de travail mis en place, la FDSEA de l'Yonne demande que l'on reparte de la carte existante aujourd'hui, *«avec un travail à mener par chacun, localement, de sorte qu'on puisse faire remonter les modifications éventuelles»*. Parmi les projets à l'étude : des contrats collectifs d'achat de luzerne par des éleveurs icaunais, sur les zones Bac de la Plaine du Saulce : *«avec un engagement et un prix fixé sur 2 ans, de la quantité de luzerne souhaitée, enrubannée ou foin et en face, des céréaliers s'engageant à produire, avec une main d'œuvre externalisée pour la récolte»* Un projet en parallèle de celui conduit par JA de l'Yonne, visant à installer un jeune éleveur sur la Plaine du Saulce.

Concernant la FCO, contact sera pris le plus rapidement possible auprès des instances départementales et un rendez-vous demandé auprès de son président, André Villiers, afin de réclamer une enveloppe financière supplémentaire pour les élevages touchés par le surcroit de charges, suite à l'arrêt des exportations vers des pays tiers, dans l'attente d'un vaccin.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

04/10 Ronde des fromages et du foie gras

Dimanche 4 octobre, aura lieu à Saint-Florentin, la Ronde des fromages et du foie gras, sur des parcours de 14 et 24 km (pédestre et VTT). Possibilité d'apporter son pique-nique. Dégustation de produits du terroir. départ à partir de 8 h 30, de la place des Fontaines. Participation : 4 € (plus de 12 ans). Renseignements au 03 86 35 11 86

03/10 Fête du bourru et du raisin à Auxerre

Fête du bourru et du raisin, organisée par les commerçants, samedi 3 octobre, à partir de 10 h, quartier Saint-Pierre, rue Joubert, rue du Pont et rue Fécauderie. Bourru offert par les vignerons de la région, groupes folkloriques, orgue de barbarie, animations… Exposition «L'art de la tonnellerie» dans le cloître de la MJC Saint-Pierre.

Gastronomie à Joigny

Jusqu'àu . octobre, la médiathèque de Joigny présente une exposition consacrée aux richesses de la gastronomie du Moyen Age à nos hours. Samedi, de 10 h à 17 h, vendredi, de 14 h à 19 h

Exposition sur les météorites à Auxerre

Parmi les collections du Muséum d'Histoire Naturelle, à Auxerre, se trouvent des échantillons de météorites, témoins des premiers temps du Système solaire. L'exposition est construite autour de cette collection de météorites, enrichie de prêts de plusieurs autres muséums. Photos, vidéos, présentations interactives et scénographie. Jusqu'àu 17 janvier 2016. Tél 03 86 72 96 40



▸Agenda

15/10 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 15 octobre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Email : mel.dijon@apecita.com

03/10 Soirée Baobab à Auxerre

Samedi 3 octobre, à partir de 19 h, le groupe Baobab 89, organise une soirée antillaise à la Maison de quartier, Rive droite, à Auxerre, animée par l'association Antilles Music et le groupe Flamboyant. Cette manifestation a pour but de financer des projets au Burkina Faso, notamment les besoins d'une école, à Zoungou. Participation ; 15 €.

11/10 Salon du livre à Migennes

La 10e édition du salon du livre de Migennes se déroulera à la Salle des sports, dimanche 11 octobre, de 10 h à 18 h 30. Plus de 50 auteurs présents, parmi lesquels Jean-Jacques Debout, Roger Knobelspiess, Alain Vincent, Agnès Soral, Anne Richard, etc. Ateliers découvertes des métiers du livre et de l'écritire, libraires, associations. Spectacles sous chapiteau à 15 h 30 et 17 h 30, autour du conte. A 14 h 30, la dictée, suivie à 16 h 30 de la remise des prix. Entrée libre

11/10 Randonnée Auxerre Tonnerre

Dimanche 11 octobre, la section auxerroise du Club Alpin Français organisera une randonnée pédestre ou vtt entre Auxerre et tonnerre. Trois parcours sont proposés: 44 km au départ à 7 h 45, de la gare d'Auxerre, 28 km au départ, de 5 à 7 h, de la salle des Beauroy à Beine et 20 km au départ à 10 h 15, de la place de la Mairie, à Chablis. Cette traversée du chablisien empruntera le chemin de Compostelle, le GR 654 avec quelques variantes. renseignements au 06 47 07 60 30

18/10 Randonnée du boudin à Lavau

La 29e randonnée du Boudin aura lieu à Lavau, dimanche 18 octobre. Inscriptions et départ à partir de 8 h, à la salle des fêtes de Lavau. Au programme, 4 parcours pédestres : 7,5 km, 13,5 km, 16 km et 19 km. Ravitaillement en cours du chemin, jusqu'à 12 h. pot du randonneur à l'arrivée jusqu'à 13 h. Participation : 4,50 € (réduction de 1 € sur présentation de al licence de la FFR). Gratuit pour les moins de 14 ans.

DDT 89

Le directeur nouveau est arrivé

Succédant à Yves Granger, parti au Conseil Général de l'Agriculture à Paris, Didier Roussel vient de prendre ses fonctions à la tête de la Direction Départementale des Territoires, en provenance de l'Orne où il occupait le poste de directeur adjoint.



Didier Roussel, successeur d'Yves Granger à la Direction Départementale des Territoires 89.

Ingénieur forestier de formation, Didier Roussel est originaire de l'Oise et a débuté sa carrière à l'ONF, où il avait en charge la gestion des forêts domaniales et communales, dans un premier temps en Lorraine, puis dans le Nord. Une mutation qui l'a conduit à exercer ensuite successivement à la Draaf de Lille, puis à la Direction Départementale de l'Agriculture et des Forêts, une structure plus opérationnelle et plus en adéquation avec ses facultés *«d'homme de terrain»* comme il se revendique lui-même.
Nommé en 2010, responsable du service environnement à la DDT du Nord, il occupait depuis 2012 les fonctions de directeur adjoint à la DDT de l'Orne, jusqu'à son arrivée dans le département, recruté par le préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

■ **Venu vous présenter aux administrateurs de la FDSEA de l'Yonne réunis en Conseil, vous avez évoqué votre souhait de faire appliquer la réglementation de façon « *pragmatique* ». Qu'entendez-vous par là ?**
«Interprétée à l'extrême, la réglementation peut parfois devenir un frein à tout. Et du coup, je pense que mon rôle, c'est d'essayer de concilier l'ensemble de ces réglementations, parfois il est vrai en contradiction les unes par rapport aux autres, en y intégrant l'homme au milieu. Avec pour objectif, que la réglementation n'empêche pas l'activité humaine, dans le respect bien sûr, des règles, mais de manière pragmatique»

■ **Comment pensez-vous exercer votre fonction ?**
«En misant avant tout sur la concertation. Je souhaite formaliser des relations (ndlr : avec la profession agricole), *en se voyant régulièrement, qu'ils nous expliquent leurs préoccupations, qu'on leur explique les nôtres et trouver au final, des solutions pour résoudre les unes, sans mettre en péril les autres. Dans l'Orne, nous avions pris l'habitude de nous rencontrer tous les mois, que ce soit avec la Chambre d'agriculture ou la FDSEA, pour résoudre certains problèmes sur un plan local, dans le respect du cadre européen bien sûr et j'espère qu'il en sera de même dans l'Yonne».*

■ **Sujet brûlant s'il en est : y aura-t-il des retards de paiement des aides Pac à fin décembre ?**
«Le problème est que nous ne sommes pas en mesure d'instruire actuellement, du fait du nouveau logiciel et de nouvelles règles, mais les choses ne pourront que s'améliorer, car je ne vois pas l'Etat ne pas mettre un dispositif en place pour assurer les paiements. Nous rencontrons le ministre de l'Agriculture ce jeudi à Paris (ndlr : 1er octobre), *il y aura forcément une solution, même si on ne sait pas encore laquelle».*

■ **De nombreuses anomalies semblent avoir été décelées, dans la vérification des dossiers PAC transmis par les agriculteurs icaunais, qu'en est-il réellement ?**
«Face aux pénalités exigées par l'Europe, la France a fait le choix de confier à l'IGN la délimitation de toutes les zones admissibles. Il s'avère que c'est un travail gigantesque, difficilement menable dans les délais impartis. Nous sommes dans une situation où le logiciel, quand il regarde îlot par îlot, génère à chaque fois des anomalies, à l'exemple de l'analyse des haies. Il va nous falloir trouver une solution, soit par le biais de l'informatique en automatisant le traitement des anomalies, soit avec un traitement manuel derrière. Un travail énorme en ce cas, mais on recrutera des vacataires s'il le faut pour le mener à bien. L'objectif étant, je le répète une fois encore, le paiement !»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Groupama VPL

A la découverte de la conduite automobile

Sensibiliser les jeunes collégiens aux dangers de la route et aux bons comportements à adopter au volant, tel est l'objectif de l'opération *«10 de conduite jeune»* menée par Groupama en partenariat avec la gendarmerie nationale.



Pas facile de s'initier pour la première fois à la conduite automobile, sous le regard de l'autorité… !

«A 90 km/h, sur route mouillée, il vous faudra plus de 115 mètres pour vous arrêter, l'équivalent de toute la longueur d'un terrain de foot». Au tableau, un gendarme de l'escadron départemental de sécurité routière, devant lui, des élèves de 3e, venus s'imprégner de quelques notions théoriques, avant l'épreuve pratique de conduite sur piste. Nous sommes au collège Paul-Bert, à Auxerre, première étape de l'opération *«10 de conduite jeune»*, menée par Groupama, en partenariat avec la gendarmerie nationale, un constructeur automobile et une grande firme pétrolière. *«Une première dans l'Yonne»*, souligne le préfet Moraud, présent pour l'occasion : *«la 3e est une classe charnière et les jeunes collégiens sont pour nous une cible dans le bon sens du terme. L'objectif étant que les bons gestes soient acquis le plus tôt possible».* Une prévention d'autant plus importante que selon les statistiques, la tranche d'âge des 15/24 ans, représente 26 % des accidents dans le département. Mais un rôle préventif qui ne se départit pas d'actions répressives sur les routes, poursuit le préfet : *«depuis le début de l'année, 30 000 infractions relevées par des radars mobiles et 32 000 par des radars fixes, avec une hausse de 52 % de suspension de permis de conduire au titre d'absorption de stupéfiants».*
Partenaire de l'opération depuis 18 ans, Groupama sensibilise plus de 10 000 adolescents chaque année sur le territoire national, à l'environnement automobile et aux risques de la route. Dans l'Yonne, ils seront près de 600 élèves d'Auxerre, Sens et Avallon à s'initier ainsi pendant 3 semaines, à la conduite d'un véhicule, sous l'encadrement de 4 gendarmes dédiés à l'exercice. *«Qu'est ce que tu me fais là ? Tu accélères de trop ! Toujours le pied léger sur l'accélérateur».* Patient, le militaire canalise la fougue de l'adolescente assise au volant : *«plus tôt les bonnes habitudes sont prises, plus vite le jeune deviendra un bon conducteur».* Avec au final, les 10 meilleurs élèves de chaque établissement, récompensés.

DOMINIQUE BERNERD

Arboriculture

Mangez des pommes !

A Jussy comme ailleurs, les cerises ne sont plus qu'un lointain souvenir. L'heure des pommes a sonné… Reportage chez Alain Duruz exploitant céréalier et producteur de fruits


Bon an mal an, Alain Duruz produit annuellement, environ 30 tonnes de pommes, commercialisées à 85 % en vente directe

La porte ouverte de la chambre froide laisse exhaler un parfum doux et sucré. Des caisses palettes remplies à ras bord des premières variétés collectées : *«on a commencé il y a 15 jours par l'elstar, suivie par la gala et la reinette grise canada…»* Agriculteur céréalier, Alain Duruz perpétue le flambeau familial de l'arboriculture, initié par son père Bernard, à Jussy et exploite 2 ha de pommiers pour une production annuelle d'environ 30 tonnes de fruits. La récolte s'échelonne en gros sur un mois, pour se terminer aux alentours du 15 octobre, avec les variétés les plus tardives comme Fuji et Braeburn. Sans être exceptionnel, 2015 sera un bon cru : *«on a une récolte qui s'annonce plutôt correcte dans l'ensemble, notamment en variétés précoces. Un peu plus sceptiques en revanche pour ce qui est des Braeburn, dont les calibres risquent de rester petits, conséquence des problèmes d'hygrométrie rencontrés cet été…»* Pas de réserve hydrique dans les sols autour de Jussy : *«alors que pour qu'une pomme fasse du volume, il n'y a pas de secret, il lui faut de l'eau !»* Trop morcelé, le parcellaire de vergers ne permet pas d'envisager toute idée de retenue collinaire ou de puits, pour la mise en place d'un système d'irrigation, synonyme de tonnages plus importants. Un inconvénient qui a aussi ses avantages : *«en terme de qualité gustative, le fait de ne pas irriguer permet au fruit de conserver son goût premier et sa saveur sucrée…»*

Moins d'intrants

Une fois collectées, les pommes sont entreposées en chambre froide : *«on les descend progressivement à une température de 2°C, seul moyen de les conserver…»*, avant de les trier par calibre, les plus petites étant destinées à la fabrication du jus de pomme maison. Sensible à des attaques parasitaires comme le carpocapse ou la tavelure, la pomme nécessite pas mal de traitements. D'où l'idée, pour la Cuma à laquelle appartient Alain, d'investir dans du matériel mécanique pour en diminuer le nombre : *«une machine pour supprimer le désherbage et travailler mécaniquement avec de l'amendement organique en fumier, complétée par un épandeur spécifique arbo…»* De nouvelles variétés sont testées également : *«résistantes à la tavelure notamment, évitant d'autant des passages supplémentaires d'intrants…»* Les pommiers en sont encore au stade de jeunes arbres. Trop tôt encore pour dresser un bilan. Près de 85 % de sa commercialisation s'effectue en vente directe : *«marché hebdomadaire, à la ferme ou encore via le drive fermier mis en place depuis bientôt un an…»* Concernant les cours, ce constat partagé avec des collègues du Centre Loire : *«on a l'impression que le «consommer français» a tendance à stabiliser les prix. Ils ne sont pas euphoriques, mais restent linéaires et c'est tant mieux…!»*

Dominique Bernerd
EARL Albena Vente directe de fruits
3 route d'Auxerre - Jussy

Ruralité

Le bois en fête à Brion

La manifestation est désormais bien ancrée dans le paysage jovinien. Troisième du nom, l'édition 2015 de la *«fête des affouages»* à Brion a une nouvelle fois fait le plein de visiteurs


Comment transformer en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire des billots de bois en copeaux

Tirant ses origines du moyen âge, l'affouage est aujourd'hui la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal pour que celui-ci réserve une partie des bois de la forêt communale à l'usage domestique des habitants. Le village de Brion fait partie des quelques communes du département à perpétuer encore la tradition et c'est ainsi que l'association «*De Brion à Brion*» eut l'idée d'organiser en 2013 une journée festive autour du bois et de ses métiers. Créée en 1994, cette association fait partie d'un mouvement national regroupant une dizaine de communes rurales éponymes, avec pour objectif de tisser entre elles des liens d'amitié et de se retrouver une fois l'an dans l'un des villages portant en France le nom de Brion. Cette année, le rassemblement s'est déroulé dans les Deux-Sèvres, mais il faudra attendre juillet 2020, explique le président de l'association icaunaise, Michel Faillat, pour que l'Yonne accueille ses *«cousins»* : *«ce sont à chaque fois près de 300 personnes qui viennent, logées pour la plupart chez l'habitant, chaque village venant avec ses spécialités, pour trois jours de fête sans discontinuer. Il y a des rencontres qui se créent, des amitiés qui se forment, je ne sais pas s'il y a déjà eu des mariages !»* Le rendez-vous de 2020 est déjà dans tous les esprits et les organisateurs ont prévu d'en commencer la préparation deux ans avant, afin d'en assurer le succès, aidés en cela par les bénéfices tirés des différentes éditions de la *«fête des affouages»*.

L'édition 2015 a une nouvelle fois attiré les visiteurs, qui toute la journée, ont pu assister à diverses présentations de matériels : sciage à l'ancienne, tronçonneuse, broyage, écorcage, ébranchage… Des engins spectaculaires, qu'on a plus l'habitude de rencontrer au cœur des forêts, à l'image de ce broyeur pouvant transformer en quelques secondes, des billots de bois en copeaux. Ou de cette abatteuse, d'une puissance de 250 CV, qui permet de débiter en fonction des chantiers, jusqu'à 150 m^3 de bois par jour, comme l'explique Philippe Trescartes, exploitant forestier à Bussy en Othe : *«ce type de machine a été utilisé pour la première fois, il y a une quarantaine d'années, en Scandinavie. Elle écorce l'arbre, coupe les branches et, grâce à l'informatique embarquée, permet de sélectionner et couper les billots au centimètre près. Assurant en une seule journée le travail effectué avant par une dizaine de personnes…»* Si elle permet naturellement de couper des arbres sur pied, pas question pour autant de s'attaquer ce dimanche, aux tilleuls implantés autour de l'église… Même s'il est l'un des éléments moteurs de la fête, Monsieur le maire de Brion n'aurait pour le coup, pas été content !

Dominique Bernerd

▸ Formations

Comprendre mon sol : analyses et profils

Lire son analyse de sols et en déduire les grandes actions à mettre en œuvre sur sa parcelle pour limiter les carences, optimiser ses apports n'est pas chose simple. De même, savoir faire un profil de sol et le décrypter demande des connaissances et une méthodologie afin d'y parvenir. Avec cette formation d'une journée qui se déroulera jeudi 29 octobre, la Chambre d'agriculture vous accompagne dans l'acquisition de ces clés de lecture et de compréhension de vos sols.
Public : agriculteurs (trices)
Contact : Aurélie Blondon 03 86 34 23 40
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation

5, 9, 12 novembre 2015 : 3 jours pour actualiser vos bases en gestion et vous permettre de gagner en autonomie et en prise de décisions.
Objectifs : Déchiffrer vos documents de gestion pour en extraire les principales informations. Mesurer la santé financière de votre exploitation.
Public : tout agriculteur (trice)
Contact : Cyrille Fournier au 03 86 94 22 10
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Le parasitisme interne en élevage bovin

Nouvelle formation proposée par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 18 novembre à Champignelles.
Objectifs : Raisonner le parasitisme. Analyser ses pratiques et choisir des solutions adaptées en visant l'équilibre.
Public : éleveurs de bovin viande ou lait
Contact : Marthaimée Laurier, Alysé au 03 86 92 36 39
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande



Sommet de l'élevage les 7-8-9 octobre à Clermont-Ferrand

Cournon maintient le cap

Le Sommet de l'élevage va ouvrir ses portes comme prévu à Cournon. Si la participation des animaux devrait pâtir des limitations de circulation imposées par la résurgence de la FCO, le Salon reste un rendez-vous incontournable pour tous les professionnels de l'élevage.

Comme prévu de longue date, le Sommet de l'élevage va bien ouvrir ses portes les 7, 8 et 9 octobre en dépit des menaces que la FCO a fait peser un temps sur cette manifestation. Cournon a trouvé sa place au fil des éditions parmi les plus grands salons mondiaux dédiés aux productions animales. Cette 24ème édition s'annonçait sous les meilleurs auspices, avec la race limousine en vedette, jusqu'à ce que l'ombre de la FCO perturbe les rassemblements d'animaux et donc, les concours et les présentations raciales. Difficile d'anticiper sur le niveau de participation des différentes races attendues, seules les conditions de circulation des animaux en vigueur à la date du Sommet de l'élevage, détermineront le nombre d'animaux présents.

Une référence pour l'élevage à l'échelle de l'Europe

Au-delà des concours de races et des présentations, le Sommet de l'élevage représente une vitrine assez exceptionnelle du savoir-faire français en matière de production animale et de génétique et une référence pour les éleveurs, qu'ils soient allaitants ou laitiers, des zones agro-climatiques difficiles (zones de montagnes, système herbagers extensifs...).

Les exposants ne s'y trompent pas puisque l'on comptera plus de 1300 sociétés exposantes, dont 270 étrangères originaires de 28 pays. Pour les accueillir, les organisateurs du Sommet ont réaménagé la surface d'exposition en offrant 5000 m² supplémentaires cette année.
En 2016, le Conseil régional d'Auvergne, propriétaire du site, devrait encore procéder à des aménagements complémentaires, pour répondre aux besoins d'un événement qui confirme chaque année un peu plus sa position de grand rendez-vous européen des professionnels de l'élevage.

86 000 visiteurs sont attendus durant les trois jours et 4 000 visiteurs internationaux qui arpenteront les 175 000 m² d'exposition.

Information, formations, innovations...

Pendant trois jours, les animations et les rendez-vous professionnels vont se multiplier : trophées des Massifs, Fermiers d'Or, Sabots d'Or... autant de concours et de challenge qui récompensent la technicité et le savoir-faire professionnels. Mais c'est aussi comme chaque année, l'actualité professionnelle qui sera sur le devant de la scène et créera l'événement lors de conférences, tables-rondes et colloques proposés aux visiteurs. Technologie, recherche, génétique, politique agricole, commerce international, stratégies export, environnement, santé animale... constitueront les thématiques phare d'un Sommet de l'élevage qui colle au plus près à l'actualité agricole.

Les Sommets d'Or viendront également récompenser l'innovation technique. Ouvert à tous les exposants, ce concours offre une belle opportunité de valoriser les innovations dans quatre catégories : machinisme agricole, équipements pour l'élevage, fournitures pour l'élevage, services pour l'élevage. La remise des prix se déroulera le 7 octobre à 18h et assurera aux 10 lauréats une belle visibilité médiatique et professionnelle.

Une nouveauté dans les rendez-vous professionnels, pour la première fois, le pavillon d'accueil sur la place centrale du salon réunira tous les exposants en lien avec l'enseignement, les formations et le recrutement : Pôle emploi, lycées agricoles, Vet AgroSup, Apecita, etc. Cet espace enseignement/formation/recrutement, permettra aux visiteurs de découvrir tous les métiers relatifs à l'agriculture et à l'élevage, notamment sur les formations et les offres de recrutement.

ANNE-MARIE KLEIN



85 000 visiteurs professionnels avaient fait le déplacement à Cournon en 2014, les organisateurs espèrent qu'ils seront encore plus nombreux pour cette édition 2015 un peu particulière, du fait de la FCO.

Les exposants bourguignons au Sommet

Abotech : Extérieur - Allée F - Stand 2636
Agid : Hall 2 - Allée B - Stand 57
Agri Consult : Extérieur - Allée M - Stand 3110
Areas Assurances - Simonot Laurent : Hall 3 - Allée A - Stand 46 Bis
Bernard Michon Hippomobile : Extérieur - Allée A - Stand 1014
Bigallet : Hall 1 - Allée A - Stand 39
Buchet Eurl : Extérieur - Allée Ebis - Stand 1148
Carrosserie Corneloup Sarl : Extérieur - Allée L - Stand 3108
Charolais Horizon : Hall 3 - Allée A - Stand 37
Chauveau Mecano Soudure : Extérieur - Allée L - Stand 3106
Cialyn Section Ovimonts : Extérieur - Allée A - Stand 1032 Et Hall 3 - Allée A - Stand 38
Comperat Co-Produits Pere Et Fils : Hall 1 - Allée A - Stand 18
Couzon : Extérieur - Allée M - Stand 2111
Delta Mics : Extérieur - Allée C - Stand 1088
Fournier : Hall 2 - Allée A - Stand 6
Geoffroy Sa : Extérieur - Allée W - Stand 3011
Helix Developpement : Hall 3 - Allée A - Stand 72
Herd Book Charolais : Hall 3 - Allée A - Stand 71
Lagrost Aliments : Hall 3 - Allée A - Stand 39
Mazeron - Naudot : Extérieur - Allée M - Stand 3125
Megnaud Nutrition Animale : Hall 3 - Allée A - Stand 74
Mg International : Extérieur - Allée B - Stand 1044
Michel Viard Sarl Detecvel : Hall 3 - Allée A - Stand 42
Nicolas Industrie Sas : Extérieur - Allée M - Stand 2126
Os Mouton Charollais : Hall 5 - Allée B - Stand 7
Oxfort Nutrition Animale/Knz France : Hall 1 - Allée E - Stand 164
Pesatec / Elysis : Hall 1 - Allée C - Stand 104
Philicot : Hall 1 - Allée F - Stand 190
Phytalie : Hall 3 - Allée A - Stand 34
Ponge Pere Et Fils Sarl : Extérieur - Allée U - Stand 3025
Rcy : Extérieur - Allée M - Stand 3109
Renolit Ondex : Hall 6 - Allée C - Stand 28
Saem Marche Au Cadran : Hall 3 - Allée A - Stand 44
Sicafome : Hall 3 - Allée A - Stand 44
Sicagemac - Marche Au Cadran De Corbigny : Hall 3 - Allée A - Stand 44
Simmental France : Hall 2 - Allée A - Stand 17
Talon Co-Produits Sarl : Hall 1 - Allée G - Stand 228
Union Nationale Du Cheval Trait Auxois : Hall 4 - Allée - Stand 5



Concours régional des fromages fermiers

Bon terroir ne saurait mentir

Encore un bon cru pour le concours régional de fromages de Bourgogne qui s'est déroulé à Nuits Saint-Georges le 20 septembre dernier. Un palmarès en or récompense les producteurs... et leurs animaux.

Le concours régional des fromages de Bourgogne s'est déroulé à Nuits Saint-Georges le 20 septembre. 212 échantillons ont été répartis en 30 catégories. Ces fromages ont fait l'objet de toutes les attentions des 51 fromagers qui les ont présentés à un jury composé de 75 jurés.
110 échantillons ont été médaillés et récompensés par la société Sogebul.
Nul doute que ces diplômes seront du meilleur effet dans les fromageries.
Les organisateurs ont tenu à remercier chaleureusement le chef étoilé de Montceau-Les-Mines, Jérôme Brochot, qui a présidé cette 18ème édition et l'association La Cabotte, pour son accueil et son soutien logistique sans faille.



Le palmarès Yonne, Nièvre et Côte d'Or

Chèvre lactique frais (0,5 à 1l)
Bertrand Hélène - Corpoyer la Chapelle (21) Or
Andral Catherine - Chèvrerie fromagerie La Caprine - Saint-Père (89) - Argent
Maurice Thomas - La ferme biquette et compagnie - Aubaine (21) - Bronze
Roussel Sébastien - Chèvrerie de Blancey - Blancey(21) - Bronze
Passart Marion - Chèvrerie de Cheugny (58) - Varennes-Vauzelle - Bronze
Chèvre lactique mi-sec (O,5 à 1l)
Bertrand Hélène - Corpoyer la Chapelle (21) - Or
Maurice Thomas - La ferme biquette et compagnie - Aubaine (21) - Argent
Roussel Sébastien- Chèvrerie de Blancey - Blancey (21) - Argent
Graillot Virginie - SCEA les petits cabris - Druyes les Belles fontaines (89) - Bronze
Chèvre lactique mi-sec (+ 2l)
Graillot Virginie - SCEA les petits cabris - Druyes les Belles Fontaines (89) - Argent
Cendré
Nory Laurence - Missacapri - Jouy (89) Deux médailles d'Argent
Graillot Virginie - SCEA les petits cabris - Druyes les Belles Fontaines (89) - Argent
Fenouillet Frédérique - Villiers Louis (89) - Bronze
Pâte pressée chèvre
Roussel Sébastien - Chèvrerie de Blancey - Blancey (21) - Bronze
Soumaintrain
Leclère - Boucheron Anne - Soumaintrain (89) - Argent
Nivernais
Goulinet Laëtitia et Jean-Luc – Gaec de Neuftables - Luthenay Uxeloup (58) - Or
Loisy Jean-Paul - EARL du bon accueil - Rouy (58) - Argent
Fromage blanc ou faisselle
Loisy Jean-Paul - EARL du bon accueil - Rouy (58) - Argent
Nauwynck Nathalie et Benoît -Gaec du - Saint-Prix les Arnay (21) - Bronze
Fromage frais salé démoulé
Gillot Philippe - SCEA Gillot - Beugnon (89) - Argent
Fromage lactique de vache, affiné
Nauwynck Nathalie et Benoît - Gaec du Colombier - Saint-Prix les Arnay (21) - Argent
Leclère - Boucheron anne - Soumaintrain (89) - Argent
Goulinet Laëtitia et Jean-Luc - Gaec de Neuftables - Luthenay Uxeloup (58) argent et bronze.
Pâte pressée de vache
Loisy Jean-Paul - EARL du Bon accueil – Rouy (58) - Argent
Nauwynck Nathalie et Benoît - Gaec du Colombier - Saint-Prix les Arnay (21) - Bronze
Gillot Philippe - SCEA Gillot - Beugnon (89) - Bronze
Pâte molle
Loisy Jean-Paul - EARL di Bon accueil - Rouy (58) - Or
Loison Didier - Saulieu (21) - Or
Roussel Sébastien - Chèvrerie de Blancey - Blancey (21) - Argent
Yaourt de vache
Gillot Philippe - SCEA Gillot - Beugnon (89) - Or
Pâte pressée non cuite au lait de brebis
Loison Didier - Saulieu (21) - Or
Fromage lactique de brebis
Loison Didier - Saulieu (21) - Bronze
Yaourt de brebis
Loison Didier - Saulieu (21) - Or
Jorand Christian - Ferme du Creuset - Neuville les Decize (58) - Bronze
Préparations salées
Maurice Thomas - La ferme biquettes et compagnie -Aubaine (21) - Or et argent
Bertrand Hélène - Corpoyer la Chapelle (21) - Or
Nory Laurence - Missacapri - Jouy (89) - Or
Loisy Jean-Paul - EARL du bon accueil - Rouy (58) - Bronze





Entretien

«Il n'y a pas de marché captif à l'export»

Questions de rentrée à Jean Pierre Langlois Berthelot et François Gâtel, respectivement président et directeur de France Export Céréales.

Reconquérir des parts de marché cédées en raison de l'épisode 2014-2015 est un objectif de la filière : quels sont les principaux pays concernés ? Quelles démarches ?

«Le travail de France Export Céréales repose en partie sur nos quatre implantations permanentes à l'étranger : dans des pays culturellement sensibles aux rapports humains et aux contacts directs, nos bureaux de Casablanca, Alger, Le Caire, et Pékin assurent une présence durable de la filière céréalière française, indépendante des aléas du marché, et nous permettent d'entretenir des rapports étroits et de confiance avec les acheteurs publics et privés. Compte tenu de la qualité de la récolte française de blé en 2014, nous n'avons pas été en mesure de fournir assez de blé répondant au cahier des charges de certains pays comme l'Algérie : en considérant les déchargements sur les ports algériens entre le 1er juin et le 31 mai (campagne céréalière algérienne) l'origine française est ainsi passée de près de 5 MT (sur un total de 5,5) en 2013-2014 à 3,6MT (sur un total de 6,2) en 2014-2015. L'Algérie s'est donc naturellement tournée vers d'autres origines comme l'Allemagne, la Suède ou la Pologne. Après l'accident de 2014, nous retrouvons cette année une qualité qui répond au cahier des charges de l'Office algérien ; la compétition entre la France et les autres origines se jouera, comme toujours, sur le prix».

Le plan protéine améliore-t-il ou améliorera-t-il, dans quels délais, la position des blés français à l'export ? Comment évoluent les marchés internationaux sur ce sujet ?

«Si l'on fait abstraction de la récolte 2014, l'un des principaux points faibles du blé français est sa teneur en protéine, à la fois trop basse pour répondre à certains cahiers des charges ou à certaines conditions d'utilisation, et décalée par rapport à ce que peuvent offrir nos principaux compétiteurs, à prix égal. C'est ce qui a poussé France Export Céréales à soutenir et à participer à l'élaboration du plan protéine. Les résultats définitifs de l'enquête sur la qualité de la récolte 2015 ne sont pas encore connus, mais la teneur en protéines sera sans doute assez proche de celle de l'an passé, avec un peu plus de la moitié des blés avec une teneur en protéine supérieure à 11 %. C'est déjà une bonne nouvelle, compte tenu du rendement exceptionnel enregistré cette année, (supérieur aux prévisions et aux rendements historiques qui servent de base au calcul de la fertilisation) et des conditions climatiques de ce printemps (la sécheresse enregistrée dans certaines zones a pu réduire l'efficacité des apports azotés). Mais cela reste insuffisant pour améliorer notre compétitivité sur les marchés mondiaux : l'effort pour remonter la teneur en protéines des blés français devra être poursuivi».

Certains pays font figure de nouveaux pays à conquérir comme l'Iran ou encore l'Arabie Saoudite. Qu'est-ce que cela représente comme opportunité pour l'export français ? Comment adresser ces deux pays ? Y en a-t-il d'autres ?

«La production record de cette année (c'est la première fois dans l'histoire que nous franchissons la barre des 40MT) rapportée à la stagnation de notre marché intérieur, et à la baisse tendancielle de nos exportations vers l'Union Européenne nous pousse à trouver de nouveaux débouchés. L'Afrique subsaharienne de l'ouest, où nous sommes déjà présents, constitue un marché en croissance, mais qui suppose que nous soyons capable d'offrir, à prix compétitifs, de plus grandes quantités de blé à 11,5 ou 12 % de protéines. Au Moyen-Orient, le marché privé égyptien est aussi un énorme marché, également appelé à se développer, mais dont nous sommes absent, en partie pour les mêmes raisons. L'Arabie Saoudite n'est importateur de blé que depuis quelques années et fait ainsi l'objet de toutes les convoitises. France Export Céréales a des échanges avec l'Arabie saoudite depuis 2010 (missions sur place, accueil en France de délégations saoudiennes) et a organisé deux séminaires à Riyadh en septembre 2012 et septembre 2014 pour permettre à la partie saoudienne de mieux identifier le blé français et ses possibilités d'utilisation. Et nous serons bien évidemment présents lors du Forum franco-saoudien organisé les 12 et 13 octobre prochains à l'occasion de la visite de Manuel Valls, Laurent Fabius et Emmanuel Macron. Parallèlement au développement de leurs importations, les autorité saoudiennes ont échangé avec France Export Céréales et les autres origines potentielles pour faire évoluer leur cahier des charges, et finalement choisi de segmenter les approvisionnements du pays en deux catégories ; compte tenu de la qualité de notre production, nous ne pouvons cependant répondre qu'aux appels d'offre « blé soft », qui représentent environ 10 % des achats, soit 300 000 tonnes. L'Iran est un pays qui produit du blé, mais dont la production est extrêmement variable, d'où un recours aux importations très fluctuant d'une année à l'autre, entre 2 et 6 MT. Nous avons toujours maintenu les contacts avec la filière iranienne, en nous rendant régulièrement sur place pour présenter notre récolte et rencontrer les importateurs et les meuniers : le dernier séminaire que nous avons organisé à Téhéran remonte à mai 2014, et nous prévoyons d'y retourner en octobre prochain. Le retour de ce pays sur la scène internationale devrait faciliter les échanges, mais ne nous dispensera nullement de l'obligation de répondre au cahier des charges, là encore exigeant en matière de protéines. Enfin, il ne faut pas évacuer des destinations plus opportunistes, comme cela a été le cas en 2014-2015 ou cet été en Asie : pour cela, il est nécessaire que le marché soit approvisionné régulièrement, pour que les sociétés de commerce puissent trouver à tout moment la marchandise nécessaire, et que nos offres présentent un rapport qualité/prix attractif par rapport à celles de nos concurrents».



J. C. Gutner/Réussir

Reconquêtes, nouveaux marchés, marchés d'opportunités, renforcement de position : la nouvelle campagne de France Export Céréales s'annonce chargée.

PROPOS RECUEILLIS PAR THIERRY MICHEL



Sarl Quincaillerie Agricole Yves Février
Lotissement Saussis Bailly - 21150 Menetreux le Pitois
Tél. : 03 80 96 97 45 -Fax. : 03 80 96 97 48

JOURNÉE TECHNIQUE

KS TOOLS

Outillage et équipement d'atelier

Vendredi 9 octobre 2015
de 9 h à 12h et de 14h à 17h

Venez découvrir la gamme de produits avec la présence d'un technicien et du camion de démonstration

NOMBREUSES PROMOTIONS, NOUVEAUTÉS ET OFFRES DE DESTOCKAGE



Made in viande

Carnet de voyage en filière charolaise

Le 9 septembre, à l'initiative d'Interbev, un voyage de presse était organisé en Saône-et-Loire à la découverte d'entreprises de la filière élevage et viande. Cette journée se voulait l'avant-première des prochaines "Rencontres Made in Viande" qui auront lieu en Bourgogne du 21 au 25 mai 2016.



Devant le centre d'allottement de Charolais Horizon à Vitry-en-Charollais. Parmi les visiteurs, les sénateurs Marie Mercier et Jérôme Durain ainsi que Jacques Rebillard représentant le Conseil régional.

Instaurées en 2014 par l'interprofession bovine, les "Rencontres Made in Viande" sont des moments privilégiés où les professionnels de l'élevage et de la filière ouvrent leurs portes au public. L'occasion de *«passer d'une attitude défensive à une communication positive»*, justifiait le représentant d'Interbev Bourgogne, Emmanuel Bernard. Le 9 septembre dernier, journalistes, élus et représentants de l'État et de collectivité ont eu droit à un aperçu de ces journées, lequel débutait par un départ en autocar depuis la gare TGV du Creusot.

Direction l'abattoir Charollais Viande à Paray-le-Monial où ils ont été reçus par le responsable du site, Jean-Luc Nelly. Là après avoir dûment revêtu les habits de protection sanitaire, la délégation a eu le privilège de pénétrer au cœur de l'abattoir du Charollais-Brionnais. Opération transparence où le responsable du site a détaillé toutes les étapes de l'impressionnante chaîne d'abattage et de découpe. Une entreprise où la technicité des tâches, le savoir-faire du personnel, l'intransigeance sanitaire laissaient pantois les visiteurs. Outre l'admiration que suscitent ces métiers délicats, les hôtes auront été marqués par une traçabilité omniprésente.

Sous leurs yeux ont défilé d'imposantes carcasses de bœufs et autres génisses charolaises. Des animaux de qualité, de conformation minimum "type R", issus d'un approvisionnement très local.
De quoi satisfaire les filières traditionnelles mais aussi les GMS, débouché vital pour un tel outil. Obligation de faire aussi un peu d'export. Un débouché difficile quand la laitière d'Allemagne est proposée 1,50 € moins chère du kilogramme que la viande de Paray… et qu'on est obligés de travailler sans filet avec des clients grecs ou italiens à la solvabilité incertaine… Des confidences qui faisaient toucher du doigt toute la fragilité de ce dur métier.

Filière organisée

À quelques minutes de là, seconde halte au siège de la coopérative Charolais Horizon. Ici, c'est une immersion dans les rouages d'une organisation de producteurs (OP) qui était proposée aux néophytes.

Après une découverte du centre d'allottement capable de traiter 400 animaux par semaine avec un seul bouvier, le directeur, François Chaintron, s'est attaché à faire mesurer l'importance du rôle joué par une organisation comme celle qu'il dirige. Une OP qui veille à trouver des débouchés valorisants pour les animaux de ses producteurs avec comme axe stratégique dans la viande les signes officiels de qualité. À Charolais Horizon, la notion d'organisation du marché va même plus loin avec une volonté forte de planification, contractualisation tripartite entre éleveurs, groupement, abatteur...

Pour clore ce périple matinal, les trois principaux signes de qualité de la filière charolaise étaient présentés aux visiteurs : AOP Bœuf de Charolles, Charolais Label rouge et Charolais de Bourgogne. Trois filières avec chacune son créneau et tirant toutes dans un même sens, synonymes de plus-values aux producteurs.

En route pour l'excellence

Pour le déjeuner, la délégation était attendue à la Maison du charolais où elle a pu déguster un pot-au-feu et repartir avec quelques échantillons de la marque "Charolais dans l'Assiette", clin d'œil à l'innovation représentée par l'association Institut charolais.
L'après-midi, place était donnée au terroir, aux animaux et aux hommes avec la visite de l'exploitation de Pierre-Emmanuel Guilloux à Génelard puis de la boucherie d'Antonio De Sousa à Monteau-les-Mines. Deux entrepreneurs, l'un agriculteur, l'autre artisan, tous deux passionnés par leurs métiers et ayant fait le choix de l'excellence pour s'en sortir.

MARC LABILLE

Antonio De Sousa Haut de gamme toute l'année

Pour clore leur périple, les visiteurs se sont rendus chez Antonio De Sousa, boucher-charcutier et traiteur à Monteau-les-Mines. Accompagné du président des bouchers de Saône-et-Loire Pascal Moine, Antonio De Sousa a expliqué son choix du haut de gamme lui qui n'achète que des femelles culardes toute l'année, qu'il paye 6 à 8 € le kilo de carcasse et qui fréquente tous les concours d'animaux de boucherie où il tient tête à la grande distribution pour obtenir les meilleures bêtes. Une stratégie assumée car il préfère laisser le bas de gamme à la grande distribution contre laquelle il ne peut rien en termes de prix. En revanche, sur le haut de gamme, les grandes enseignes sont moins régulières et il est de l'intérêt des artisans bouchers de se spécialiser dans ce créneau, estime Antonio De Sousa. Une viande d'excellence qui au regard du travail que nécessitent des bêtes entières, sans oublier la difficile valorisation des avants, n'est pas l'activité la plus rentable de l'entreprise. C'est avec la charcuterie et les produits traiteurs "maison" qu'Antonio De Sousa parvient à faire vivre sa boucherie, une entreprise qui emploie rien moins que douze personnes. La plupart ont été apprentis dans la maison. Une formation que la grande distribution ne sait pas faire, souligne l'artisan. L'apprentissage du métier de boucher connaîtrait d'ailleurs un regain d'intérêt. En témoigne le doublement en cinq ans du nombre d'apprentis au Cifa de Mercurey, signalait Pascal Moine. Une tendance qui résulterait de l'attrait médiatique suscité par les métiers de la gastronomie et des bons produits.



Dans sa boucherie de Montceau-les-Mines, Antonio De Sousa a fait partager sa passion et son dynamisme, donnant ainsi l'image d'un métier certes difficile, mais qui peut aussi retrouver des lettres de noblesse auprès d'une clientèle de retour vers l'authenticité.

Chronique ovine

Intervenir à l'agnelage si nécessaire

Des agneaux mal placés et un col non dilaté sont les deux principales causes d'agnelage difficiles. Dans ce cas, une intervention trop tardive peut entrainer la mort de l'agneau ou bien un manque d'oxygène avec comme conséquence des difficultés respiratoires, un refus de téter … Une aide trop précoce à la brebis a également des inconvénients. Le col mal dilaté risque de se déchirer ou de faire une hémorragie. D'autre part, toute intervention pendant le travail peut gêner le processus d'adoption. Les seuils avant intervention peuvent être les suivants :
La brebis a perdu les eaux depuis plus de 45 minutes, l'agnelle depuis plus d'une heure,
La brebis a des efforts mais aucune membrane n'est visible,
Les onglons sont visibles mais la brebis ne fait pas d'effort
Les onglons sont visibles mais la brebis pousse depuis plus d'¼ d'heure sans avancée de l'agneau
Le museau est visible mais pas les onglons,
Le premier agneau est né depuis plus d'une heure,
Les pertes sont malodorantes ou foncées.
Quelques astuces pour faciliter la mise-bas
Dans tous les cas, rien ne sert d'aller trop vite et il convient de faire preuve de patience.
En cas d'agnelage difficile, l'utilisation de lubrifiant facilite le passage. Si ce dernier est limité, il est possible d'utiliser le pistolet manuel. D'autre part, soulever les postérieurs (et poser la brebis sur une barrière ou une botte de paille) permet de faire redescendre l'agneau dans la matrice et rend la fouille plus aisée. Enfin, quel que soit le nombre d'agneaux nés, il est judicieux de vérifier qu'il n'en reste plus en fouillant l'utérus et en palpant l'abdomen simultanément.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Avenir Motoculture

Démonstration d'une automotrice Lucas Autospire

La semaine dernière, Avenir Motoculture a organisé une présentation d'une désileuse distributrice automotrice Lucas Autospire 160, à Eringes chez Mr Lépy et à Grignon chez MM Mignard. Certes, ce marché de l'automotrice n'est pas encore très développé, mais des exploitations de plus en plus nombreuses commencent à s'y intéresser. Lucas propose 4 modèles d'Autospire, 12 et 14 m³ à 1 vis et 16 et 18 m³ à 2 vis, Ces machines sont dotées d'un moteur Deutz 6 cylindres de 140 cv pour les deux premiers modèles et 175 cv pour les deux plus gros, Deux modes d'avancement hydrostatique sont proposés : route (0-25 km/h ou 0-40 km/h) et travail (0-8 km/h). Les 2 mélangeurs sont entrainés mécaniquement via une boite powershift à 3 rapports. La fraise de 2 m de large permet de désiler jusqu'à 5 m de haut. Un joystick multifonctions assure le pilotage de la machine : avancement et recul, montée et descente de la fraise, ouverture et fermeture de la trappe arrière, commande de la distribution par tapis ou turbine. En option, 4 caméras peuvent assister le conducteur dans les manoeuvres. Cette gamme de 12 à 18 m³ convient aux élevages de grande capacité ou aux Cuma, et complète ainsi la gamme des mélangeuses Lucas.



Démonstration des Ets Morisot et du Gan de Chatillon

L'Espro était là



Julien Lombaert qui a repris les rênes de l'agence GAN de Chatillon depuis le 1er janvier et les Ets Morisot, concessionnaires Valtra à Terrefondrée, se sont associés pour organiser une journée de démonstration de la gamme Valtra et du Kuhn Espro, le 22 septembre dernier au lycée agricole de la Barotte. Cette journée présentée comme un petit salon avec la présence de partenaires (Crédit Mutuel, CER, Méca Contrôle Bourgogne) a permis à plus de 100 visiteurs de découvrir en conditions réelles le nouveau semoir de Kuhn, conçu pour être peu tirant. Le constructeur alsacien annonce un besoin de 200 cv pour emmener un Espro 6m à 13 km/h. Disponible en 3 et 6m, le remplaçant du Speedliner dispose d'une double rangée de disques indépendants de 460 mm de diamètre, suivie d'un rouleau à roues décalées de 900 mm de diamètre assurant le rappui. À l'arrière, la barre de semis Crossflex est montée sur suspension polyuréthane. Elle reprend les mêmes éléments à doubles disques décalés que la barre de semis Seedflex. Le réglage des disques avant, de la profondeur de semis et de la pression de terrage s'effectue au moyen de cales sur des vérins hydrauliques. L'Espro est compatible Isobus et peut recevoir le terminal CCI 200, mais aussi le VT 50 (non Isobus).

Côté Valtra, les agriculteurs ont pu essayer la gamme T4, composée de 7 modèles de 144 à 250 ch et récompensée du prix Machine de l'Année 2015 dans la catégorie de tracteurs 180-280 ch au dernier SIMA. Les moteurs Agco 6 cylindres répondent aux normes Tier 4 final en se contentant d'un DOC et d'un SCR comme système de dépollution. La transmission Hitech à 5 rapports sous charge fait son apparition sur cette gamme et vient compléter les versions Active, Versu et Direct. L'Hitech diffère des modèles Active par l'hydraulique. Les modèles HiTech reçoivent une pompe à engrenages qui produit 73 ou 90 l/mn et des blocs hydrauliques commandés mécaniquement. A la différence, les modèles Active ont un circuit hydraulique Load Sensing pouvant délivrer jusqu'à 200 l/mn. Seule la version d'entrée de gamme Active conserve des distributeurs à commandes mécaniques. Dans les autres versions, l'accoudoir multifonction permet de piloter l'ensemble du tracteur avec la possibilité de garder les réglages en mémoire.

Forts de ce succès, les deux organisateurs, attachés au conseil et service aux agriculteurs depuis de nombreuses années, envisagent de renouveler ce type d'évènement dans le Châtillonnais.

VOTRE AGENT GENERAL
PROCHE DE CHEZ VOUS

Julien LOMBAERT
1 Avenue Joffre
21400 CHATILLON SUR SEINE
03.80.91.19.15
chatillon-theatre@gan.fr

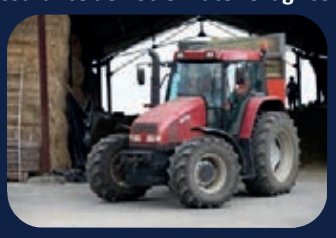
Orias 14 007 262

Un audit gratuit de vos locaux peut vous éviter un sinistre.

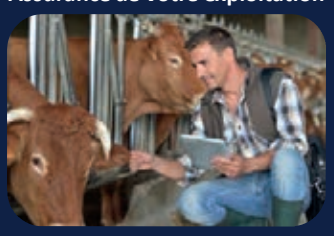
Garantie des revenus – Protection famille



Assurance de votre matériel agricole



Assurance de votre exploitation



Le suivi expert au service de votre exploitation

SUIVI PERSONNALISE
REACTIVITE
PROXIMITE
TARIFS COMPETITIFS

gan ASSURANCES
Assuré d'avancer

Bazolles Motoculture

Présentation des MF 7700

Le concessionnaire de Bazolles (58) a organisé le 16 septembre dernier une journée de présentation des tracteurs Massey Ferguson 7700, représentés par un MF 7726, le plus gros de la gamme. Celle-ci se compose de 9 modèles de 140 à 255 cv (+20 cv avec la surpuissance) et succède aux 7600. Les MF 7700 adoptent un moteur Tier 4 final à technologie SCR avec un catalyseur plus important. Ils reçoivent un moteur Sisu 6 cylindres de 6,6 litres (du MF 7714 au MF 7719) et 7,4 litres (du MF 7720 au MF 7726). Un nouveau pont avant suspendu double effet équipe cette gamme. Toujours à l'avant, le relevage reçoit un distributeur hydraulique indépendant. Les modèles MF 7714 et MF 7715 adoptent la transmission Dyna 4. La Dyna 6, à 6 rapports sous charge, est disponible



à partir du MF 7715, tandis que la Dyna VT est proposée dès le MF 7716. La cabine bénéficie d'une suspension mécanique à deux ressorts arrière. En option, elle peut être équipée d'une suspension pilotée avec amortisseurs. Toujours en option, une cabine panoramique est disponible jusqu'au MF 7718. Côté hydraulique, la gamme MF 7700 est dotée d'un load sensing de 110 l/mn ou 150 l/mn en option.

DAFP

Les «petits» pulvés Horsch présentés à Venoy

Déclinés de la version haut de gamme GS, la gamme LT est présentée depuis quelques semaines sur le territoire. Une étape était organisée le 22 septembre dernier à la DAFP. La concession Case Ih est en effet distributeur exclusif de la gamme pulvérisateurs du constructeur allemand sur le département de l'Yonne. Deux techniciens de l'entreprise ont déjà suivi des formations à cette nouvelle gamme.



Alors que les GS adoptent une cuve inox de 6 000, 7 000 et 8 000 l, les LT sont dotés d'une cuve polyéthylène de 4 000 et 5000 l. Les LT adoptent la stabilité de rampe BoomControl, qui permet de pulvériser jusqu'à 30 cm de la végétation à plus de 20 km/h, l'objectif étant de limiter la dérive. La rampe acier à 3 bras de 18 à 42 m est autonome par rapport au châssis. Un gyroscope positionne le cadre par rapport au châssis de la machine et des capteurs à ultrasons donnent la hauteur par rapport à la végétation. Le BoomControl est proposé en 2 versions : Eco à 2 capteurs aux extrémités pour la hauteur et le dévers et Pro à 4 capteurs pour la hauteur, le dévers et la géométrie variable. La limitation de la dérive est également permise grâce à des buses 90° distantes de 25 cm sur la rampe. Le système Multi Select propose le changement de buses automatique. Les 4 buses installées par porte-buse sont pilotées depuis la cabine et s'adaptent en fonction de la vitesse d'avancement pour assurer une taille de gouttelettes optimale à pression constante. Les LT adoptent aussi le système de rinçage automatique CCS, un bac d'incorporation surdimensionné et un système de freinage pneumatique.

Après une présentation de l'appareil en concession, les agriculteurs présents ont pu visualiser le comportement de la rampe au travail à grande vitesse dans une parcelle voisine.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
ÉQUIPEMENT DE BATIMENTS D'ÉLEVAGE BOVIN OVIN
Devis - Conseils - Fourniture
3 MARQUES au CHOIX
J-Paul Clerget 06 80 34 11 73
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

CAMÉRAIL Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
Sommet de l'Elevage Ext T 3033
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Ponge

Nouvelle gamme de bétaillère alu

Inspirée du carrossage industriel poids lourd et baptisée Profil Aluminium, cette nouvelle gamme de bétaillères agricoles est composée de 5 modèles de 6,50 m en 1 essieu à 9,50 m en 2 essieux. Conçue à fond plat (sans passage de roue intérieur), ces véhicules sont adaptés pour le transport de grande distance. Fixé aux longerons acier par un double châssis, le plancher aluminium autoportant d'une épaisseur de 40 mm est très résistant. La surface intérieure rainurée et fraisée lui apporte une fonction antidérapante inégalée. Les parois latérales également en aluminium damier 3-4,4 sur toute la hauteur, fixées aux montants acier par une visserie inox avec écrou frein borgne extérieur, confèrent à ces véhicules une finition digne du transport routier. L'ensemble des surfaces intérieures en aluminium facilite considérablement l'entretien du véhicule et lui procure une fiabilité dans le temps. Les pneumatiques routier radial neuf surmontés d'ailes anti-projection, ainsi que l'éclairage LED apportent une finition haute gamme. De nombreux équipements déjà présent dans le reste de la gamme tels que les séparations intérieures suspendues sur rails, les portillons sur pont,sont également disponibles sur cette gamme.





Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 23/09/2015	Bourg-en-Bresse 29/09/2015	St Christophe-en B. 16/09/2015	National 23/09 au 29/09/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,19 €	4,07 €
	R	3,67 €	3,80 €	3,98 €	3,70 €
	O	-	3,45 €	-	3,38 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	-	3,90 €	-	3,27 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,99 €
	P	-	3,05 €	-	2,66 €
Génisses VML	U	4,25 €	4,35 €	4,73 €	4,32 €
	R	4,03 €	3,90 €	4,05 €	3,81 €
	O	-	3,35 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,82 €	2,56 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 29/09/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,48	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,41	2,03	1,86	-
5 -10 ans	2,44	2,02	1,78	-
+10 ans	-	1,89	1,67	1,41
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,58	2,17	1,97	

Bovins : 421
Apports ne concernent toujours que les vaches, les génisses de 30 mois et les taureaux.

Le commerce reste perturbé par la crise FCO et les cours sont en léger recul dans toutes les catégories.

Malgré tout, on note que les tarifs des bonnes vaches lourdes ont tendance à mieux résister que les vaches légères et maigres, qui restent pénalisées.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/09/2015

Bovins (128)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 320 kg	-	-
335 à 400 kg	-	-
410 à 465 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
785 à 1195 kg	-	-
Vaches		
Vaches légères	840 - 1160	
Vaches entre deux	1190 - 1400	
Vaches lourdes	1410 - 2080	

Comme la semaine précédente seuls les animaux destinés au marché intérieur ont pu être présentés à la vente.
Cours stables en vaches lourdes et proche de la finition, vente plus difficile en sujets maigres plus largement représentés à cette période de l'année.
On notera que la mévente des sujets maigres est principalement due au zonage FCO qui interdit à certains acheteurs de venir s'approvisionner sur le marché.

Bovins gras : 14
Génisses de viande : 4,00 à 4,20 € Kg de viande.
Vaches de viande : 3,70 à 4,16 kg de viande.
Cours stables en vaches grasses, vente plus difficile en génisses légères.

Prochains marchés ovins et bovins le lundi 5 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 30/09/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,15	2,93
300 à 350 kg	2,84	2,72
350 à 400 kg	2,84	nc
400 à 450 kg	2,73	2,50
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,63	2,45
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	2,00	1,88
de 5 à 10 ans	1,90	1,72
+ 10 ans	-	1,63

Broutards, Laitonnes :
Aucun apport ce mercredi,pas de cotation.

Vaches-Génisses : Pas de cotations

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 29/09/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg			
Mâles moyens de 300 à 350 kg			
Mâles lourds de 350 à 400 kg			
Femelles légères de 250 à 300 kg			
Femelles moyennes de 300 à 350 kg			
Femelles lourdes de 350 à 400 kg			

Pas de cotation.

Marché en zone de surveillance FCO

Tendance : Pas d'apport, marché en zone de surveillance, pas d'exportation.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 21/09/15 au 27/09/15*

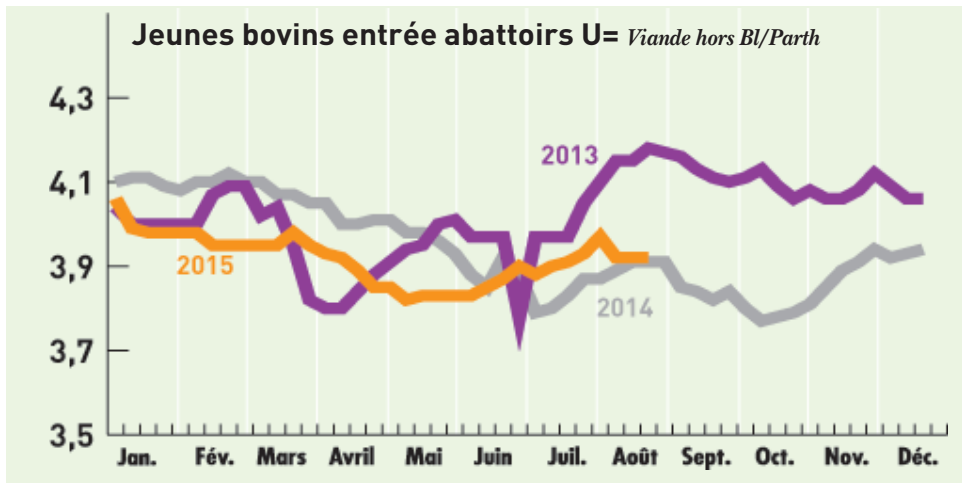
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance :
Absence de données dûe à la FCO. Pas de cotation

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 21/09/15 au 27/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,86 €	3,68 €	-			
Races mixte		-	3,45 €	3,44 €	-	-	
Races lait					-	3,20 €	3,17 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	3,13 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,23 €	4,12 €	3,72 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,25 €	4,22 €	4,12 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,34 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,50 €	3,44 €	-	-
Races lait				-	-	3,06 €	3,01 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,77 €	4,51 €	4,22 €	4,07 €			

Tendance : Faible commerce. Plus de sortie et moins de consommation.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 21/09/15 au 27/09/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,90 €	3,85 €	3,83 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,08 €	4,75 €	4,32 €	4,24 €	3,91 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,11 €	4,05 €				
Races mixte					-	3,49 €		-
Races lait							3,11 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,84 €	4,62 €	4,35 €	4,14 €				

Tendances SEM. 40 / 2015

Bovins de boucherie

L'ambiance est lourde avec de plus en plus d'éleveurs démotivés à force de ne pas être écoutés et de tarifs qui entraînent leurs exploitations vers de grosses difficultés. Sans réelle perspective de croissance, le monde agricole va perdre ses forces vives avec le constat du manque de renouvellement des générations.
Au niveau commercial, l'ambiance est morose avec des acheteurs qui ne présentent pas de besoin particulier face une couverture suffisante dans les abattoirs. Les tarifs se maintiennent dans les femelles labels et les jeunes vaches charolaises viandées, mais la tendance est lourde dans les autres catégories avec un recul des cours pour les allaitantes de choix secondaire. Dans les laitières, les tarifs sont à la baisse avec des industriels qui restent largement pourvus en vaches mal finies (2 d'engraissement). En jeunes bovins, la détérioration des prix est catastrophique pour les engraisseurs. Alors que la tendance italienne se détend, le commerce reste difficile en France avec des tarifs qui continuent de s'éroder dans l'ensemble des catégories et des lots qui restent dans les ateliers. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'activité n'est pas stoppée dans les zones de protection ou de surveillance, mais les animaux doivent rester sur la même zone. Les tarifs ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise FCO dans les bonnes Charolaises. La vente est en revanche plus difficile avec un recul des prix dans le bétail ordinaire. ■

Broutards

L'activité n'est pas stoppée dans les zones de protection ou de surveillance, mais les animaux doivent rester sur la même zone. Les tarifs ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise FCO dans les bonnes Charolaises. La vente est en revanche plus difficile avec un recul des prix dans le bétail ordinaire. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le zonage FCO complique les mises en place. Face à des volumes saisonniers plus importants, les intégrateurs imposent une forte baisse dans les veaux Montbéliards, Abondances, Frisons ou croisés communs. Les veaux légers doivent rester dans les fermes, car ils ne trouvent pas preneur. Dans les veaux de race à viande, le manque de concurrence en l'absence de marché permet aux acheteurs d'imposer de fortes baisses dans les Croisés/Montbéliards. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 30 septembre) :
"Alors que la pression à la baisse se poursuit, les femelles résistent et leurs cours devraient être reconduits. La promotion en race à viande dans les magasins pourraient même consolider la demande dans l'avenir et avoir un impact favorablesur les prix ." Jeunes bovins : Le niveau des stocks, est variable suivant les régions. l'offre en réforme laitière demeure élevée. Bovins maigres : Le marché reste fluide en zone indemme de zone FCO, en zone réglementée la camgagne de vaccination des broutards à destination de l'export débute cette semaine. Les doses de vaccins sont attribuéent aux exploitations sur la base de leur historique expansion de broutards.

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/09/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,83 - 3,30**	**2,77 - 2,89**
Gras (38-44 kg)	-	**2,65 - 3,33**	**2,66 - 2,90**
Gras (44-50 kg)	-	**2,73 - 2,90**	**2,57 - 2,63**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,25 - 1,35**	**1,05 -1,13**	-
Divers			
Béliers: 105 à 145 €	**1,06 - 2,01**	-	
Agneaux maigres : 76 à 91 €	-	**2,20 - 2,82**	-
Caprins : 28 à 29 €		-	**0,35 -0,69**
Boucs :			

Ovins : 701
L'offre est nettement plus importante. 96% de vendus.

AGNEAUX : Cours sensiblement reconduits dans la bonne marchandise.

BREBIS BELIERS : Bonne demande mais léger tassement.

Effectifs : Agneaux: 586 - Brebis : 95
Béliers : 4 - Caprins : 15 - Divers : 1.

Prochain marché lundi 12 octobre aux horaires habituels.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 29/09/2015*

Ovins : 100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**100 - 117**	**2,39 - 2,64**
Brebis	**45 - 86**	**0,78 - 1,04**
Béliers	-	-

Demande plus calme en agneaux avec une baisse des tarifs.
Placement difficile en brebis maigres.
Prochain marché le 5 octobre

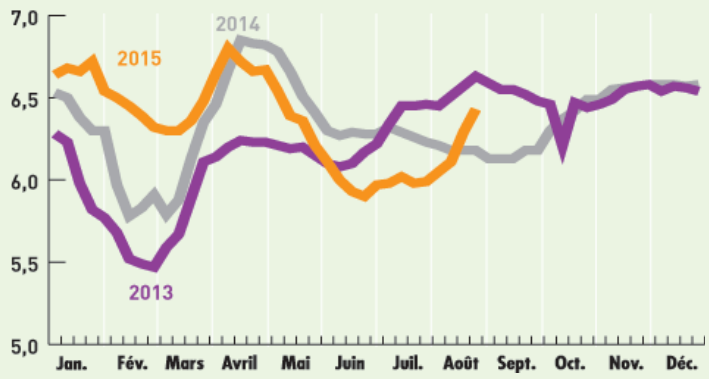
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 21/09/15 au 27/09/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,71 €**	**6,34 €**
Couvert	16-19 kg	**6,89 €**	**6,63 €**	**6,33 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,87 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,68 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 21/09/15 au 27/09/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,25 €	**6,57 €**	**2,34 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 21/09/2015 au 27/09/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	6,63 0,06	6,64 -0,02	6,58 -0,11	5,46 -0,52	-	-	-	-
	R Var.	6,30 -0,05	6,43 0,04	6,43 0,03	5,73	6,78 0,09	6,70 -0,02	-	-
	O Var.	6,10	-	-	-	6,58 0,18	6,53 0,13	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,52 -0,07	6,55 -0,08	5,70 -0,23	-	6,89 0,10	6,65 -0,01	6,04 -0,01
	R Var.	6,36 -0,03	6,44 -0,04	6,51 0,02	6,07 0,26	6,71 0,02	6,63 =	6,42 -0,06	5,86 -0,24
	O Var.	6,23 -0,12	6,40 -0,05	6,58	-	6,34 =	6,33 -0,03	5,98 -0,23	5,77
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-		5,87 0,02	5,68 0,09	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : Valeurs réseaux. Variation atypique dans les +22kg probablement liée à la fête de l'Aïd. Brebis : Valeurs réseau. Marché qui demeure fluide . **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maxi…	… de
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-		
51-52/2014		**9470**	-			**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la … vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine … cernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

pas de cotation

Bourg…

Animau… volaille vivante) :
Volailles … : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : ... 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce

Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200 €	180 à 190 €
2e coupe	190 à 200 €	180 à 190 €
3e coupe	-	-

Porcins

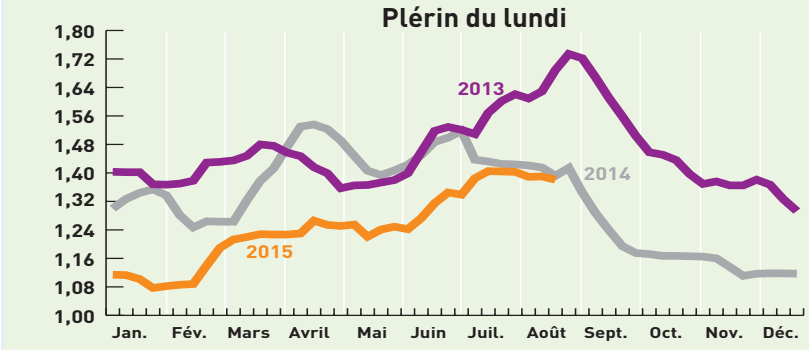
Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 657 porcs présentés) *Cotations du lundi 28 septembre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,347 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 18/09 au 24/09/15*

1,59 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

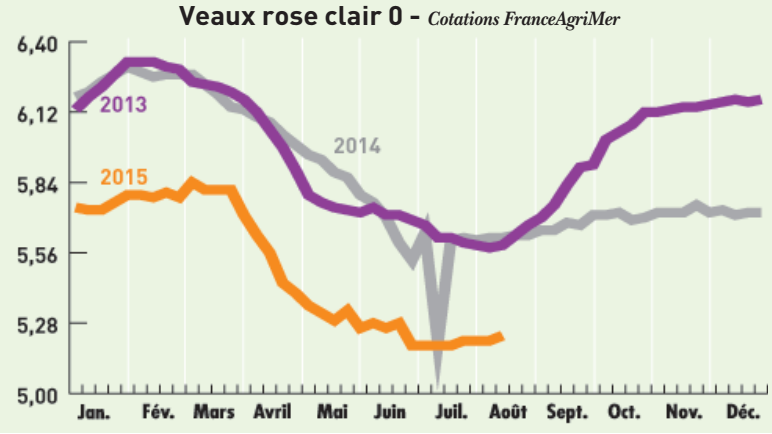
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 21/09/15 au 27/09/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,34 €**	**6,24 €**	-
O	-	**5,26 €**	**3,98 €**	**3,94 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 28/09/15 au 4/10/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**Du fait du nombre d'invendus très élevé, nous n'avons pas pu établir de cotations**				
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**250 - 330 €**	**150 - 180 €**	**80 - 100 €**	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**350 - 430 €**	**250 - 310 €**	**100 - 150 €**	**30 - 60 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**450 - 500 €**	**320 - 380 €**	**160 - 200 €**	**70 - 100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* **1019**		**130 - 220 €**	**80 -170 €**	**10 - 60 €**	**10 - 40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 21/09/15 au 27/09/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,70 €**	**2,48 €**	**1,65 €**	**–**
Bons	**2,38 €**	**2,03 €**		

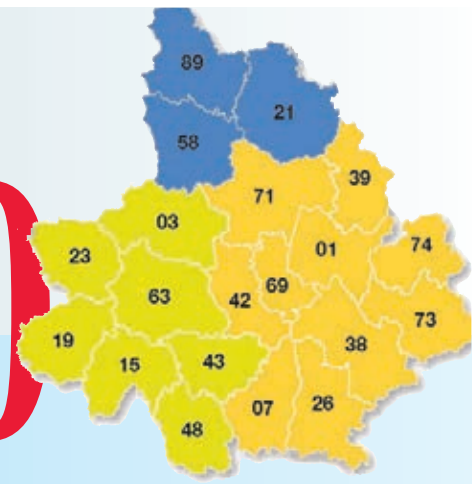
Céréales

Marché du 17 septembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	selon qualité	sept.-déc.	158 à164	N	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne	76/220/11	sept.-déc	155 à 156	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-oct.	142	N	C
	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	janv.-juin	144	N	C
Sud Côte-d'Or	63-64 kg/hl	oct-déc.	140 à 143	N	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute-Saone	selon PS	sept.-déc.	160	V	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	sept.-déc.	160	V	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		sept.	210	N	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saone		sept.-déc.	147	V	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		oct.-déc.	150 à 157	A/V	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte d'Or		sept.	148	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		sept.-oct.	205	N	C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2014**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	sept.	163	V	
PULPES DE BETTERAVE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm1ère main	dispo	162	V	

Les Occasions du Sommet puissance 20



MÉCAGRI CASE IH

147 Route de Vienne - 38150 Roussillon
& 04 74 29 75 07 - Fax 04 74 29 43 65
38 Moidieu Détourbe 04 74 15 51 10
07 Eclassan 04 75 03 09 49

TRACTEUR 4RM

Case IH 733			1983
QUANTUM 65C	65CV	3200H	2010
CS 90 clim	90CV	3900H	2007
MX 110	110CV	5900H	1999
CVX 140	140CV	2200H	2011
PUMA CVX 145 -	145CV	1600H	2013
MAGNUM 250 clim	250CV	4400H	2009
FIAT			
NEW HOLLAND TM 125	125CV	5100H	2001
SAME FRUTTETO 75 F clim 75 CV		1900H	2005
JD 5515 F 80F		2400 H	2004

TELESCOPIQUE

Manitou MLT 634-120 LSU	120CV	5500	2004

MATÉRIELS

Desileuse **Trioliet** Masterkam 2M3 2005 distribution à droite
Desileuse **Silofarmer** DP 265 - 2013 - 2,5M3
Faucheuse **Krone** EC 2800 CV - 2006 - 2m80 de coupe –
Faucheuse **Krone** EC 2800 CV 2011 2m80 –
Faneuse **Krone** 6,72-6 2005 6 toupies 6m80 - marche oblique -
Remorque grue Nokka grue 4472 - 2009 4t4 portée 7m20
Herse rotative KE 303 **Amazone** 2007 dents carbure neuves -
Semoir **Nodet** GC 3M 19 rangs a socs éclairage
Broyeur **Noremat** LP 160 - 1996 - broyeur d'accotement 1m 60
Transporter **Honda** HP 500 - 2001 gr. hydro 2 ans chenille neuve
Epandeur engrais **Sulky** DPX 70 2001 2100 l
Tondeuse **Perfect** LF 275 - 2015 - 2m75 de coupe de protection
Presse **Krone** F 125 XC 2014 - 1500 bottes couteaux boit. beta
Faneuse **Krone** KW 4,62 2011 4 toupies 4m60
Plate forme **Terreco Billo** BIG 2000 - 4 m - 2011 - 2300H – com. élect. - écart. hydr. 4RM compresseur
Plate forme **Rosatello Columbia** N°2146 - L 4m1 - 1m80 h - 2m90 - 2011 4430H com. élect. -
Plate forme **Columbia Rosatello** N°2147 - L 4m - 11m80 - h 2m90 machine de démo 2011- 4730H commande électrique -
Plate forme **Rosatello Mini Columbia** L 3M20 - 11m70 - 350H h 2m90 - 2015 écart. hydr. com. mécan- 4 RM - 11,5 /80 -15,3 -
Treuil **Farmi** 7T 2000 mécan. 70 m de cable
Combi **Amazone** ADP 303 spécial KG 303 2003 cultimix 160 ch rouleaux packer 500 - 24 rangs rotec flexidoigt - boitier amalog
Cultichaume **Amazone** TL 302 - 2001 - dents carbure neuves
Atomisseur Berthoud TC 1500 2011 - commande électrique

CASE IH AGRICULTURE

NOS OCCASIONS

TRACTEURS
CASE IH
- MXM120 - 2005
- CS130 – 2002
- C70 - 1997
- QUANTUM 95 – 2009
- PUMA CVX 160 – 2012

CLAAS : 446RC - 2008
VALMET
- 465 – 1998
- A95 – 2003

DEUTZ : AGROTRON M620 – 2012
5110 - 2014
SAME : EXPLORER 60 – 1988
EXPLORER 70 – 1999
LAMBORGHINI RS75 – 2009

AUTRES MATERIELS
JEANTIL epandeur EVR13-10 – 2006
JEANTIL epandeur EVR10/6 – 2009
PERFECT tondeuse DR440 – 2009
POTTINGER fauch. condit. CATNOVA 260T
JOHN DEERE presse 592 – 2008
KRONE faucheuse condition. EC280
KRONE faneuse KW5.5/4X7 - 2000

EQUIP AGRI
38470 BEAULIEU
Laurent 06 85 27 40 01
38260 La cote st André – Quentin
06 07 04 36 97

CASE IH AGRICULTURE

OCCAS'PRO Garnier - Chosalland
Saint-Jean-la-Bussière 69

TRACTEURS
New Holland
- T7250/2013/4000 H/relevage AV
- T5.115/2013/1000H
- T5070/2010/3700H/ chargeur Q10.50
- T5070/2010/1600H
- T5050/2008/4000H
- TSA100/2003/5100H
- TLA100/2009/4200H/ charg Q45
- TLA100/2006/3250H
- TL100/2002/5200H
- TND75 Arc./1999/8500H/charg Q30

Case IH :
- JXU 1090/2006/9000H/charg Q45

Renault/Claas:
- Ares 557 ATZ/2006/5200H
- Ares 556 RZ/2004/5600H
- Celtis 446/2003/4400H/charg TRIMA3+1

John Deere :
- 6210/2000/8300H/ charg JD631

Mc Cormick :
- XTX145/2008/3300H/relev avant
- MTX 110/2004/6000H

TRACTEURS SPÉCIALISÉS
- **BCS** Vitar 900/ 2004/2200H
- **CARRARO** TF9400/2003/1600H

AUTOMOTEURS
- **NH** FX40/2005/3000H

MATERIELS :
Travail su sol :
- Charrue 3 corps **Naud**
- Charrue 4 corps **KUHN** Multimaster
- Herse à terre **Quivogne** 4m50
- Chizel **Quivogne**
- CoverCrop APXETL 28 disques
- Herse de prairie **Ponge**
- Herse de prairie **Joskin**

Nutrition
- Désileuse **Jeantil** DP6200
- Bol Solomix 1400 **Trioliet**
- Désileuse pailleuse **Jeulin** 5m3
- Désileuse pailleuse **Jeantil**

Fenaison
- Faneuses : **Kuhn** GF 7601 - GF6301 - GF6401 **Krone** KW 5.50 - **Lely** Stabilo 520 **Claas** Volto 640
- Presses ; **New Holland** BR6090 **Fendt** 2900V - **Vicon** RV1901 **JD** 572 - 842 - **Gallignani** 8600
- Faucheuses : **Kuhn** GMD 3110 FF - GMD 802 - GMD 702 - GMD 602
- Andaineurs : **Kuhn** GA 381 - GA3501 **Krone** Swadro 421 - **Deutz** 4621

Divers
- Tonnes à lisier **Pichon** 7000L
- Enrubanneuse **Supertino** ABS 15P
- Broyeur **Kuhn** BPR280
- Enfonce pieux hydrochoc **Yanigav** RE800G
- Enfonce pieux **Yanigav** HTG5
- Semoir **Nodet** 4mètres
- Pulvé Idéal **Bora** 1000
- Epareuse **Mc Connel** Mag 390
- Distributeur engrais
- Monocoque 9 T **Jeantil**

Présent au Sommet de l'Elevage stand 1118 NEW HOLLAND

GARNIER — Financements et garanties personnalisés — CHOSALLAND
Renseignements Thibaut Guérin
04 74 64 20 77 - 06 64 47 79 00

Matériel de démonstration

- 1 charrue RABE/SOUCHU varilarge à claire-voie 6 corps
- 1 bineuse à maïs MONOSEM 6 rangs repliage hydraulique
- 1 plateau à balles rondes ROBUST 12 mètres
- 1 faucheuse LELY 2,80 mètres pendulaires
- 1 valet de ferme GIANT type 263 S

Matériel agricole occasion

- 1 tonne à lisier PICHON 10.400 litres avec bras de chargement
- 1 tonne à lisier MIRO 8.000 litres avec bras de chargement
- 1 benne monoque GILIBERT 8 tonnes avec bennage par cardan
- 1 bétaillère HAUSWIRTH 5,10 mètres (plancher refait)
- 1 épandeur SODIMAC Rafal 1200, 10 tonnes à hérissons verticaux
- 1 épandeur MIRO Heywang 8 tonnes à hérissons verticaux
- 1 discomulch AGRISEM 3 mètres
- 1 tracteur VALMET N101, 100 CV, cabine, pont avant suspendu, relevage avant, 2600 heures de 2009
- 1 tracteur LANDINI Alpine 85 80CV, 4000 h. de 2008
- 1 tracteur LAMBORGHINI avec chargeur Mailleux
- 1 bol mélangeur KUHN Euromix 1

ETS ROGER DONGUY
Tél. 03 85 40 30 98
ZI les Marosses / 71 BRANGES
La Rippe des Monts / 71 ROMENAY

TRACTEURS
NEW HOLLAND
T6070 2009
T6050 2007
T6030 2008
TM155 2007
TM140 2005
TM125 2001
TL100A CHARGEUR 2005
TL100A 2004
TL90A CHARGEUR 2006
TL90A 2006

TRACTEUR
DEUTZ
AGROTRON 90
CHARGEUR... 2002

FAUCHEUSES
KUHN
GMD3510
GMD802
GMD800
GMD702

FAUCHEUSE CONDITIONNEUSE
KUHN
FC303GC

FANEUSES
KUHN
GF 7601
GF 6401
GF 6301

ROUNDERS
NEW HOLLAND
ROLL BELT 150
BR7070
BR750
BR740
BR658
BR648
BR6090

MELANGEUSE
STOLL
VM 19M3

PAILLEUSE DISTR.
KUHN
3560

PAILLEUSE DISTR.
LUCAS
CASTOR+ 60

DISTRIBUTRICE
BELAIR
CORSAIRE 80

ALEXIS RAY S.A.S
63.ST HILAIRE LA CROIX
04 73 97 41 43

FRÉDIÈRE OCCASIONS

TRACTEURS : MASSEY FERGUSON 5425 chargeur/ RENAULT ARES 556 RZ / SAME FRUITTETO 3 80 DT / STEYR 9105 / VALTRA N 111 / VALTRA N101 / VALTRA 8050 /VALTRA N 122 versu / VALTRA T 202 direct
TELESCOPIQUES : MERLO 34.7 /MERLO 40.7/ DIECI 37.7
TONNE A LISIER : PICHON 6050 l bras de pompage
EPANDEUR : JEANTIL EVR 13.10
REMORQUE : ROLLAND 17-22
TRAVAIL DU SOL : ROULEAU RAZOL 6m20
BIG BALLER : SUPERTINO 60.120 / CLASS QUADRANT 1150
DESILEUSE PAILLEUSE : EUROMARK TX 4901
DIVERS : FAUCHEUSE AUTOCHARG CA 40 SUPERTINO
Pour en savoir plus venez nous rencontrer sur le stand VALTRA allée B, N°109 au Sommet de l' Elevage
Contact 06 76 72 05 49

FRÉDIÈRE

OCCASIONS PREMIUM TRACTEURS :

John Deere 6330 AP 2011-4050 H
John Deere 6430 + Chargeur 2010-2850 H
John Deere 6125R + Chargeur 2013-2100 H
John Deere 6130M + Chargeur 2013-2850 H
John Deere 6150R 2012-1350 H
John Deere 6150R 2013-2100 H
John Deere 6170M 2013-680 H
John Deere 7530 2008-3200 H
John Deere 7530 2011-2200 H
John Deere 6210R 2012-2250 H
John Deere 7230R 2013-1200 H
John Deere 7250R 2014-650 H


■ 6130R-2013-1450H ■ MB JD T660 HM -2012-867 H


■ RB JD 990-2012-13000 B ■ JD 5080M 2010-1850 H

JOHN DEERE

AXEQUIPEMENT
Service occasion - 1, rue de Semur - 21140 Juilly
03 86 78 19 05 - 06 82 69 57 73 - occasions@axequipement.com

Tracteurs : Mc Cormick Tmax 115- 110CV – 2013- 500H - 4RM - clim- 3 DE – rel. AV – inv. hydr. - boite 12x12 + tripL.- siège pn. - PDF
Case IH 2140 pro - 65 CV 2000 4000H 4RM – clim - Boite 12x12 – inv. mécan. -
NH TD85D - 85CV- 2003 – 2300H - 4 RM clim – Transmis. mécan. boite 12x12
NH T5060 - 105CV – 2010 – 5300H 4RM - arc.– charg. MXT10 + BMS 1,90 - 2 DE
NH TD4040F - 88CV – 2014 - 600H 4RM arc. - boite méc. – chand. hydr.
NH TS100 – 100 CV 2000- 5200H 4RM clim – invers. hydr. – relev. electr.
NH T6020 – 112CV – 2008 – 4163H 4RM - clim – adapt. Charg. quicke US - 2 DE - inv. hydr. - BV electro command
Case IH Puma 185 CVX - 185CV - 2013 - 1000H - 4RM - clim - 5 DE - CVX – relev. AV + PDF - clim auto – cab suspendues - pont duspendues - AFS 300
Case IH Magnum 250 – 250CV - 2011- 1600H – 4RM – clim - rel. AV - 5 DE - AFS
Deutz AGROFARM 420 T – 100CV - 2012 - 2728 H – 4RM arc. 3 DE – inv. hydr. -
NH TS115A- 117CV - 2004 - 2800H – 4RM – clim - état except. – rel. electr. – cab susp. - BV électro command - siège pneum. - 10 masses
FIAT 60-86 S – 60 CV- 1999 – 4800H – 2RM – clim - B.V. méc. - 3 distr.
NH TN75N - 75CV - 2002- 3800H – 4RM – clim- supersteer – relev. AV + 1 DE – chand. hydro – inv. hydr. + doubleur
NH TN95FA- 95CV – 2006 – 2200H – 4RM - arc. - B.V. méc. - 3 DE – adapt. charg. MX – chand. hydr.
NH 644 – 1998 17 700 Ballot - Filet et ficelle - crop cutter - boit. bal com. plus
Claas Quandrant 1200N- 1995- canal 120*70 - propre
NH SB60- 128CV – 1999 – 2300H - 2 extracteurs - bacs 3200 l – cab clim. -
Braud SB58 – 118CV – 1999 – 3978H graissage autom. - bacs 3200 litres - parti basse neuve - 4 pneus neufs

Matériels fenaison :
Andain. **KV** 9043 - 2011/**Pottinger** Top 421 2010 /Fauch. **Kuhn** FC 202 R- 2001

Travail du sol :
Charrue **G-B** RWB 7 /Cover-crop **G-B** VPRS 666-28 /
Herse rota **Maschio** DM plus 300

Pulvérisation :
Tecnoma Trainée Flash 2001/ **Berthoud** trainée Speedair 800 - Pulvérisateur **Caruelle** CT25 -

Entretien et divers :
Epareuse **Bomford** GT427 1999/ Epandeur **Jeantil** EVR 12,8
Broyeur **Falconero** tigre 175 2008

Contact : Loïc MARTIN
06-82-92-06-79
loic.martin@groupsicoit.com

Vends Matériel Agricole

- Charrue trisocs Kuhn non stop et bisocs
- Herse rotative Kuhn 3 m
- Rototiller Rau 3 m
- Bétaillère 4,20 m pose à terre
- Remorque monocoque 10 t 2 essieux
- Broyeur axe horizontal 2,35 m
- Pirouette 4 toupies - 6 toupies - 8 toupies
- Faucheuse rotative 2,2 m - 2,40 m
- Faucheuse condit. 2,4 m portée
- Fourche à ensilage
- Tracteur Renault Temis 610 Z
- Presse balle ronde
- Enrubanneuse Kverneland

AGRI PLEVY - 06 81 01 53 82

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE MACON
71850 Charnay-Lès-Mâcon -Tél : 03 85 34 94 94/ Fax : 03 85 34 49 26.
Contacts : Fabrice POINT - Marc MICHEL : 06 30 25 98 26

TRACTEURS

CLAAS XERION 3800	2009
CLAAS AXION 850 CIS	2008
CLAAS AXION 830 CIS	2010
CLAAS AXION 820 CIS	2011
CLAAS AXION 820 CEB	2007
CLAAS ARION 640 CIS	2010
CLAAS ARION 630 CEB	2008
CLAAS ARION 620 CEB	2008
CLAAS ARION 610 CIS	2011
CLAAS ARION 520 CIS	2009
CLAAS ARION 420 CIS	2012
CLAAS ARES 657 ATZ	2006
CLAAS ARES 577 ATZ	2006
CLAAS ARES 546 RZ	2004
CLAAS AXOS 340 CX	2012
CLAAS AXOS 320 CX	2009
CLAAS AXOS 320 C	2009
CLAAS CELTIS 456 RX	2007
CLAAS CELTIS 446 RX	2007
CLAAS CELTIS 436 RX	2007
CLAAS CELTIS 426 RX	2008
RENAULT CERES 340	2000
RENAULT CERGOS 355	2001
RENAULT 651-2	1976
DEUTZ AGROSTAR 611	1991
FIAT 80-90 DT	1985
JD 6920	2004
JD 6130M	2015
LANDINI REX 80V	2000
MF 6455	2005
MF 3630	1989
NH TS 110	2002

MOISSONNEUSES-BATTEUSES

CLAAS LEXION 620	2013
CLAAS LEXION 530	2007
CLAAS LEXION 570	2006
CLAAS TUCANO 450	2008
CLAAS MEGA 370	2006
CLAAS LEXION 440	2000
CLAAS LEXION 420EVO	2003
CLAAS CONSP 8-75	2012
FANTINI LH2	2011
GERING MS HORIZ 800	2011
CAPEL DIAMANT 8	2013
CAPEL QUASAR R6	2008

TELESCOPIQUES

MLT 735-120 LSU	2010
MERLO 34.7 TOP	2010
NH LM 5060	2011

DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES

JEULIN 12m3	2002
BELAIR CORVETTE 350	1997
JEANTIL P 2000	1999

EPAREUSES

FERRI TSP 550	2013
ROUSSEAU TINEA 470	2010

SOLS

BONNEL NSH	1990
JURANE RT 400	2007
QUIVOGNE RSR 300	2011
LEMKEN RUBIN 9/300	2011
LEMKEN ZIRKON 8/400	2012
AMAZONE KG 402	1995
KUHN HRB 503	2007
MASCHIO DM RAPI 4000	2006
HOWARD HK 32	1996
KUHN ROTOTILLER	1993
NODET ROTO+SEMOIR	1995

TONNE

JOSKIN 11500L	2001

PRESSES

CLAAS Q 3300 RF T	2011
CLAAS Q 2200 T	2005
CLAAS V 360	2008
CLAAS V 350	2008
CLAAS V 180	1998
CLAAS R 260	2008
CLAAS R 46	1997
LB 6000	2000
GALLIGNANI 8600	1999
VICON 1601 INFO	2003
DEUTZ 3.56	1999

FANEURS

CLAAS VOLTO 770H	2002
POTT HIT 910N	2008
KUHN GF 5902 MH	2011

Retrouvez toutes nos occasions sur **www.tractomarket.com/macon**

CLAAS

Bouilloux

CASE IH AGRICULTURE

TRACTEURS :
CASE PUMA CVX 195 5600H 2009
CVX 130 1800H 2010
CVX 200 2200H 2013
CVX 225 3700H 2009
210 3200H 2008
145 1400H 2013
MAGNUM 280 4800H 2009
CS 120 8000H 1997
CLAAS AXOS 330 4600H 2009 + CHARG
CELTIS 456 RC 380H 2004
DEUTZ FAHR
AGROTRON 85 + CHARG 4000H 2002
M620 DCR 900H 2012
M620 DCR 3800H 2011
TTV610 3000H 2011
TTV 620 1800H 2012
AGRONTRON 106 6800H 1999
AGROTRON K410 + CHARG 4900H
MASSEY FERGUSON
4355 2000H 2004 CHARG
5445 5600H 2003 CHARG
NEW HOLLAND
TM 120 4500H 2007 PONT SUS
TM 175 4000H 2005 SUPER STEYR
SAME EXPLORER 95 3500H 2004

AUTRES MATÉRIELS
MOISS/BATT :
CASE AXIALE 9120 1400H PONT 4RM
CASE 2188 2500H 2000
OUTILS SOLS
CHARRUES 4&5 C TT MODELES **KUHN**/KV
HERSE ROTATIVE 3&4M **KUHN**/ **AMAZONE**
SEMOIR PNEUMATIQUE 3M KV
VIBRO 6M 8M KV
SEMOIR A MAIS **KV OPTIMA**
ROULEAU FRONTAL **FRANCKET**/ **HE-VA** 3M /5M
DECHAUMEUR A DISQUES **KUHN**/ **VOGEL** 3 & 4M
DECHAUMEUR A DENTS **KUHN**/ **VOGEL NOOT** / **LEMKEN** /**KV** DE 3 à 6M
ALIMENTATIONS
BOL **KV TAARUP** 12M3 -
BOL **JEANTIL** 12 M3
BOL **KUHN** 20M3 2 VIS -
BOL **TRIOLIET** 10M3 2 VIS
BOL **TRIOLIET** 20M3 2 VIS
PAILLEUSE PORTEE **AUDUREAU**
DEROULEUSE **CALVET**
GODET DESSILEUR **MELODIS** 2011
DESSIL/PAILL **LUCAS CASTOR** + 60
DESSIL/PAILL **KV TAARUP** 854 2010 TBE
LAME **DESVOYS** 2M
DIVERS
PULVE **BERTHOUD**/ **KUHN** 15M 18M CONTROL OK
TURBO TONDEUSE **NICOLAS** FP1600
EPANDEUR A FUMIER : **ROLLAND** V2-140
ROLLAND V2-190 TCE
EPANDEUR **MYRO** SH60/90 PORTE HYD
BENNE **GILIBERT** PROFI 1500 an 2014
HERSE DE PRAIRIE **PONGE** 5M 2009
BETAILLERE **MASSON** / **HAUSWIRTH** 4&5M

et bien d'autres matériels encore....
Profitez des mortes saison fenaison sols....

Thibault CHAUVEAU 06 81 53 49 91

Presse KRONE Comprima V150, 2010, filet chambre variable, boit. confort,	17 000 €
Presse CLAAS Variant 360, ficelle, 2009, boitier Monitor	14 500 €
Fauch. KUHN GMD 4410, 2009, 4,40 m.	7 000 €
Fauch. conditionneuse Vicon KMT 3001, 2006, Timon latérale	4 500 €
Fanneuse Vicon 763, 2004, 6 toupies	3 800 €
Andaineur Agram double rotors cental, 2009, 8m.	5 200 €
Pailleuse Lucas paillotte, 1996, trainée, démêleur,	3 000 €
Pailleuse Jeulin alizée, centrale hyd., trainée, porte, cdes élec.	3 000 €
Désileuse Silodis, griffe arr.	400 €
Epareuse Orsi acrobat 5,5 - 5 m. parallélogramme, pivot, teleflex	4 500 €
Bétaillère Bruneau RB5390, pont ressort	2 700 €

ETS **GUILBAUT** Bertrand Boucomont 06 30 69 26 45

Tracteur
Deutz Agrostar 6,71- 1995 - 5700 h. 21 000 € HT.
Deutz Agrotron 150 - 2005 - 5900 h. 34 500 € HT.
Deutz Agrotron 165 mk³ - 2002 - 5950 H. 32 000 € HT.
Deutz Agrotron TTV 420 - 2013 - 1150 h. 70 000 € HT
Massey Ferguson 6455 2010 - dyna 6 - 2250 h. 36 500 € HT.
Massey Ferguson 7480 dyna vt - 2005 - 3250 h. 44 500 € HT
Mc cormick XTX 145 - 2008 4100 H. 26 500 € HT.
Same silver 110 - 2007 - 4000h. 26 000 € HT.

Batteuse
Deutz 6095 HTS balance - 2012 - 1000 h batteurs. 133 000 € HT.
Deutz topliner 4090 HTS - 1996 - 3100 h. 44 000 € HT.

Pulvérisateur
Evrard météor 3500 - 2012 - 28 m. 47 000 € HT.
Seguip ex 3200 - 1998- 28 M. 9 500 € HT.

Semoir TCS
Perrien novaflex - 2008 - 4m. 9 000 € HT.

Presse haute densité
Vicon LB 12200 - 2004 - 80 x 120. 25 500 € HT.

Distributeur d'engrais
Amazone Zam ultra 3600 - 2012 - 3600 l - 28 m. 15 500 € HT.

SAS MALECOT POIRIER
Tél. 03 86 26 24 49
MALECOT POIRIER AGRI

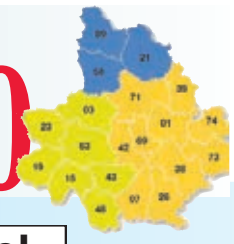
TRACTEURS

NH TH525B télechargeur démo	2015
NH TS115 BV 16X16	2000
NH T5070 Chargeur MXT10 Pro	2012
NH TLA90 chargeur Faucheux	2006
FIAT 65-66DT Plaque AV Setra	1988
SAME Antarès110 relevage AV.	1991

MATÉRIELS DIVERS
Epareuse **MC. CONNEL** MAG 480E
Rounder chambre fixe **VICON** RF122
Autoch. vrac **KRONE** Turbo-2335-TI
Désileuses **LUCAS** silogrif 2001E
Epandeur fumier **GILIBERT** ELIX6 PRO
Combiné semi **RAU / NODET** 3M
Cultilabour **Agrator** 2m60 rouleau packer
Charrue **Kongskild** MRT 3975 NSM 2012
Charrue **MAST**. 120 4xNSH Déport hydrau
Andaineur 2 rotors **KUHN & POTTINGER**
Faucheuses **LELY** 320F & 320M
Rounder chambre fixe **VICON** RF122
Désileuses **LUCAS** silogrif 2001E
KUHN 1750 avec surélévateur,TX20

PARRON agriculture
38710 PREBOIS
04 76 34 63 33 / 06 07 80 39 72

Les Occasions du Sommet puissance 20



VACHER S.A.S.

JULIEN 06 30 27 93 29
julien.bostdecher@maison-vacher.com



CLAAS AXION 820 CMATIC 2009, 5300 H, pont et cabine suspendus, freins pneumatiques, boîte variation continue, pneu 90 % usure
48000 € HT



FENDT 927 VARIO TMS 2009, 4700 H, pont cabine suspendus, poste inversé, freins pneumatiques, 710 70 R 42 Michelin
105000 € ht



NEW HOLLAND T8020 2008, 2300 h, Rel avt, cabine suspendue, 4 DE
58000 € ht



FENDT 5250 AL auto level, 2009, 800 H, coupe 5.40 m, broy, eparp, Roues 650
95000 € ht



MF 6475 T3 DYNA 6 2009, 2100 H, pont suspendu, prise de force avt
57000 € ht



CASE CVX 1135 2005, 5100 H, boîte variation continue, cabine suspendue, pneu 30 % usure
40000 € HT



DEUTZ M 600 2009, pont et cabine suspendus, bati chargeur Quicke, pneu 70 % usure
41000 € HT



SPRA COUPE 4660 1500 l, 24 m, mot 125 cv, 2009, 2500 H Boîte auto, coup gps
50000 € ht

OCCASIONS

- Broyeur **OMARV** TSL 300
- Charrue **HUARD** 4 socs QR65T
- Cover crop 24 – 28 -36 disques
- Combiné semis 3m - 3.50m
- Décompact 3m 2rgees **SOUCHU PINET**
- Déchaum **KUHN** Mixter 3m- 5m NSH
- Déchaum **QUIVOGNE** Maxiculteur 3m
- Enfouisseur engrais 5rgs **MAGENDIE**
- Girobroyeur **QUIVOGNE** 1m80
- Godet 2.25m hydraul **DESVOYS**
- 2 Godets désileurs **EMILY**
- Herse rotative 3m **AMAZONE**
- Leve sacs DESVOYS
- Presse Balle Ronde MF 166V
- Pelle retro EMB
- Pulvé traîné 24m – 28m
- Pulvé porté 15m, 18m, 21m
- Rouleau **GOURDIN** 2.70m
- Semoir à socs et à disques 3m
- Semoirs à maïs 4,6 et 8 rgs
- Vibro **QUIVOGNE** 4.50m
- Vibro **DUROU** 8m
- Télescop MF9407 **ELITE** 9407S
- Télescop **MANITOU** MLT 634
- **MF** 6465, 5435, 5450 avec chargeur,
- **MF** 3640S, 6490, 7475, 7614 600h
- **NH** T7 220
- **CLAAS** Nectis 257VL

BERNARD Matériels Agricoles
01120 DAGNEUX - 38550 ST MAURICE L'EXIL
✆ 04 78 06 15 26

Sarl Giacomel

21130 Auxonne
03 80 27 08 00
JOHN DEERE
Moissonneuses - Tracteurs



JD T 1550 WTS 2004



Challenger MT 755A 2005



JD 9560 WTS 2004



NH TM 135 2002



JD 6601 2013



VALTRA N 123 Direct 2014



JD 670 I 2012



FENDT 712 VARIO 2003

- **FENDT** 410 - 110cv - 2003/2004/2006 - 6700H à 7000H
- **FENDT** 716 SCR - 165cv - 2012 - 2900H
- **FENDT** 930 - 300cv - 2005 -9300H
- **VALTRA** N91+CH - 100cv - 2007 - 5300H
- **VALTRA** C110 - 110cv - 2004 - 7000H
- **VALTRA** T120 - 120cv - 2003 - 7100H
- **MF** 5445+CH - 95cv - 2005 - 7400H
- **JD** 6110+CH - 85cv - 1999 - 12000H
- **MERLO** MF30-6 - 105cv - 2006 - 3100H
- **MERLO** P34-7+ - 100cv - 2009 - 5700H

SAS JEAN RAVE & FILS
LE BOURG - 71120 CHAMPLECY
TEL : 03.85.24.23.73
FAX : 03.85.24.23.55



Livraison sous 14 jours

Présent au SOMMET

53 Remorque monocoque H 1150
C.U. 18 T - Rehausses H 550
Tandem 130 Colaert
Prix livré 16 990 € HT

Remorques Lambert
53440
La Chapelle au Riboul
Tél : 02.43.00.75.31
www.lambert-sa.com

ETS VINCENT DELOR

- RIEUTORT DE RANDON 04 66 47 33 20
- LANGEAC 04 71 77 07 07
- LANGOGNE 04 66 69 09 64









1. Same Silver, 1995, 7100 H
2. Case CVX 130 + chargeur, 2001
3. Valtra 6300, 1998, 10300 H
4. Valtra 6400, 1998, 8000 H
5. Valtra c100 + chargeur, 2001
6. Telescopique Merlo 28-8
7. Epandeur Sodimac Rafal, 2006
8. Mc Cormick cx85 + chargeur, 2003

SARL PAUL PELTRAT ET FILS

- **JOHN DEERE** 6420S 6684H TLS CABINE HYDR CHARGEUR
- **JOHN DEERE** 6410 8069H TLS CLIM CHARGEUR
- **ARES** 556 RX 6728H CLIM CHARGEUR INV HYDR
- **CELTIS** 446 RX 5517H INV HYDR CLIM CHARGEUR
- **CELTIS** 456 RX 6200H INV HYDR CLIM CHARG VIT RAMPANTES
- **TEMIS** 550X 3433H CHARG CLIM
- **NEW HOLLAND** TS 100 4990H ARCEAU CHARGEUR
- **CASE 733** CHARG 4 RM CABINE
- **FIAT 880** 4 CYL 2RM CABINE
- **TRACTO PELLE FIA** 4RM 2 GODETS
- **TÉLESCOPIQUE NH** LM 410 6100H MULTI SERVICE + FOURCHE
- **ÉPANDEUR MONO** 2H VERT 6T4 AGRIMAT 18,4,30
- **FAUCHEUSE KUHN** GMD 600/602/702
- **FANEUSE KUHN** GF 5801/7601/8501/CLAAS VOLTO 870
- **ANDAINEUR KUHN** 2T GA 6002/GA 6522
- **HERSE PRAIRIE PONGE** 6M HPP6
- **TONNE À LISIER** 3000L AGRIMAT OUV HYDR
- **BROYEUR LAGARDE** GL 280 AXE HORIZONTAL DP HYDR
- **TREUIL** 3PTS FORREK TELECOMMANDE

www.peltrat.fr - 71800 OYE - 03 85 25 82 19



AXION 820 C - MATIC - REL. AV - PONT AV SUSP. - 2011 - 3800 H



JAGUAR 830 AVEC PU GE42 - 4 RM - 2008 - 2300 H ROT.



TUCANO 320 COUPE 4.50 M REPL. - 2013 - 150 H BAT.



TUCANO 340 COUPE 5.40 M - 4 RM - 2011 - 780 H BAT.

AXION 840 CEBIS	REL. AV ET PDF AV	5200 H	2010
ARION 630 CEBIS	PONT AV SUSP.	2300 H	2008
ARION 620 CIS		4800 H	2007
ARION 610 CIS (X2)	2008 DE 5000 H ET 2010 DE 2000 H		
ARION 410 TRADITION		1750 H	2011
ARES 557 ATZ		5000 H	2006
AXOS 330 CX	AVEC CHARG. FL 100	300 H	2014
AXOS 320 CX	AVEC BÂTI PROPILOT	700 H	2012
CELTIS 446 RX		3300 H	2005
NEXOS 230 FB	4 RM - ARCEAU	500 H	2014
VARIANT 360	2500 BOTTES		2012
DISCO 3100 TC			2013

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE FEURS
XAVIER MASSACRIER :
VENDEUR OCCASION 06 70 31 62 67

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6620 Premium, BE, révisé	115	2002	6250
JOHN DEERE 5720 + chargeur, BE	80	2004	4650
JOHN DEERE 6420 Premium TLS, TBE, révisé	110	2006	4100
JOHN DEERE 6130 + chargeur, BE	90	2008	6800
JOHN DEERE 6330 Premium + chargeur, TBE	110	2011	3300
JOHN DEERE 5090 G + Bati Quicke, état neuf	90	2015	50
NEW HOLLAND TN.75.F	75	1998	4385
NEW HOLLAND T 5030 + chargeur, BE, révisé	82	2009	2750
LANDINI Vision 95, TBE	95	2006	3400
MASSEY FERGUSON 3645, TBE	92	2008	1700
CLAAS Arion 510, TBE	110	2009	2400
CLAAS Arion 630	145	2009	3900
FENDT 312 Vario TMS, TBE	125	2011	1865

MATERIELS

Sommet de l'élevage Esp Ext – Allée B – Stand 1040

Faneuse MORRA 530, TBE, 2003, 5m30
Faneuse KUHN GF 6301 MH, BE, 1996, 6m30
Cover crop QUIVOGNE APL/M, TBE, 26 disques, révisé, 2004, 3m
Presse balles rondes JOHN DEERE 592 HY flow, ficelle balletrack, 2004
Presse balles rondes JOHN DEERE 582 HY flow, ficelle, boitier élec, 2003
Mélangeuse LUCAS QUALIMIX 150 PRO, BE, 2009
Bol mélangeur TRIOLIET SOLOMIX 1400 ZK, TBE, 2013, 14m³
Cultitiller KUHN EL 142.300, BE, PORTACOURT PACKER, 2002, 3m
Épareuse GYRAX, GYRAMAX 1251, état neuf, 2 rotors, cdes électriques, 2007
Épareuse MAC CONNEL PA 5600, cdes électriques, TBE, révisée, 2008, 5m60
Épandeur fumier DEGUILLAUME ACD 110, porte à lisier, flèche ressort, cdes électriques, TBE, 2008, 11m³
Enrubanneuse FORT, F1175, téléflexibles, tte auto, Mat de 750, révisée, 1997
Enfonce pieux YANIGAV, RE 800 G, hydrauchoc, TBE, révisé, 2008
Épandeur engrais KHUN, MDS 901, ouverture hydraulique, TBE, révisé, 1998
Herse de prairie PONGE EP 60, BE, à rentrer, 2010, 6m
Tractopelle JCB, 3CX4, 4X4, 2 godets ar+godet 4 en 1, BE, 1985, 7650H

Défi-Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr



Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79



La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
TAPIS DE MINE POUR ENSILAGE
COUPE EN BANDES DE 1,80M SUR DEMANDE

la FDSEA de la Manche RECRUTE :

un / une JURISTE SPÉCIALISÉ(E) responsable de service

Missions :
Sous la responsabilité du directeur général du groupe FDSEA 50, vous serez chargé de manager une équipe de 12 collaborateurs, de former les comptables et les conseillers de AS Normandie, de conseiller les adhérents en matière de droit fiscal, droit des sociétés, droit rural et droit des affaires.

Profil :
- Formation BAC + 5
- Niveau d'expérience : expérience professionnelle préalable dans le conseil et le management requise.

Lieu et conditions de travail :
- Contrat en CDI à temps complet • Poste basé à Saint-Lô
- Poste à pourvoir à compter du 1er décembre 2015
- Rémunération dynamique selon profil et expérience
- Permis B et véhicule obligatoire

Lettre de motivation et CV à adresser par courrier et par mail à : Monsieur le Directeur Général du Groupe FDSEA de la Manche • Maison de l'agriculture
- Avenue de Paris • 50009 Saint-Lô cedex
- Courriel : directiongenerale@fdsea50.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28

LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :

Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :

Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

EA - Photos non contractuelles

Matériel

Tracteur

18 - Vds tract. Landini Legend 115, année 1998, 4 Rm, clim., 3.917 h + herse Lachaud, 5 m, hydraulique, le tout en bon état.
✆ 06 72 13 07 45.

38 - Cause retraite: vends tracteur case CS 86 ,4 roue motrice, 3680 h de 2001 pneu état neuf avec roue cage
✆ 06 22 20 04 09

42 - Vds tracteur Massey Ferguson 3060 Autotronic 9100 h, 80 cv, année 1989, 4 roues motrices, pneus 30% usure, vitesses rampantes, bon état général, prix 8 500 euros.
✆ 06 88 38 03 06

42 - Vds déchaumeur Vaderstaad 3 M très bon état prix 9000 euros
✆ 06 88 38 03 06

58 - CHERCHE pour Deutz 7206, 1 cabine + 1 bâti pour chargeur Mailleux MX 260 (réf. 3904)
✆ 06 23 78 22 61

58 - Cause cessation VENDS tracteur Deutz 6.31, 4 400 h., 1991, 4 RM, 120 cv, clim. rel. AV., TBE, 12 000 euros, - Deutz, 6.61, 1996, 7 500 h., 150 cv, clim., 4 RM, rel. AV, BE, 13 000 euros, - rouleau AV Sternceraker 3 m., 2 000 euros (réf. 400A)
✆ 06 70 95 80 46

71 - Vends tracteur Case IH 845, 4 RM, avec chargeur Mailleux MX 100, 85 CV, bon état.
✆ 06 82 50 64 33

Travail sol

01 - Vds herse plate 6m30 pliage hydraulique mar. Quivogne + cuve à gasoil 5000L
✆ 04.72.05.80.47. ou 06.28.71.20.62

01 - Vds herse plate HV 530 vibroculteur VR410 roto herse, cover crop APX 34 disques
✆ 06.83.12.49.54

26 - Recherche trieur herse étrille bineuse déchaumeur pois avoine blé.
✆ 06 95 67 51 13

42 - Vds combiné de semis herse Kuhn HRB302 semoir Sulky tramlines 3 M 25 rangs TBE
✆ 06 72 00 03 07

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 380B)
✆ 06 29 81 80 05

42 - vds remorque plateau 2 roues 4 roues faucheuse Khun2810 pendulaire andaineur 4521 très bon état
✆ 04 77 64 16 55

Epandage

07 - Vds épandeur à fumier Heywang 4,5T 2200 euros HT TBE
✆ 06 18 64 09 25

69 - Vds épandeur à fumier Gilbert 5 T. double hérisson + vérins avec porte 2 battants 3 auges 6 m. Galva bovins.
✆ 07 87 21 57 51

Cave

71 - Vds 2 pressoirs Vaslin Cep 400, vis évacuatrice marc, remorque égretier 35 hl, vanne 2 voies remplissage Cep, le tout BE car retraite.
✆ 06 85 33 42 10

Agri. divers

01 - Vds IH 745, 83, 2 RM, bon état - cornadis veau portillons façades Case individuelle niches veau moulin farine barrière oblique bacs eau Karcher eau froide
✆ 06.67.60.56.82

01 - Vds tracteur Fiat 8090, 5500 h, 80 cv - combiné herse + semoir 2m50 tbé
✆ 06.87.55.29.38

07 - A ENCADRER - Vds cuve chapeau flottant - Fléco pour tracto Case - Broyeur accotement - compresseur taille Lacmé + sécateur.
✆ 06 09 92 34 93

07 - Vends lame déneigement avec bas de lame antichoc à monter sur 3 points ou chargeur, 3m de large 500 euros
✆ 06 85 92 42 57

07 - Vends tank à lait Japy 2400L révisé platine électro neuve 2500 euros
✆ 06 85 92 42 57

18 - Achète tracteur, télescopique, cover crop, presse à foin, rouleau hydraulique, charrue, moissonneuse-batteuse.
✆ 06 76 95 32 16.

21 - VENDS Géo Disc 4 m. Gombi, - rotative Sulky intégre, turbine hy., - brabant 5 corps va et vient Vario, - 13 plateaux Tournesol + 10 masses Jerrikan, - Quad + Semoir Delimbe semi porté (réf. 3902)
✆ 06 74 75 57 67

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 390D)
✆ 07 86 22 52 61

21 - Cause cessation : - 1 charrue Huard 4 socles 12» 500 euros, - 1 semoir St Hubtert 180 euros, - 1 semoir engrais,année 2006, 500 euros, - 1 herse Quivogne 4m plate 350 euros, - 1 canadien 3 m 15 dents 200 euros, - 1 vibro + herse 3m 200 euros, - 3 rouleaux lisses 180 euros, - 1pulvérisateur Tecnoma, - 1 cornadis 7 places, - 1 cornadis libre service, 10 places (réf. 40VB1)
✆ 03 80 64 39 33 - 06 16 37 39 76

25 - A V. aplatisseurs neufs et occasions 2 à 30 cv électrique ou PDF débit 200 kg à 5 T/h. toutes céréales.
✆ 06 28 29 00 87

38 - Vds semoir amazon. meca si herse rota. cultimix 3m révisé 12500 € HT livraison possible
✆ 04 78 31 26 00

38 - VDS epandeur fumier 5t pulvé 600l CT OK vibroculteur 2.5m large semoir céréales 2.3m tuyaux alu 6 et 9m diam18 trépier cannes le tout BE
✆ 06 22 01 86 88

39 - Vds MB Claas 88 4120, tracteur MF 3125 8 100 h, 60 logettes CK neuves jamais montées
✆ 06 71 65 10 96

58 - VENDS cause retraite : - presse Class 42, année 91, - rateau Fella 350 TSDN, 2003, - pirouette Fela 5.40 m., année 2012, - surélevateur BB 650, année 1992, - dessileuse Gyrland 1700, année 2004, - semoir engrais Bogbal L1+, 18 m, année 2007. (réf. 390B)
✆ 03 86 30 70 83

69 - Cause retraite vends cuve acier 5000 l. petit prix.
✆ 06 09 44 09 52

71 - Vds benne 3 points 160 euros, dérouleuse btte ronde 1.650 euros, chaîne de curage Albert 2 campagnes 850 euros, bétaillère 4,50 m 850 euros, abreuvoir Labuvette.
✆ 06 87 37 14 14

73 - Vds groupe frigorifique Bitzer an 2009, 30 mois d'utilisation fluide R 404A pour 60 tonnes de fruits avec équipement complet.
✆ 06 23 68 00 18

74 - Vds semoir Rabe turbo Drill 400 à autochargeuse Claas 6800 Quantum, herse à pré 8 m.
✆ 06 82 10 30 18

84 - 30- Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10- 12 T.
✆ 04 66 24 26 11

84 - Vds cause retraite disques Razol Z8D, camion Renault JN95, pompe tracteur Caprari D280, John Deere 1130, John Deere 6620, sulfat Hardi comander.
✆ 06 03 10 61 11

Elevage

01 - Vds salle de traite Delaval 2x4 épi 50° décrochage automatique porte pneumatique de 2003, prix 8000 euros à débattre
✆ 06.71.11.83.94

39 - Vds Roxell 2002 vis 30m27, alimentateur 5l, silo 2 caillebotis 2m x 1m, tunnel 20m x 8m
✆ 06 89 23 55 20

42 - Vds dessl. paill. Lucas Castor 45 GC 2008 4.5 m3 cde Lucatronic att. art. tbe servi pour paill et ensil. cse changt.
✆ 06 75 13 93 48

71 - Vds cause retraite semoir engrais Amazone ZTE 600 L, doubles plateaux - 1 pneu Kleber 9 L 520 70 38, 50 % d'usure - mixeur Law 5 CH pour aliments soupe - ratelier à veau 1,75 m - 16 abreuvoirs Labuvette - pipeline 6 griffes Manus 2 pompes à vide tubes inox diamètre 50, en bloc ou au détail - 25 glissières d'autoroute - 25 traverses de chemin de fer, le tout TBE.
✆ 03 85 40 30 28 H.R.



71 - Vds rateliers libre service, longueur 6 m, 5 balles rondes, état neuf.
✆ 06 03 50 13 46

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, 90 cv, 2013, clim. radar de recul., VE, FC, 3 places, regul. de vitesse, 68 000 kms, 9 000 euros TTC à débattre (réf. 39VB2)
✆ 06 62 32 99 18

26 - SUZUKI GD VITARA 1.9 130cv 3p, attelage 4x4, bte courte, 2012 - 49000km TVA rec. TBE - 14000 euros HT.
✆ 06 71 21 26 62

74 - Vds quad Hytrac, an 2014, tt options, 4 x 4, 2400 km, treuil attelage, carte grise encore 4 mois garantie révisé, prix : 3400 euros.
✆ 06 86 38 89 58

Tourisme

71 - Vends 307 XT PREMIUM - 1,6L ess.- 16 V - 110 CH - 5 portes - année 2004 - 76.000 km - TBE général - CT OK - intérieur tissu noir, clim., vitres élect., jantes alu 16», toit ouvrant électrique, allumage feux et essuie-glaces automatiques, auto-radio CD-MP3 - courroie de distribution changée - 4 pneus neufs, silencieux arrière neuf, disques avant et plaquettes neufs. Prix : 5.200 euros.
✆ 06 58 00 68 32

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ 06.82.07.33.68

19 - Vds POMMES 14 variétés, à partir de 0.65E/kg.Chaumont d'Ussac, A20, sortie 48, 5km parcours fléché.
✆ 05 55 88 27 16.

26 - Agri vend maïs big bag/vrac. Livraison possible.
✆ 06 11 73 59 69

26 - Près Romans, vends luzerne petites bottes env 5t.
✆ 06 19 17 13 63

39 - Agri vd paille de bonne qualité. Rendu livré cam. remorque
✆ 06 73 92 81 55

42 - producteur vds maïs ensilage en botte, qualité extra, livré + maïs épis
✆ 04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00

58 - VENDS région DECIZE, maïs ensilage sur pied (réf. 39VB1)
✆ 06 31 37 86 81

69 - Vends région de Mornant 3ha de mais ensilage irrigué sur pied.
✆ 06 78 79 03 12

Fourrage

18 - Vends foin de trêfle violet, 1ère coupe, en bottes 90x120
✆ 06 16 14 34 67

18 - Vends paille de blé, orge et pois, bottes carrées, livraison à domicile, par 23/25 tonnes.
✆ 06 07 62 17 33.

51 - VENDS paille bout champs suite rupture contrat enlevée avant 10/10 à Nogent-sur-Seine, bas prix (réf. 3805)
✆ 06 80 10 05 20

52 - VENDS foin de luzerne en bottes carrées à partir de 120 euros la tonne (réf. 39VB3)
✆ 06 77 11 67 69

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91

Pépinière

67 - Vends griffes d'asperges Vitalim, Herkolim, Grolim, Cumulus, Thielim etc Location planteuse. Conseil et plants de fraises, échalotes, laveuse d'asperges 6 m et enrouleuse.
✆ 06 14 36 28 98

Propriété

24 - AV Dordogne expl. lait 37 ha ou location vente + 25 ha location contrat lait 530 000, 55 VL, 40 génisses, matériel bâtiments, maison CA 220 000 EBE 77 000 (2014).
✆ 06 74 49 59 57

69 - Vend vigne mécanisable en Beaujolais Villages 1 HA 20 à Pruzilly libre de suite. Prix 9500 euros.
✆ 06 83 37 91 25

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ 06 73 18 40 85

Divers

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne verne 30 à 35 euros le stère
✆ 06.82.07.33.68

63 - AV plantation Douglas 24 ans 3ha20 au Vernet la Varenne 36000 euros Alt 750m.
✆ 06 31 15 30 65

63 - AV plantation Douglas 24 ans 3ha20 au Vernet la Varenne 36000 euros Alt 750m.
✆ 06 31 15 30 65

71 - Cherche grillage pour animaux, hauteur 1,80 m minimum, environ 150 mètres.
✆ 06 15 88 60 15

74 - Vds bélier Ile de France, divers mat. fromagerie, cornadis chèvre.
✆ 06 07 42 68 78



Offre

Emploi

18 - Offre d'emploi CDI « Agent de remplacement » en polyculture élevage. Le Service de Remplacement agricole du Cher, recherche un salarié agricole en CDI pour assurer l'accompagnement et le remplacement d'une vingtaine d'exploitations de polyculture élevage (bovin, caprin et volailles). Très à l'aise avec les animaux (traite, alimentation, surveillance, vêlages) et apte à la conduite de matériel d'élevage, vous interviendrez sur les fermes, selon un planning établi 4 mois à l'avance, pour pallier les absences des chefs d'exploitations. Fort d'une première expérience agricole, vous êtes organisé, autonome et discret. Votre capacité d'adaptation et votre sens pratique seront des atouts majeurs dans votre fonction. Poste sur secteur Vierzon, Lury sur Arnon et Graçay, en CDI après essai, à pourvoir le 1er décembre 2015. Contrat base 35 heures + heures supplémentaire. Salaire de base : 10.81 euros brut/heure. Permis + voiture indispensable. Frais de déplacement pris en charge. Envoyez CV et lettre de motivation, avant 23 octobre 2015, à : Service de Remplacement Cher, 2701, Route d'Orléans – BP 10, 18230 Saint Doulchard ou par mail sur fdsea.18@wanadoo.fr
✆ Rémy Dubois. 02 48 23 45 89

38 - URGENT, Le Comité Isérois des Eleveurs recherche un AGENT TRAITE pour recueillir des échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur le nord Isère – Aucun diplôme exigé – Connaissance du milieu agricole apprécié – Domicile sur secteur – CDD remplacement maladie – Temps partiel – Véhicule de service – Poste à pourvoir dès que possible. Adresser candidature à Nathalie DEGARDIN – nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr
✆ 06 68 00 51 35

63 - Expl. lait. demi-mont. CHERCHE associé (couple accepté) motivé, très sérieux en vue départ.
✆ 06 68 95 29 10 ou 06 43 36 77 31

71 - Gaec 3 associés polyculture élevage cherche associé responsable vigne, cause retraite.
✆ 06 89 75 76 79

84 - Entreprise agricole recrute régulièrement du personnel avec et sans expérience Valréas et alentours.
✆ 07 50 91 03 10

GARAGE POIDS LOURDS FINOISE
03 80 92 05 21
à Fain les Montbard (21)
RECHERCHE MÉCANICIEN(NE) POIDS LOURDS OU AGRICOLE H/F
Envoyez CV à f.pissot@finoise.com
ou par courrier:
Sté FINOISE ZI - 21500 Fain-les-Montbard



89 - RECHERCHE pour CDI ou contrat professionalisation pédicure bovins, plus d'info www.alyse-elevage.fr. (réf. 3907)
✆ 03 86 92 36 45

Demande

Emploi

21 - RECHERCHE maître d'apprentissage pour JH 16 ans pour CAP polyculture-élevage, nourri, logé, Côte d'or et limitrophes (réf. 3906)
✆ 03 80 81 90 66 HR - 06 37 37 27 07

71 - Cherche travaux dans les vignes, 25 ans d'expérience, bûcheronnage, taille de haies et conduite de tracteur.
✆ 06 75 19 89 25

89 - Recherche pour CDI ou contrat de professionnalisation en vue CDI, pédicure bovins. Plus d'infos sur www.alysé.élevage.fr
✆ 03 86 92 36 45.

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur 60 ans, non fumeur, physique agréable, souhaite rencontrer dame 45-60 ans pour rompre solitude.
✆ 06 01 32 73 20

69 - Homme de 30 ans cherche une femme entre 27 ans et 32 ans pour relation sérieuse.
✆ jacques069@outlook.fr

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Animaux

Divers

25 - A réserver chiots Berger Australiens, nés le 15-09, 4M, 3 F, tricolores + achète tank à lait entre 400 et 1 000 l. Plus d'infos au :
✆ 09 83 95 70 75

Bovin

01 - Vds 18 km Bourg en Bresse génisses 46 et 12 terme 09/10/11, ascendance certifiée sanitaire OK
✆ 04.74.51.70.16

01 - Vds génisses Montb terme nov. taureau Ch. pour saillie - ach. vache réforme montb
✆ 03.85.30.43.64

01 - Vds 5 génisses prim'Holstein CL 10500 kg, IA SX gar. sanit. terme oct-déc
✆ 06.98.36.65.15.

07 - Vds 15 vaches Salers avec ou sans veau
✆ 06 61 17 66 96

07 - Vends 2 génisses Prim Holstein terme début novembre CL idem IBR
✆ 06 85 92 42 57

18 - L'association Charolais Val d'Aubois organise ses 6e journées portes ouvertes le samedi 3 octobre. 6 élevages vous invitent à une visite au pré et vous réservent le meilleur accueil : GAEC Dudragne Besson, 18 Cours Les Barres, tél. 06 81 69 19 22 - GAEC Monseau, 18 Croisy, tél. 06 16 55 49 47 - EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt, tél. 06 82 25 17 13 - EARL Tramesson, 18 Charly, tél. 06 10 91 41 94 - EARL Minard, 18 Neuvy Le Barrois, tél. 06 10 44 58 37 - EARL Combette, 18 Augy/Aubois, tél. 06 12 91 70 83.
✆ 06 12 91 70 83.

18 - Elevage HBC vds TB choix de taureaux charolais, 18 mois, qualités maternelles, race et docilité. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ 06 82 25 17 13.

18 - Vds reprod. HBC de l'année et 18 mois, ind. IBR, livr. Assurée, visite toute l'année de l'élevage Tramesson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94.

42 - Vds génisses Charolaises prêtes à saillir cause retraite
✆ 06 17 52 60 51

42 - Vds vaches Charolaises avec leurs veaux cause retraite
✆ 06 17 52 60 51

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge et Montbéliard TBO
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds vaches au lait et génisses prêtes PH cl Gaec Chomarat - Champdieu
✆ 06 86 81 31 81

42 - Vds 2 veaux mâle Salers père Bronson o-Popeye né le 30/11/2014 et 13/12/2014
✆ 04 77 58 45 56

42 - Vds trés bon taureau Charolais HBC 28 mois naisseur Raymon JC 58 origine Bambino
✆ 06 08 99 46 88

58 - VENDS taureaux 2 ans + gros veaux de l'année, charolais inscrits HBC, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 380D)
✆ 03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56

58 - VENDS veaux reproducteurs, choix dans 100 veaux. GAEC Buteau Michel et Clément (réf. 3905)
✆ 06 75 57 67 84 - 06 70 48 56 75

58 - Elevage HBC VEND bons taureaux 18 mois et veaux de l'année. Champeau - Parigny les Veaux (réf. 400C)
✆ 06 62 66 56 54 - 06 75 69 10 18 - 03 86 68 80 03

58 - VENDS très bon taureau 18 mois (réf. 4004)
✆ 06 74 37 07 11 - 03 86 84 37 50

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs, - génisses 30 mois écographiées, vêlage décembre. Elevage HBC, TGS, IND IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4002)
✆ 03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56

58 - VENDS génisses pleines IA - 30 mois, IND IBR. (réf. 4001)
✆ 06 83 12 74 16

70 - VENDS taureaux HBC 18 mois et veaux de l'année, origines Virely Gérard. GAEC Thibault Roche - 70600 Champlitte (réf. 400B)
✆ 06 81 33 77 70 - 03 84 65 39 23

70 - Vds vaches bio et 4 génisses à saillir.
✆ 06 43 67 62 45.

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ 03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89

71 - Vendredi 2 et samedi 3 octobre 2015, trois élevages vous accueillent à leurs portes ouvertes de reproducteurs charolais HBC, mâles de l'année, taureaux 18 mois et adultes. 3 veaux par élevage à 1.800 euros. Elevage Ciron Richard 71130 Chassy, tél. 06.08.02.84.56 - Elevage Prost Michel 71430 Saint-Vincent-Bragny, tél. 06.72.81.21.61 - Gaec Morin Jean-Noël 71430 Saint-Aubin-en-Charollais,
✆ 06 80 54 90 32

71 - Cessation retraite vends 15 génisses et 5 vaches charolaises pleines, vêl. nov. déc. janv., HBC, IBR A.
✆ 06 12 49 29 08

71 - Vds taureaux montbéliards 12 à 18 mois, garantis saillies et sanitaires, fils d'IA mères 7500 à 39 et 34.
✆ 06 88 90 81 23

71 - Vends cause cessation cheptel charolais HBC, vaches et 30 mois terme 11/15 et 12/15, génisses 18 mois, laitonnes, taureaux adultes, veaux. EARL Griveau J.-F., Les Bidauts, Saint-Micaud.
✆ 03 85 57 12 10 ; 06 72 38 56 89

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux 18 mois et très bons veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible, 7 km de Charolles.
✆ 06 81 90 94 97

71 - 3 élevages charolais HBC vous ouvrent leurs portes les samedi 3 et dimanche 4 octobre 2015 - Berthier Pierre, Les Apports, 71 Marizy, tél. 06.07.08.76.39 - Ducert Claude, Fin, 71 Martigny-le-Comte, tél. 06.07.75.81.61 - Gaec Pornon, La Combe, 71 Viry
✆ 06 74 53 49 72

71 - Vds génisses pleines, 7 mois 1/2, écho., Abondance et Montbéliarde, TGS, saillie limousin.
✆ 06 72 66 70 04

74 - Vds Holstein Red Holstein génisse ou vache prête ou vêlée.
✆ 06 82 10 30 18

88 - Vds reproducteurs Blond d'Aquitaine de 14 à 17 mois très calmes, origine IA, vêlage facile, garantie sanitaire, livraison. Vaches avec veau et à vêler race pure BA.
✆ 06 12 85 67 49

Ovin

58 - VENDS angeaux reproducteurs CHAROLAIS non inscrits, BO. (réf. 3804)
✆ 03 86 50 04 29 HR - 06 83 24 55 99

58 - VENDS béliers Charollais Antenais (réf. 4003)
✆ 03 86 20 03 57 - 06 83 01 47 47

71 - Vds béliers charollais inscrits ou non, garanties sanitaires, livraison possible.
✆ 06 75 75 59 80

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ 06 08 06 98 65

Equin

89 - VENDS bas prix Double Poney 17 ans, Percheron 17 ans, Comtois 16 ans, deux ânes. Puisaye (réf. 3802)
✆ 06 74 61 39 78

Chien

25 - VDS chiots Porcelaine Lof t.b. origine sanglier 07/05/2015 mère 2GT2488.
✆ 06 74 49 27 90

38 - Vds Griffon bleu 6 ans puce 250269602942567 + 1 bleu 2 ans puce 250268711160062 pour sanglier
✆ 06 88 86 45 85

71 - Vds 2 chiots M et F, petits bergers des Pyrénées, 3 mois, pucés, vacc., non Lof, mère n° 250269799036125, produits visibles.
✆ 06 72 66 70 04

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ 06 82 28 12 19

71 - Vds 2 chiennes cse cess., non Lof, 1 Bruno suisse X Griffon 9 ans, n° 250269700292910, 1 anglo petite vénerie 8 ans n° 2FFA073.
✆ 06 76 33 84 09 dès 20 h

Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88 - 03 86 30 88 84
www.scieriedeluzy.com

Les RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy
58300 DECIZE
Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94

GAEC SAVRE
Au domaine Fleury
58300 DECIZE
Tel. 06 89 28 18 82

Élevage charolais inscrit
Journées **PORTES OUVERTES**
2, 3 et 4 octobre
• Veaux de l'année • Taureaux 18 mois • Femelles tous âges •
www.earl-touillon-moiron.fr

PORTES OUVERTES
Élevage **BEAUZON**
Corcelles
58360 Preporche
2, 3 et 4 octobre 2015
Taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, IBRA
Un Big Bag d'aliments et autres lots à gagner par tirage au sort parmi les acheteurs
03 86 84 21 53 - 06 88 78 99 53
06 47 76 43 44 - 06 83 98 87 62

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine - Tel. 06 79 50 15 71 - 06 89 18 05 87
PRÉSENTATION EXCEPTIONNELLE
PORTES OUVERTES à l'étable
les 23, 24 et 25 octobre
100 mâles reproducteurs de l'année - 40 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

PORTES OUVERTES
Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury)
21290 Recey s/Ource
9 & 10 octobre 2015
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
06 85 33 82 34

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

CM3

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 8bis, rue Monge
21 200 Beaune
514 307 081 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associé unique du 29 juillet 2015, le siège social a été transféré 11, rue de Gilly – 21 700 Nuits-Saint-Georges à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon.

AL214015174

MODIFICATION DE CAPITAL

LEADER DISTRIBUTION CREANCEY

SARL au capital de 7.500 €
Avenue Georges Besse
ZAC les portes de Bourgogne
21320 Créancey
490 245 586 RCS Dijon

Selon le procès verbal des décisions du 16 Juin 2015, l'associé unique a décidé :

- D'augmenter le capital de 309.990 euros, pour le porter de 7.500 euros à 317.490 euros,
- de réduire le capital d'un montant de 309.990 euros pour apurer les pertes, pour le ramener à 7.500 euros.

Mention au R.C.S. de Dijon.

AL214015315

LEADER DISTRIBUTION FONTAINE

SARL au capital de 7.500 €
Rue des Prés Potets
21121 Fontaine-les-Dijon
480 230 416 RCS Dijon

Selon le procès verbal des décisions du 16 Juin 2015, l'associé unique a décidé :

- D'augmenter le capital de 360.000 euros, pour le porter de 7.500 euros à 367.500 euros,
- de réduire le capital d'un montant de 360.000 euros pour apurer les pertes, pour le ramener à 7.500 euros.

Mention au R.C.S. de Dijon

AL214015320

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Mme NARGEOT (Céline) née le 28 juin 1974 à Clamecy (Nièvre) demeurant 4 bis Place du 30 Octobre à Dijon (Côte d'Or) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : BRISSET.

AL214015326

MODIFICATION DE STATUTS

LES ROCHES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : Villa Les Roches
Rue Glanot
21320 Mont St Jean
520 475 401 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 8 Septembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social qui sera désormais libellé comme suit : Toutes prestations de services de tourisme, chambres d'hôtes et tables d'hôtes, gîtes, restaurant, repas de groupes, vente et exposition de tableaux et d'objets d'arts, achat et vente de vins et de tous produits alimentaires.

Pour avis

La Gérance

AL214015312

CROSSJECT

Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance
Au capital de 6.613.970 €
Siège social : Parc des Grands Crus
60 L avenue du 14 juillet - 21300 Chenôve
RCS Dijon 438 822 215

Le conseil de surveillance du 16/09/2014 a :

- constaté la démission de SOFIMAC PARTNERS de ses fonctions de membre du conseil de surveillance, à compter dudit jour,
- pris acte de la désignation de M. Marc Blondet, demeurant 15 rue de la Boudronnée, 21000 Dijon, en qualité de représentant permanent de la société IDEB, membre du conseil de surveillance, à compter du 12/09/2014, en remplacement de M. Richard Molay

Le directoire du 17/11/2014 a constaté que le capital social a été porté à 6.650.970 € suite à l'exercice de BSA dont l'émission a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 14/12/2012.

Dépôt légal au RCS de Dijon

AL214015318

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BARD-LE-REGULIER: Terre 58 a 31 ca - La borde: C-227

CURTIL-SAINT-SEINE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant. 60 ha 52 a 30 ca - La grande corvee: ZH-7(*)

TAILLY: Pré et Landes. 2 ha 31 a 00 ca - La manchette: ZC-32 - Le pre grillot: ZD-111

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 19/10/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL214015334

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SNC PHARMACIE DU VAL D'OR

Société en nom collectif
au capital de 152 449,02 euros
Siège social : 89 avenue Victor Hugo
21000 Dijon
RCS Dijon 418 559 852
SIRET 418 559 852 00011

Avis

L'associée unique a, en date du 20 juillet 2015, décidé de transformer la société en nom collectif en société d'exercice libéral à responsabilité limitée. L'avis de constitution a été modifié comme suit à compter du 21

septembre 2015.

Dénomination sociale

Ancienne mention :

SNC PHARMACIE DU VAL D'OR

Nouvelle mention :

PHARMACIE DU VAL D'OR

Forme

Ancienne mention :

Société en nom collectif

Nouvelle mention :

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Pour avis, la Gérance

AL214015322

FIDIA PATRIMOINE SAS

au capital de 20 000 euros
Siège social : Immeuble le Richelieu
10 Boulevard Carnot, 21000 Dijon
813 414 281 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 24/09/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social comme suit :

Le conseil pour la gestion des affaires, le conseil sur la transmission ou la cession d'entreprise, en gestion de patrimoine, en investissements financiers, le démarchage bancaire et financier, l'activité d'intermédiaire et de courtage en opérations de banque et en services de paiement, le courtage et l'intermédiation en assurance, les transactions immobilières sur immeubles, fonds de commerce et formations

et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

AL214015330

NON DISSOLUTION

ALPHA HIGH TECH PLAST SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 euros
Siège social : 6 Chemin de la Carotte
Changy, 21460 Epoisses
418732053 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 14 septembre 2015, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, le Président

AL214015333

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

QUALION

SAS au capital de 16 000 euros
Siège social : 14 rue du Golf
21800 Quétigny
792 447 468 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2015, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 août 2015. Elle a nommé comme liquidateur M. Gérard ROY, demeurant 27 rue Commandant Cousteau 21000 Dijon et le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

AL214015253

EARL BABOUILLARD ANRIGO

société civile en liquidation
au capital de 112 420 €
Siège social : Grande Rue Haute
21450 Poiseul la Ville
778 159 806 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2015, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, Madame Babouillard Christine, demeurant Grande Rue Haute – 21450 Poiseul la Ville, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Grande Rue Haute – 21450 Poiseul la Ville, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le liquidateur

AL214015291

GLMC

EURL au capital de 3.000 €
Siège social : 12 rue de Citeaux
21200 Beaune
524 495 041 RCS de Dijon

En date du 30/06/2015, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/06/2015, nommé liquidateur M. Geoffray Lorfanfant, 12 rue de Citeaux - 21200 Beaune, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de Dijon.

AL214015317

MICROINTERVENTION

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 61 rue Daubenton
21000 Dijon
492 459 680 RCS Dijon

Par décision de l'associé unique en date du vingt cinq septembre deux mille quinze, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation : donné quitus au liquidateur Patrick Monnot, demeurant 61 rue Daubenton 21000 Dijon et l'a déchargé de son mandat : décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL214015331

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 06/09/2015, il a été constitué une EURL dénommée la forestière des mas **Siège social :** 4 rue des roches 21510 Aignay le duc

Capital : 200 €

Objet : abattage et commerce de bois

Gérance : M. Thomas Gomes Pereira 4 rue des roches 21510 Aignay le duc

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dijon

AL214015306

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon
SARL LE D. SERRES
SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 02 rue de Romprey
21290 Bure les Templiers

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 18 septembre 2015 et Semur en Auxois du 21 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL LE D. SERRES

Siège social : 02 rue de Romprey 21290 Bure les Templiers

Objet social : La préparation, la fabrication et la vente de plats cuisinés à emporter ; Traiteur et vente de produits préparés ; Cuisine à domicile ; Cours de cuisine.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Didier Serres demeurant à Semur en Auxois (Côte d'Or) - 05 rue de la Liberté, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis : La Gérance

AL214015307

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du

02 Septembre 2015 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société en Nom Collectif

Dénomination : RME

Siège Social : Parc Technologique - 4 avenue Jean Bertin - 21000 Dijon

Objet : Fabrication et vente de produits bitumineux et de matériaux enrobés

Durée : 90 ans

Capital : Cinquante mille euros (50 000 €)

Associés en nom et gérance : RMF Société par Actions Simplifiée au capital de 2 010 000 € sise ZI du Mariage, Rue Ampère à Pusignan (69330) RCS Lyon n° 400 375 457 représentée par Monsieur André Roibet demeurant 34bis rue de Versailles à Pusignan (69330), associé en nom et co-gérant.

ROGER MARTIN Société Anonyme au capital de 4 000 000 € sise Parc Technologique, 4 avenue Jean Bertin à Dijon (21000) RCS Dijon n° 016 450 157 représentée par Monsieur Vincent Martin demeurant 15 rue des Alisiers à Daix (21121), associé en nom et co-gérant.

AL214015313

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Dijon du 16 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : ADM TRANS

Siège : 15 rue Maurice Ravel, 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 4 500 euros

Objet : - le transport en zone courte et en zone longue ;

le transport routier de toutes marchandises pour le compte de tiers, l'affrètement, le camionnage, le groupage, la location de véhicules (-3,5 tonnes) ; - la location de véhicules pour le transport routier de marchandises avec ou sans chauffeur ; - et plus généralement, toutes opérations de transport terrestre, maritime et aérien et activités annexes s'y rattachant directement ou indirectement, notamment celle de commissionnaire de transport, commissionnaire en douane.

Gérance : Monsieur Manuel Augusto Da Costa, demeurant 15 rue Maurice Ravel, 21000 Dijon, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour, la Gérance

AL214015314

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/09/2015 il a été constitué une société

Forme : SARL.

Dénomination sociale : BC 21.

Siège social : 6 Rue de la Chaume 21360 Bessey en Chaume

Nom commercial : Home Green Home.

Capital : 5000€

Objet social : Paysagisme d'intérieur

Gérant : Mme Claudine Préfot 6 Rue de la Chaume 21360 Bessey en Chaume

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL214015319

MANOUVRIER HOLDING

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile immatriculée au RCS de Dijon, dénommée « MANOUVRIER HOLDING «, au capital de 3.000 Euros, constitué exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est à Montigny – Montfort (21500) – 23, Grande Rue, ayant pour objet, en France comme à l'étranger, la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés, de tous titres de placements ainsi que de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, entreprises ou groupements quelconques ; la réalisation de toutes prestations de services au profit de sociétés filiales ou apparentées ainsi que la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées ; dont les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés ; et dont les premiers co-gérants sont Mme Annick Guillot, demeurant à Venarey les Laumes (21150) – 9, Rue du Chemin vert, et M. Luc Guillot, demeurant à Montigny – Montfort (21500) – 23, Grande Rue, tous deux désignés statutairement pour une durée illimitée.

AL214015321

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : SCI BUNCEENNE

Capital : 800 euros Siège social : 8 Rue Franche 21400 Buncey

Objet: Acquisition et location de tous biens immeubles

Durée : 99 ans.

Gérant: M. Yoann 8 Rue Franche 21400 Buncey

Clause d'agrément: Cession libre entre associés

RCS: Dijon

AL214015323

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 04 Septembre 2015,

Il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : «LIMOUSINE SERVICE»

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 8 000 €uros – Apports en numéraire

Siège Social : 13 Rue Pierre Joigneaux – 21200 Beaune

Objet Social. Exploitation de voitures de tourisme avec chauffeur, assurant, à bord d'un véhicule de tourisme dont le standing est réglementé, le transport de personnes vers toutes destinations dans le cadre de prestations diverses.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : nommé pour une durée non limitée : Monsieur Olivier De Tournemine demeurant : 13 Rue Pierre Joigneaux – 21200 Beaune

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon (Côte d'or).

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

Pour avis

La Gérance

AL214015328

NIÈVRE

AVIS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19/09/2015, il a été constitué une SCI à capital variable dénommée :

CHEZ LORETTE

Capital : 120 €

Capital minimum : 120 €

Capital maximum : 480.000 €

Siège social : 16 rue de Tannay - 58420 Asnan

Objet : Acquisition de biens immobiliers et mobiliers pour exploiter une ferme et ses terres en maraîchage biologique et toutes autres activités dérivées.

Gérant : M. Renaud Fouquet, 93 boulevard de la Boissière - 93100 Montreuil

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL584015389

TRANSFERT DE SIÈGE

TAXI DE MARZY

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 2 000.00 €
Siège social : 17 place du 7ème Régiment d'Artillerie
58000 Nevers
Société en cours de formation

D'un procès-verbal de l'associée unique du 01/09/2015, il résulte que le siège social a été transféré, à compter même jour, de Nevers (Nièvre) 17 place du 7ème Régiment d'Artillerie à Pougues-les Eaux (Nièvre) 17 avenue Conti. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention au RCS de Nevers.

Pour avis, le représentant légal.

AL584015378

SCI PBJ

SCI au capital de 15.244,90 €
Siège social : « La Montée », 58170 Luzy
R.C.S. Nevers 431 558 923

Changement de siège social

Par AGE du 20 septembre 2015, les associés ont décidé à compter rétroactivement du 1er juillet 2015 de transférer le siège social au 3, chemin de la Canebière, 30500 Saint-Ambroix .

Immatriculation au RCS de NÏmes .

AL584015383

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL OPTIQUE DEQUIEDT

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 10 000 Euros
89 rue Camille Barrère
58400 La Charité sur Loire

Suivant délibération d'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 septembre 2015, les associés ont décidé d'augmenter le capital par incorporation de réserves pour le porter à 100 000 euros. La présente modification sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis et mention,

La gérance

AL584015379

DUFOUR FRERES

SARL au capital de 35 000 euros
Siège social : 25 rue Jean Jaurès
58450 Neuvy Sur Loire
310 307 442 RCS Nevers

La réduction du capital social de 35 000 euros à 1 400 euros ayant fait l'objet d'une première insertion le 10/07/15 dans ce journal est définitivement réalisée avec effet du 27/08/2015. L'AGE du 27/08/15 a décidé d'augmenter le capital social de 33 600 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées. **Ancienne mention :** Le capital social est fixé à mille quatre cents euros (1 400 euros) ; **Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à trente cinq mille euros (35 000 euros)

AL584015397

CONVOCATION

MEDICAVET

1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise

Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 21 octobre 2015 - 11 h00. ZA le Clos Ry – 1 Rue Louis Pasteur – 58000 Sermoise sur Loire.

Ordre du jour assemblée générale ordinaire

- Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril 2015 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2015.
- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Dans le cadre statutaire du renouvellement du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Bertrand LECUYER et Francis TAUPIN dont le mandat prend fin avec cet exercice.
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- Nomination des commissaires aux comptes suppléants
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses.

Ordre du jour assemblée générale extraordinaire

- Augmentation de capital social réservée aux salariés

Alexandre ANIER

Directeur.

AL584015394

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MENUISERIE POURON SARL

au capital social de 8 000 Euros
Siège social : 1 Chemin des Brossiers
58440 La Celle Sur Loire
SIREN 441 518 289 R.C.S. Nevers

Le 1er avril 2015, l'assemblée générale ordinaire a constaté la démission du Co-

Gérant, M Patrick Bagot demeurant 16 rue de la Pointe, 18240 Belleville Sur Loire.

Pour avis.

AL584015390

SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy

GERANCE LIBRE

Aux termes d'un acte sous seing privé et d'une réunion en date du 20 août 2015,

la SARL Fogolar domiciliée chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy,

inscrite au RCS de Nevers N° 791 955 933 00027, met en gérance libre par un contrat de 3 ans non renouvelables, **le Bar Pub "La Taverne"** situé 59 Rue de Nièvre - 58000 Nevers à la :

S.A.S.U. Marie

Siège social : chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy. En cours d'immatriculation au RCS de Nevers, représentée par son gérant, Mr PREGERMAIN Frédéric.

La gérance libre débute le 1er septembre 2015 pour se terminer le 31 août 2018 sauf radiation par anticipation.

La SARL Fogolar ne sera plus responsable de la gestion commerciale de cet établissement à compter du 1er septembre 2015.

Les présentes parties ont conclu cette gérance le 20 août 2015 avec enregistrement le 24 août 2015 au pôle d'enregistrement de Nevers, bordereau n° 2015-846, case 4.

Fait pour parution par la SARL CID Gestion.

AL584015395

→ NON DISSOLUTION

CYBER-MECA

L'AGE du 07/07/2015 de la société CYBER-MECA, SARL au capital de 5.500 € ayant son siège à 58300 Sougy/Loire, Zone industrielle de Teinte, RCS Nevers N°479 081 473, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société. Pour avis : Franck Bounaud.

AL584015386

Alciat-Juris
Société d'Avocats

Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

SOCIETE DU LAC

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 et 13 Rue du Pont National
58140 Lormes
RCS Nevers 489 253 732

Selon AGO du 01/09/2015 et conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis,

Le gérant

AL584015387

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CABINET VETERINAIRE GRANIER-DEBRY

Société Civile Professionnelle
de Vétérinaires en liquidation
au capital de 103.500 euros
Siège de liquidation : Faubourg de Marcy
58210 Varzy
403 412 794 RCS Nevers

Clôture de Liquidation

Aux termes d'une délibération du 25 septembre 2015, les associés ont approuvé le compte de clôture de liquidation de la société, donné quitus au liquidateur de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, B. DEBRY

AL584015393

→ AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Me Jean Chinchole
Notaire à Luzy

SAS L'ECOLE BUISSONNIERE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean CHINCHOLE, Notaire à Luzy (58), le 17/09/2015, enregistré à Nevers (58) le 21/09/2015, bordereau n° 2015/ 960 case n° 1 ext 2144, a été constituée une SAS :

Dénomination : SAS L'ECOLE BUISSONNIERE

Siège : Millay (58170) La Gare RN 81

Durée : 99 ans

Objet : restauration traditionnelle, café, bar, pizzeria, traiteur, vente à emporter et généralement toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social.

Capital social : 94.000 € divisé en 940 actions de 100 euros

Apports en numéraire : 15.000 euros

Apport en nature d'un fonds de commerce : 79.000€ : éléments incorporels : 66.326 € et éléments corporels : 12.674 €

Président Stéphane HUTER, **1er directeur général :** Philippe HUTER demeurant ensemble à Millay (58170) la Gare RN 81, pour une durée illimitée.

Commissaire aux apports : Hubert GUERIN expert-comptable à Varennes Vauzelles Cabinet COGEP

Parts sociales : agrément préalable pour toutes cessions sauf entre associés.

La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.

Pour avis et mention

Me Chinchole

AL584015384

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : Mμ BIJOUTERIE / ATELIER

Nom commercial : Mμ BIJOUTERIE / ATELIER

Forme : SARL

Adresse du siège social : 10 Rue de la République – 58300 Decize

Objet : Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie

Durée : 99 ans

Gérance : M Frédéric PASQUIER Demeurant 5 Bis Rue Saint Just – 58300 Decize

Montant du Capital : 4000€

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL584015385

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LUCAS ;

Siège social : 15, Impasse de la Bagatelle – 58000 Nevers ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Co-Gérance : Mr Fabrice Lablanquie et Mme Emilie Colombat dt ensemble à Nevers (58) – 15, Impasse de la Bagatelle ; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL584015392

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Cosne Cours S Loire en date du 23 septembre 2015, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LMS NETTOYAGE,

Siège Social : 12 rue Des Américains, Cosne Cours S Loire (Nièvre)

Objet : Entreprise générale de nettoyage

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros

Président :

- Monsieur William Dal Santo,

demeurant 51 route de Sancerre, Lère (Cher),

Commissaires aux Comptes :

Il n'a pas été nommé de Commissaire aux comptes

Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le Président ou le représentant légal

AL584015396

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PIECES AUTO EQUIPEMENTS ;

Forme sociale : SARL ;

Siège social : Zone Industrielle – 2, rue Hélène Boucher – 58500 Clamecy ;

Objet social : Commerce de détail d'accessoires, pièces détachées et équipements pour véhicules automobiles, neufs ou d'occasion - Commerce en gros et de détail d'accessoires et de pièces détachées pour tous types de véhicules, cycles, matériels, équipements, neufs ou d'occasion - Commerce de détail de tous types de fournitures et équipements pour professionnels et particuliers - Achat, vente, location de tous types de véhicules, matériels et équipements à usage professionnel ou privé, neufs ou d'occasion - Travaux de mécanique, carrosserie et peinture sur tous types de véhicules et cycles ;

Durée : 99 ans ;

Capital social : 8 000 € ;

Co-Gérance : Mr Pascal Moniez dt à Varzy (58) – Chantemerle et Mr Nicolas Beauchet dt à Cuncy Les Varzy (58) - Mhers ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL584015398

→ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Cmne de NARCY (AP 15/060)

Biens loués en totalité:

11 ha 76 a 25 ca

- Les criots: E-143-149(J)-149(K) ZN-42

Cmne de NOLAY (AA 15/078)

Avec maison d'habitation:

3 ha 88 a 88 ca

- Derriere chazeau: BI-317[5] - Les chanetouts: AZ-42-43 - Pre du puits: BH-8-14-15-105[11]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 19/10/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL584015399

YONNE

→ CESSATION D'ACTIVITÉ

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte reçu par **Maître Stéphane CERATO , Notaire, titulaire d'un Office Notarial à BLENEAU, 6 rue Aristide BRIAND** , le 1er septembre 2015, enregistré à Auxerre, le 3 septembre 2015, Bordereau n°2015/734 case n°1, a été cédé par :

Monsieur Bernard **Paumier**, conférencier scolaire, et Madame Marie-France Marthe Julia **Levée**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Soucy (89100) 17 rue des Ormeaux.

Monsieur est né à Damparis (39500), le 8 février 1952,

Madame est née à Auxerre (89000), le 8 juillet 1955.

A :

La Société dénommée IMPRIMERIE BARRÉ, Société à responsabilité limitée au capital de 1.019.500,00 €, dont le siège est à Collemiers (89100), 7 rue des Fontaines Le Moulin d'en Haut, identifiée au SIREN sous le numéro 510637481 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

L'activité de édition et publicité pour laquelle le **cédant** est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 327 751 236.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1er septembre 2015.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de la SCP PFAFF – PFAFF 12 Place des Héros 89100 Sens où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL894015443

→ DÉMISSION

JUMPING CLUB D'AUXERRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Route de Vallan
89000 Auxerre
793 856 832 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 22 septembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marie VARGOZ de ses fonctions de cogérante à compter du 22 septembre 2015 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la Gérance.

AL894015444

→ SUCCESSION

SUCCESSIONS

Avis

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex ;

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de Sens, curateur des successions de :

. en date du 15/07/2015, M. Michel Robert PLISSON divorcé, décédé le 14/10/2014 à Pont sur Yonne, réf 15.7401

. en date du 25/08/2015, M. Jean-Michel DUPUIS divorcé, décédé le 29/03/2014 à Foucheres, réf 15.7400

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :

. en date du 25/08/2015, M. Elie PAQUETTE célibataire, décédé le 15/12/2013 à Cheny, réf 15.7402

. en date du 01/09/2015 :

Mme Luce Victorine BAUDIN veuve MOMEGE, décédée le 15/11/2013 à Avallon, réf 15.7390

Mme Monique Christiane LUCHE célibataire, décédée le 25/12/2013 à Gien, réf 15.7391

M. Maurice Raymond SAMSON divorcé, décédé le 12/01/2015 à Auxerre, réf 15.7392

Mme Léone GEORGES veuve GREPIER, décédée le 01/01/2015 à Auxerre, réf 15.7393

. en date du 09/09/2015, M. Jean THOMAS divorcé, décédé le 07/04/2014 à Auxerre, réf 15.7405

ILes créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL894015314

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale – France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon :

- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 16/09/2015, curateur des successions de :

Mme Clémentine Marie CARRARA veuve CHAVET, décédée le 24/07/2013 à Auxerre, réf 15.7406

M. Michel Emile LEFAIT célibataire, décédé le 01/08/2013 à Avallon, réf 15.7407

Mme Chantal Gilberte DROUET veuve DEVOILLE, décédée le 14/02/2013 à Montbard, réf 15.7408

M. Michel Jean ROUSSEAU divorcé, décédé le 08/01/2010 à Paris (18e), réf 15.7409

M. Maurice Alexandre ROCHON divorcé, décédé le 11/11/2007 à Auxerre, réf 15.7410

M. Alain Marcel FRANCOIS veuf, décédé le 25/12/2014 à Auxerre, réf 15.7411

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

- curateur des successions de :

M. André Pierre COUILLAUD célibataire, décédé le 29/02/2012 à Auxerre, réf 13.5709

Mme Suzanne Fernande MARTIN veuve CHOLEY, décédée le 11/12/2009 à Coulanges sur Yonne, réf 13.6001

M. Maurice PHILIPPE célibataire, décédé le 13/01/2012 à Avallon, réf 14.6364

M. Louis Anatole CHARBOIS veuf, décédé le 25/10/2013 à Auxerre, réf 14.6460 déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 10/11/2015

Mme Mireille ROBINET célibataire, décédé le 19/01/2013 à Senan, réf 13.5622

Mme Léone Louise WENGER célibataire, décédée le 26/09/2008 à Serbonnes réf 14.6214

M. Daniel NEVEUX célibataire, décédé le 24/08/2009 à Joigny, réf 14.6354

Mme Eliane MILLON veuve THOUZE, décédé le 24/12/2012 à St Maurice Riches Hommes, réf 14.6357 déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance de Sens le 18/11/2015.

AL894015470

→ NOMINATION

Fidal
Cabinet d'Avocats
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim
Tél : 03.90.22.06.30
Fax : 03.90.22.06.31

RECYTHERM

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 9141 Chemin du Boutoir
89210 Brienon-Sur-Armancon
530 170 257 R.C.S. Sens

L'assemblée générale du 23 septembre 2015 a nommé en qualité de Président, à compter de ce jour, la Société ED Finances, SARL au capital de 1 900 000 euros, dont le siège social est situé 1, rue de l'Artisanat – 67440 Singrist, immatriculée au RCS de Saverne sous le n°532 408 754, en remplacement de la société Hegotech, démissionnaire.

Pour avis

AL894015465

ENERGIE SYSTEMES +

SAS au capital de 5000 €
Siège social :
6 Val d'Oreuse, St Martin sur Oreuse,
89260 Thorigny-sur-Oreuse
791 553 332 RCS de Sens

L'AGO du 11/09/2015 a décidé de nommer en qualité de Directeur Général M. Klonowski PIERRE, demeurant 6 Val d'Oreuse, St Martin sur Oreuse, 89260 Thorigny-sur-Oreuse.

Mention au RCS de Sens

AL894015467

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

→ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI CTN

SCI au capital de 10 000€
100 Rue du Général Dubois
89100 Sens
RCS Sens 539 158 584

Transfert de siège social

Le 16/09/2015, l'AG a décidé de transférer le siège social

du 100 Rue du Général Dubois à Sens (89100),

au 97 B Rue des Charmes à Sens (89100),

à compter du 16/09/2015.

Formalités au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL894015416

SCI MONTARDOINS

SCI au capital de 60 000€
100 Rue du Général Dubois
89100 Sens
RCS Sens 512 588 872

Transfert de siege social

Le 16/09/2015, l'AG a décidé de transférer le siège social

du 100 Rue du Général Dubois à Sens (89100),

au 97 B Rue des Charmes à Sens (89100),

à compter du 16/09/2015.

Formalités au RCS de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL894015417

Maître Christophe NOËL
Avocat spécialisé en droit des sociétés
15 rue Pasteur - 89100 Sens

SOCIETE NOUVELLE AIRFRANE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Orange
89510 Etigny
498 403 153 RCS Sens

Transfert de Siège Social.

Par décision du 22 septembre 2015, l'associée unique a transféré le siège social au 6 bis rue de l'Eglise 89550HERY à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 498 403 153 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre. Gérance : Monsieur Sylvestre Dain, demeurant 6 bis rue de l'Eglise -89550 Hery

Pour avis, la Gérance.

AL894015449

SCI LA PASTOURELLE

SCI au capital de 169218,00 Euros
34, rue Pasteur ,
89150 Vallery
342508793 R.C.S. Sens

Par décision en date du 19/09/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Lieudit Costeirac, 15260 Neuveglise à compter du 01/10/2015.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aurillac et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL894015455

→ MODIFICATION DE CAPITAL

LEADER DISTRIBUTION BOURGOGNE

L.D.B
SARL au capital de 8.000 €
5 rue des Fourneaux Quartier des Clairions
89000 Auxerre
389 566 167 RCS Auxerre

Selon le procès-verbal des décisions du 17 Juin 2015, l'associé unique a décidé :

- D'augmenter le capital de 304.992 euros, pour le porter de 8.000 euros à 312.992 euros,

- de réduire le capital d'un montant de 304.992 euros pour apurer les pertes, pour le ramener à 8.000 euros.

Mention au R.C.S. d' Auxerre

AL894015315

ECONOMICTEL

SAS au capital de 600,00 Euros
lieu dit la Choutière,
89130 Mézilles
540036233 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Mixte en date du 20/07/2015 il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 600,00 Euros à 10600 Euros

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL894015441

PRYSMIAN (FRENCH) HOLDINGS SAS,

Société par Actions Simplifiée au capital de 173.487.250 €, Siège social : 23 av. Aristide Briand - BP 801 - 89100 Paron Cedex - 482.324.449 RCS Sens

L'Associé Unique a décidé le 23.9.2015 de réduire le capital social de 44.461.040 € pour le ramener de 173.487.250 € à 129.026.210 € et a modifié en conséquence l'article 6 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL894015445

BS PATRIMOINE

SC au capital de 8 771 229 €
Siège social : 17, route de César,
89150 Montacher-Villegardin
504 490 061 RCS de Sens

L'AGE du 01/08/2015 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 8771229 Euros, à 8074748 Euros.

Modification au RCS de Sens.

AL894015474

→ RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 893315205 parue le 14/08/2015 il fallait lire: **Siège social :** 19 Boulevard du Pont Neuf, 89100 Sens ;

Président : M. NADEEM Iftikhar, demeurant 6 rue de la Trefilerie, 93120 La Courneuve ;

AL894015346

KIETY PRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Parc d'Activité de Sainte Colombe
13 rue des Wagons
89100 Saint Martin du Tertre
807 943 188 RCS Sens

Annonce additive et rectificative à l'avis de constitution paru le 13 novembre 2014 :

En rectification d'une erreur matérielle dans l'adresse du siège social de la société, il y a lieu de lire « Parc d'Activité de Sainte Colombe – 13 rue des Wagons – 89100 Saint Denis les Sens » et non Saint Martin du Tertre.

Pour avis,

AL894015458

→ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DLMTP

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2015, les associés de la SAS DLMTP (RCS Auxerre 800 836 520) ont pris les décisions suivantes :

Dénomination Sociale : DLMTP

Objet : mécanique travaux publics, agricoles, automobiles, poids lourds, dépannage en tous genres, locations de matériels, achat revente de pièces mécaniques et de matériels et engins, terrassements, et adjonction de l'exploitation de stations de lavages avec services associés

Nomination Directeur Général : Lionel Delaval, 9 rue des Glycines - Varennes – 89240 Diges

Formalités : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

AL894015464

→ MODIFICATION DE STATUTS

MARSHALL CONSTRUCTIONS

SARL au capital de 8000,00 Euros
Le Bourg
58420 Brinon sur Beuvron
799977475 R.C.S. Nevers

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11/09/2015 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 rue Bonnerot, 89300 Joigny à compter du 11/09/2015.

Gérance : Monsieur YVON PLOUZEN, demeurant 5 RUE DES FOSSETTES, 95330 Domont

Autres modifications :

- il a été pris acte de la nomination de Monsieur FRANCI GOMILAR, demeurant 1 rue Bonnerot 89300 Joigny en qualité de nouveau Gérant, à compter du 11/09/2015 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur YVON PLOUZEN, Gérant démissionnaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

AL894015347

LA BELLE EPOQUE

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 2 Rue Léon Jaupitre,
89220 Rogny-les-Sept-Écluses
807 645 452 RCS d' Auxerre

L'AGE du 31/08/2015 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Fabrication et vente de pain et viennoiseries

Modification au RCS d' Auxerre

AL894015440

AUXERROISE DE CONSTRUCTION

SAS au capital de 310000 €
Siège social :3, rue de l'Auge,
89000 Perrigny
343 447 777 RCS d' Auxerre

En date du 07/09/2015, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : AIFB

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHABLIS - fonds occupé par bail rural - vigne AOC Chablis et 1er Cru – bois taillis

Objectif : recherche d'un apporteur de capitaux

12 ha 00 a 05 ca - Benfer: YL-3-4(J)-4(K) - Bois de boroy: L-939[124](J)-939[124](K)-941[124] - Les baumonts: D-1617[963]-1619[964]-1621[961](J)-1621[961](K)-1623[966](J)-1623[966](K)-1625[967](J)-1625[967](K)-1627[968](J)-1627[968](K)-1629[969] - Sous boroy: YL-28-29-33-35-42 - Vallee des vaux: YL-80-90-91

LA CHAPELLE-VAUPELTEIGNE - fonds occupé par bail rural - vigne AOC Chablis, bois-taillis et terre

Objectif : recherche d'un apporteur de capitaux

4 ha 35 a 38 ca - Bas de la gelinotte: ZL-71 - La provenche: ZH-156[2] - Vau courcieres: ZI-36-37-38-40

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 19 octobre 2015 à** Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894015490

- Augmenter le capital social pour le passer de 310000 € à 500000 €.

Mention au RCS d' Auxerre

AL894015452

wilegal

J.P. CHINCHILLA
Cabinet de droit des affaires
Société d'Avocats
7 Rue Louis Néel
51430 Bezannes

MELCOPLAST

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : Chemin de la Plaine
Zone Industrielle
89500 Villeneuve sur Yonne
500 192 562 RCS Sens

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 150.000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Gilles Foucherot, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

- Président de la société : Monsieur Gilles Foucherot, demeurant 19 Chemin de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne

- Directeur Général : Monsieur Michel Parise, demeurant 29 Rue des Champs aux Prêtres 89113 Charbuy

Les commissaires aux comptes sont confirmés dans leurs fonctions, à savoir le Cabinet B.S.V. AUDIT ET ASSOCIES, titulaire, et Madame Véronique FAVRET, suppléante.

Pour avis

Le Président

AL894015454

wilegal

J.P. CHINCHILLA
Cabinet de droits des affaires
Société d'Avocats
7 Rue Louis Néel
51430 Bezannes

IPBCONCEPT

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 19 Chemin de Beauregard
Hameau de Beaudemont
89500 Villeneuve sur Yonne
792 918 880 RCS Sens

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés :

I - a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 25.000 € par apports en numéraire, pour le porter de 25.000 € à 50.000 € par création de parts nouvelles, à compter du même jour ;

II - statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée avec effet au 1er octobre 2015, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 50.000 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Messieurs Gilles Foucherot et Alain Lécolier, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

- Président de la société : Monsieur Gilles Foucherot, demeurant 19 Chemin de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne

- Directeur Général : Monsieur Alain Lécolier, demeurant 6 Allée des Jonquilles Soleines 89290 Venoy.

Pour avis

Le Président

AL894015460

S.C.E.A

Avis de Modification

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 11 août 2015, la S.C.E.A. J.C.E., siège social « Ferme de Ville » 37460 Orbigny (n° SIRET : 523 429 314 – RCS TOURS), il a été décidé :

1. D'accepter de transférer le siège social de la S.C.E.A. à compter du 11/08/2015 :

- Ancien siège : Ferme de Ville 37460 Orbigny

- Nouveau siège : 2 Bis Heurtebise 89150 Dollot

Suite à ce changement, il convient de rappeler l'objet social : l'exploitation et la gestion de biens agricoles, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.

2. D'accepter la cession au 11/08/2015 par M. Jacky Sadron de 19 parts sociales qu'il détient dans la S.C.E.A. au profit de Mme Christine Girault épouse Sadron Jacky.

A la suite de cette cession, le capital est réparti comme suit :

- M. Jacky Sadron (30 parts sociales, n° 1 à 30)

- Mme Christine Girault épouse Jacky Sadron (70 parts sociales, n° 31 à 100)

La gérance

AL894015491

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend UN PAVILLON à GURGY (89)
24 rue des Fauvettes

Mitoyen **de 5 pièces de 94 m² - Classe Energie : D** - Ce lot comprend une entrée, une cuisine, un salon-salle à manger, un w.-c., **un jardin** et **un garage**. A l'étage, quatre chambres, un dégagement, une salle de bain et un w.-c. – **Prix de vente : 98.840 €** (hors frais de notaire et bancaires) – Lot non soumis à la copropriété

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 08 11 74 12 12 -

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'YONNE ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL894015347

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un Pavillon à Gurgy (89)
19 rue des Mésanges
Réf : 1303/8795

Mitoyen **de 4 pièces de 86 m² - Classe Energie : D** - Ce lot comprend une entrée, un cellier, un séjour, une cuisine, un w.-c., 3 chambres, un placard, un balcon, un dégagement, une salle de bain, **un jardin** et **un garage. Prix de vente : 89.190 €** (hors frais de notaire et bancaires) – Lot non soumis à la copropriété

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 08 11 74 12 12

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'YONNE ainsi qu'aux gardiens de SCIC HABITAT BOURGOGNE pendant deux mois à compter de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicités prévues par l'article R-443-12 du CCH.

AL894015462

CESSION

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte reçu par **Maître Stéphane CERATO , Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Bléneau, 6 rue Aristide Briand** , le 3 septembre 2015, enregistré à Auxerre, le 7 septembre 2015, Bordereau n°2015/744 case n°1, a été cédé par :

Monsieur Bernard **Paumier**, conférencier scolaire, et Madame Marie-France Marthe Julia **Levée**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Soucy (89100) 17 rue des Ormeaux.

Monsieur est né à Damparis (39500), le 8 février 1952,

Madame est née à Auxerre (89000), le 8 juillet 1955.

A :

Monsieur Lucas Romain **Billay**, sans profession, demeurant à Reims (51100) 24 rue de Metz.

Né à Chaumont (52000), le 4 avril 1984.

Célibataire.

L'activité de professeur indépendant, animateur ou conférencier pour laquelle le **cédant** est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 327 751 236.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 3 septembre 2015.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-SEPT MILLE SOIXANTE-DIX EUROS (27.070,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX EUROS (24.570,00 EUR),

- au matériel pour DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (2.500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de la SCP PFAFF – PFAFF 12 Place des Héros 89100 Sens où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le Notaire.

AL894015442

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré –
77950 Rubelles

AMBULANCES DU GATINAIS EN BOURGOGNE 89

SARL au capital de 7500 euros
Siège social : 1 Place de l'Hôtel de Ville
89690 Cheroy
801497066 RCS Sens

L'AGM du 01/09/2015 a pris acte de la démission de M.Barthélémy Namigandet de ses fonctions de cogérant à compter de cette date.

AL894015456

NON DISSOLUTION

ETS QUERON

Société à responsabilité limitée
à associé unique au capital de 22 867,35 €
Siège social : 1 rue des pâtures
89250 Gurgy
RCS Auxerre 324 371 707

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2015, l'associé unique :

A décidé, en statuant en application de l'article L. 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

AL894015197

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL MJ CONFECTION

Société à Responsabilité Limitée
en cours de liquidation
Au capital de 2 500,00 euros
Liquidateur : Joëlle Mantani
demeurant chemin de Toucheboeuf,
Vaux Servins, 89270 Vermenton
Siège de la liquidation :
chemin de Toucheboeuf,
Vaux Servins, 89270 Vermenton
790 562 904 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2014, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL894014910

EARL THIERRY LAVAUD

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 80 493,08 euros
Siège social : 13 Grande rue
89800 Chemilly sur Serein
408 215 309 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2015, la collectivité des associés de l'EARL THIERRY LAVAUD a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er septembre 2015, et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. Thierry Lavaud demeurant à Chemilly sur Serein(Yonne), 7 chemin de l'Ouche, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, 13 Grande rue, 89800 Chemilly sur Serein

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894015410

ANTARCTIC STUDIO

SAS en liquidation,
105, rue des Mignottes, 89000 Auxerre,
au capital de 1.000 €,
n° 807 714 068 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 18 septembre 2015, la collectivité des associés a :

– approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

– donné quitus au Liquidateur, Monsieur Jean-Yves JOURDAIN, 13, Place des Véens 89000 Auxerre, pour sa gestion et le décharge de son mandat,

– prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Auxerre.

Pour avis et mention.

AL894015429

POSE MULTI SERVICES POUR L'INTERIEUR

Société à Responsabilité Limitée
En Liquidation
Au capital de 2 000 euros

ClÔture de liquidation.

Siège : 29, rue de Chantereine, 89110 Sommecaise 484 490 339 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du16 septembre 2015, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établies comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

AL894015451

SCI PLI-C

SCI au capital de 140 000.00 €uros
Siège social : 40 rue Auxerroise
89 800 Chablis
Rcs Auxerre : 525 114 234

Suivant l'AGE du 18 Juillet 2015, l'associé unique, la SARL PL-F au capital de 618 000 €, 450 906 748 RCS Auxerre, Siège social 40 rue Auxerroise 89800 Chablisreprésenté par Mr Leleu Pascal a décidé la dissolution sans liquidation de la SCI PLI-C, par application de l'article 1844-5 al.3 du code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société PLI-C au profit de la société PL-F, à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la présente publication.

AL894015457

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

L'EKO

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 750 euros
Siège : 1 rue de Saint Louis Bleury
89110 Poilly sur Tholon
RCS Sens 533 162 731

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 septembre 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benjamin BELAL, demeurant 4 chemin de vieux champs 89110 Poilly sur Tholon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 chemin de vieux champs 89110 Poilly sur Tholon. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

Le Liquidateur.

AL894015473

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 arrêtant le plan de cession de la **Sté MAISON JEAN-CLAUDE FROMONT** 7, avenue de Chablis 89144 Ligny-le-Châtel (Négoce de vins et spiritueux). RCS Auxerre 385202304. CIP 3697. Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre

AL894015476

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Louis François Michel RAUX** 10 rue Pasteur 89250 Chemilly sur Yonne. RCS Auxerre 394692552. CIP 2535.

AL894015477

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl GOULIER - IMAHO** 2 rue du Pré Briffou 89230 Montigny-la-Resle. RCS Auxerre 537440299. CIP 3366.

AL894015478

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl Société de Restauration de Saint Moré** 2 place de la Mairie 89270 Saint-Moré. RCS Auxerre 494658107. CIP 3503.

AL894015479

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Sylvie Yvette LEVASSEUR** Tour de l'Horloge, 9 place du Maréchal Leclerc 89000 Auxerre. RCS Auxerre 790276430. CIP 3622.

AL894015480

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de l' **EURL MASSE** 6, Rue des Bleuets 89290 Venoy (Exploitation de tous fonds d'installation).RCS Auxerre 490734472. CIP 3702. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny.

AL894015481

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Philippe Robert BONNET** 16 route de Troyes 89570 Neuvy-Sautour (Restaurant bistronomique). RCS Auxerre 521173997. CIP 3704. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894015482

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement par voie de continuation de l' **ENTREPRISE GARRAUT** 16 rue du Moulin Pien Sougères sur Sinotte 89470 Monéteau. RCS Auxerre 448263871. CIP 2519.

AL894015483

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **Madame Sandrine Nicole NAULT** 16 grande rue Basse 89430 Tanlay (Restaurant). RCS Auxerre 790021570. CIP 3721. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894015484

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl GOMEZ SECURITE** 8 rue Paul Bert 89400 Cheny (). RCS Auxerre 480379122. CIP 3722. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894015485

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 ouvrant une procédure de Sauvegarde au profit de la **SCI SALVADOR** 19 avenue Michel de Toro Centre d activités actipole 89170 Saint-Fargeau (L'acquisition de biens immobiliers). RCS Auxerre 405008962. CIP 3723. Administrateur Judiciaire : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 Rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894015486

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/09/2015 ouvrant une procédure de Sauvegarde au profit de la **SCI DU LION** 21 avenue Michel de Toro 89170 Saint-Fargeau (Acquisition, propriété, administration et exploitation de biens immobiliers et construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation). RCS Auxerre 335094827. CIP 3724. Administrateur Judiciaire : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 RUE d'Egleny 89000 AUxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894015487

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 17/09/2015 :

Forme : SAS, dénomination : ESSJ, **siège :** Avenue de la Grande Demoiselle 89170 St Fargeau, **durée** : 99 ans, **capital** : 2 000 €, objet : bar, restaurant, une action donne droit à une voix , **agrément de la collectivité des associés** : cessions aux tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, **présidente** : Mme Emilie Saunier(26 Avenue du Général de Gaulle 77340 Pontault Combault), **directeur général** : M. Stéphane Jacques (26 Avenue du Général de Gaulle 77340 Pontault Combault), dépôt légal RCS Auxerre, pour avis Cc

AL894015415

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Sens du 04/09/15, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : harmonie coiffure 89

Siège : 62 rue de la République 89100 Sens

Objet : salon de coiffure, esthétique, vente de tous produits de beauté.

Durée : 99 ans

Capital : 1000 €,

Présidence : Mme Houria Belhaj née Amssassia demeurant 23 rue Chantecoq 89100 Sens

Immatriculation : au R.C.S. de Sens

Pour avis, la présidente.

AL894015433

AVIS DECONSTITUTION

Dénomination: Tayssir Dhya développement (TDD)

Forme: SARL

Sigle: TDD

Capital: 2 euros

Siège: 5 bd de Godalming 89300 Joigny

Objet: Peinture, ravalement artisanal.

Durée: 99 ans

Gérant: M. Benhamed Mabrouk, 5 bd de Godalming 89300 Joigny

RCS: Sens.

AL894015436

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Migennes (89400) du 01/10/15 il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Migennes Auto

Siège: 4 rue Georges Clémenceau 89400 Migennes

Objet: Mécanique automobile, centre de pneus, achat et vente de pneus neufs et d' occasions, achat vente de véhicules d' occasions, dépannage, nettoyage véhicules ,import- export véhicule

Durée: 99 ans

Capital: 1000 €

Gérance: Mr Aydogdu Hakan 62 Rue De la Liberté 89400 Migennes

Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens

La gérance

AL894015437

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/09/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : BOBAY

Siège social : 5 r Emile Tabarant, 89400 Laroche Saint Cydroine

Forme : SAS

Nom commercial : vival by casino

Capital : 500 Euros

Objet social : alimentation général

Président : Monsieur boubker ibariken demeurant : 24 rue Georges Clémenceau, 77160 Provis, élu pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894015459

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

ETA MICHALYK FRERES

Société en nom collectif
au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 chemin de la Chalonnerie

89220 Saint Privé

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à St Privé du 24 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : ETA MICHALYK FRERES

Siège social : 19 chemin de la Chalonnerie, 89220 Saint Privé

Objet social : les travaux agricoles, l'entretien des espaces verts et le paysagisme

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Associés en nom et gérance :

Monsieur Jean-Claude Michalyk-Mickoletz, demeurant 19 chemin de la Chalonnerie 89220 Saint Privé

Monsieur Julien Michalyk-Mickoletz, demeurant Lieudit la Boulaterie 89220 Bléneau

matriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

La Gérance

AL894015461

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré - 77950 Rubelles

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à Villethierry du 17/09/2015, a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : EFRG PEINTURE

Siège : 7 Allée de la Division Leclerc - 89140 Villethierry

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5000 euros

Objet : Tous travaux de peinture intérieure et extérieure, décorative, pose de tous revêtements de sols, murs et tous travaux se rattachant à l'activité de peinture en bâtiment.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Emmanuel Fayet demeurant 7 allée de la Division Leclerc – 89140 Villethierry.

Directeur général : M. Régis Gabela, demeurant 5 rue Jean-Pierre Gardebled - 93220 Gegny.

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL894015466

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 septembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : M.E.L.O

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 405 domaine de Clairis 89150 Savigny-sur-Clairis

Objet : La société a pour objet : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales, et, en général, toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus défini, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

La société a plus spécialement été constituée pour procéder à l'acquisition d'un appartement situé au 7-9 rue Courat – 75020 Paris.

Durée : 99 années

Capital social : 200 €

Gérant : M. Léon ZURATAS, demeurant 405 domaine de Clairis - 89150 Savigny Sur Clairis

La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens.

Les associés.

AL894015469

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. en date du 1er octobre 2015 enregistré, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Dénomination : Société civile immobilière AUMECO

Capital : 1000 Euros en numéraire

Siège : 1 route de Chevannes, Saint Georges sur Baulches, 89000.

Objet : la propriété, la jouissance et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers.

Les cessions de parts entre associés sont libres, toutes autres cessions seront soumises à agrément.

Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er octobre 2015, les associés ont désigné, en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, Madame Corinne PERO, demeurant à Saint Georges sur Baulches -89000 – 1 route de Chevannes.

La société sera immatriculée au registre du commerce de Auxerre.

Pour avis.

AL894015472

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/09/2015, il a été constitué une SCI dénommée :

SCI LE PRE DE VENUS

Siège social : 5 rue du moulin, 89100 Fontaine-la-Gaillarde

Capital : 1.800€

Objet : La propriété, l'exploitation, la gestion de tout bien immobilier

Gérance : M. Patrice HENNEQUIN, 5 Rue du Moulin, 89100 Fontaine-la-Gaillarde

Cessions de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément de

l'assemblée générale extraordinaire

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL894015475



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : E&O

Siège Social : 63 Rue Romaine 89200 Etaule

Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

Capital : 2.000 euros

Apports en Numéraire : 2.000 euros

Gérance : Monsieur Perrette Olivier demeurant 8 Avenue de Lauterbourg à Tassin la Demi Lune (69160)

Cession de Parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et avec agrément pour toute autre personne.

AL894015488



BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
- ☐ pour 1 an 40 €
- ☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____

date d'expiration: ____/____

SIGNATURE



PUY-DE-DÔME

Paroles de jeunes

TRANSFORMATION

Sandra Javoy s'est installée il y a cinq ans dans un petit coin des Combrailles où elle élève des Lacaune et fabrique des fromages de brebis, une activité rare dans le Puy-de-Dôme.



L'amour tendre, la recette des bons fromages

Installée depuis cinq ans à Blot-l'Eglise au cœur des Combrailles dans le Puy de Dôme, Sandra Javoy n'imaginait pas que monter une bergerie serait une telle aventure. Désormais propriétaire de 84 brebis de races Lacaune dont elle transforme le lait en fromages et en yaourts, l'éleveuse a mûrement réfléchi son projet avant de se lancer. Consciente des sacrifices que demande le métier, c'est grâce au soutien de son mari, dit-elle, qu'elle a franchi le pas.


Sandra Javoy ne confie à personne la traite de ses brebis exceptée à son mari toujours présent pour l'aider.

Un parcours en duo

Après des études agricoles au lycée de Marmilhat (63), et notamment un BTS en production animale, Sandra Javoy travaille pendant près de 10 ans dans différents organismes. Entre le CNRS d'Orléans, un atelier de viande et une entreprise pharmaceutique, la jeune femme multiplie les expériences. *« C'est toujours formateur de travailler dans des secteurs divers. On apprend beaucoup de choses mais aussi sur soi-même. »* Sandra aime les animaux et a toujours souhaité être en contact quotidien avec eux. En 2009, l'opportunité se présente enfin, avec la mise en vente de terres agricoles. Seulement, elle sait combien le métier est difficile à la fois pour l'éleveur et sa famille. *« Avant de me lancer dans ce métier je voulais être sûre que mon mari me suivrait. Il travaille à l'extérieur ; venir vivre à Blot-l'Eglise compliquait les choses. De plus, il n'y aurait plus de vacances, moins de sorties et de loisirs… Quand je lui en ai parlé il m'a répondu : on y va ! »*

L'heure du choix

Dès lors, Sandra Javoy contacte la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et visite différents élevages pour savoir vers qui et vers quoi se tourner. Reprendre des terres agricoles est une chose mais encore faut-il savoir ce que l'on veut en faire... La jeune éleveuse sait d'ores et déjà que ce ne sera pas des vaches ! *« J'avais réalisé des stages dans des élevages bovins pour mes études mais les vaches ne m'ont pas convaincue. Elles me font un peu peur ! »* Au travers des différentes rencontres qu'elle réalise, Sandra tombe sous le charme des brebis laitières. Très peu présente dans le Puy-de-Dôme, elle comprend rapidement qu'il y a un filon à saisir. *« Mon mari et moi aimions bien les brebis. Ce sont de petits animaux faciles à manipuler pour moi. Il y avait un marché à prendre parce qu'il y a très peu d'éleveurs qui transforment le lait de brebis dans le secteur. »*

Apprendre le métier

Après une formation de transformation fromagère à Aurillac dans le Cantal, la construction d'une bergerie, d'une salle de traite et d'une fromagerie, Sandra Javoy accueille ses premières brebis de race Lacaune. *« Quand elles sont arrivées, elles avaient un mois. Je les ai élevées au biberon et elles avaient toutes un nom. Quand le premier lot est parti à la réforme, j'ai pleuré… Désormais ce sont des numéros. »*

Il faut à la jeune éleveuse près de trois ans pour stabiliser ses recettes de fromages. Le produit a dû s'adapter à ses outils ainsi qu'au lait de ses brebis. Désormais, elle trait 84 brebis et conçoit huit fromages différents (frais et sec) et des yaourts nature. La totalité de ses produits est vendue en direct à la ferme, sur les marchés et auprès de crémiers et restaurateurs locaux.

Accepter les contraintes

Comblée dans son métier, Sandra Javoy l'est au point de tout gérer seule et de ne confier la traite de ses brebis à personne d'autre que son mari. *« Je veux que ce soit fait correctement et puis ce sont mes brebis ! »* La jeune femme avoue être un peu trop attachée à ses animaux au point de les rentrer chaque nuit ou de faire venir le vétérinaire au moindre problème. *« Quand on aime les bêtes, on a du mal à s'en détacher. Je sais que le vétérinaire coûte très cher mais je ne peux pas me résoudre à laisser souffrir une brebis ou à l'abattre sans rien faire. En cinq ans, j'ai dû perdre trois ou quatre brebis seulement. »* Une grande tendresse à l'égard de ses animaux qui font sans doute le succès de ses fromages. Malgré tout, il y a des périodes où Sandra Javoy est tout simplement à bout ! En travaillant 7 jours/7, sans vacances et surtout seule, elle reconnaît avoir pensé tout arrêter. *« La fatigue, la solitude et les problèmes donnent un sacré coup au moral. L'hiver ici est long, je ne vois personne et surtout il n'y a pas d'éleveurs de brebis à proximité. Je ne suis pas du genre à demander de l'aide mais parfois j'aimerais avoir quelqu'un à proximité pour me dépanner ou me conseiller. Cet hiver, j'ai perdu des agneaux. Bref à l'arrivée du printemps, j'étais épuisée. Heureusement, ma famille m'a aidée à passer ce cap. »*

MELODIE COMTE

> *Quand on aime les bêtes, on ne peut pas se résoudre à les laisser souffrir sans rien faire. Alors oui, j'ai de grosses factures de vétérinaire mais je suis comme ça. On ne me refera pas ! »*

« LA BERGERIE DU PERISSEL » EN BREF…

- Commune Blot-l'Eglise
- Installation en 2010
- Hors-cadre familial
- 84 brebis Lacaune
- 4 Béliers
- 32 ha
- 1,2 litre de lait/brebis/jour pendant 220 jours
- Monotraite (libère du temps et améliore la qualité du lait)
- 8 variétés de fromages et des yaourts nature
- Vente directe sur les marchés et à la ferme


La jeune éleveuse fabrique huit fromages différents. Elle promet de s'arrêter là malgré les nombreuses idées qui lui trottent dans la tête.